This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600051911N

DES MONUMENTS CELTIQUES

ET

DES RUINES ROMAINES

DANS LE MORBIHAN.

Tout Exemplaire non revêtu de la signature de l'Éditeur, sera réputé contrefait.

DES MONUMENTS CELTIQUES

ET DES

RUINES ROMAINES

DANS LE MORBIHAN,

Par le Docteur Alfred FOUQUET,

INSPECTEUR DU SERVICE DES ENFANTS TROUVÉS DU MORBIHAN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DU MÊME DÉPARTEMENT, ETC.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

VANNES,

A. CAUDERAN, LIBRAIRE, ÉDITEUR.

1853.

237. e. 157.

AU LECTEUR.

Le Mémoire archéologique que je livre aujourd'hui à la publicité, n'a été écrit que pour être lu au Congrès breton, réuni à Vannes pour sa onzième session; mais, après l'avoir terminé, j'ai pensé qu'il avait trop d'étendue et qu'il entrait dans trop de détails, pour permettre d'en saisir l'ensemble et d'en faire l'analyse critique, sur une simple lecture. Ce n'est donc que pour le soumettre à l'examen et pour en faciliter la discussion sérieuse devant un jury compétent, que je le fais imprimer.

N'étant point antiquaire, je ne mets pas d'amour-propre à avoir raison, et à faire triompher mon opinion; et c'est au contraire pour m'éclairer et afin d'obtenir des solutions satisfaisantes, que j'ai soulevé à dessein, dans ce Mémoire, les questions les plus délicates et les discussions les plus intéressantes.

Le public commence à prendre goût à ces questions, à ces discussions, et je crois qu'il est bon d'exciter vivement son intérêt, en faveur de nos vieux monuments que le vandalisme atteint chaque jour, et qu'il fera bientôt disparaître de notre sol, si l'on n'y prend garde.

Vannes, le 25 Septembre 1853.

FOUQUET, Docteur-Médecin.

A Messieurs les Membres de la section d'Archéologie du Congrès Breton.

MESSIEURS,

Veuillez m'excuser, si au lieu de me borner à répondre uniquement à une des questions que vous avez posées, je viens aujourd'hui vous présenter une étude complexe, qui embrasse les quatre premières questions de votre programme; et si au lieu des travaux analytiques que vous demandiez, je vous apporte une œuvre synthétique que vous ne réclamiez pas.

A mon avis, l'ouvrage de notre estimable et regrettable ami Cayot Délandre, a laissé fort peu de chose à faire aux investigateurs morbihannais. C'était un homme sérieux, un esprit exact, un archéologue infatigable; aussi, nous ne connaissons que peu de monuments anciens, en dehors de ceux qu'il a fait connaître, qui méritent une description spéciale. Je ne négligerai cependant pas

d'indiquer dans ce Mémoire, quelques menhirs, quelques dolmens et quelques ruines dont il n'a pas parlé; mais je ne m'en occuperai sérieusement, que pour les rattacher à l'étude d'ensemble que j'entreprends, en me plaçant à un nouveau point de vue.

Appelé, par mes fonctions, à parcourir chaque année les villages, les champs et les vastes landes du Morbihan, j'ai vu beaucoup de monuments celtiques qui, chez nous, sont plus nombreux que partout ailleurs, et j'ai remarqué qu'ils étaient tantôt clair-semés, et tantôt agglomérés dans certaines régions, tandis qu'ils font complètement défaut dans les autres.

C'est de cette observation qu'est née chez moi la pensée que cette répartition des Menhirs, des Dolmens et des Tumulus, était une indication précise des lieux qu'occupaient, dans notre département, les anciens habitants; comme aussi les Voies, les Camps et les Villas, faisaient connaître tout le système de domination et d'occupation du Peuple-Roi dans la Vénétie.

C'est le résultat des études que j'ai faites à ce point de vue, que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen éclairé. Pour en faciliter l'étude, j'ai divisé mon œuvre en trois chapitres, que j'ai réduits autant que me l'a permis l'importance des questions qui y sont soulevées.

Ne vous méprenez pas, je vous prie, sur l'objet de mon travail qui doit être purement archéologique, quoique les titres de mes chapitres paraissent indiquer une étude historique.

DES MONUMENTS CELTIQUES

ET

DES RUINES ROMAINES

DANS LE MORBIHAN.

CHAPITRE Ier

DE LA VÉNÉTIE AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE.

On sait que la république des Vénètes était composée d'un certain nombre de peuplades, unies entre elles par un lien fédératif, mais séparées géographiquement les unes des autres, par des cours d'eau, des bras de mer, ou de vastes forêts; et les archéologues s'accordent généralement à partager les Celtes de la Vénétie en peuples de la mer *Tud ar Vor,* et peuples des forêts *Tud ar Gouët.*

Sans doute, cette division est vraie, et de nos jours où les forêts ont disparu, nous disons encore *les Hommes de la Côte* et *les Hommes de l'Intérieur;* mais ces données sont bien vagues, et nous pouvons en interrogeant nos vieux monuments druidiques, acquérir des notions bien plus étendues et bien plus exactes sur le nombre, l'importance et la situation des populations celtiques dans le Morbihan.

Ainsi, en teintant d'une couleur uniforme les communes ou portions de communes où l'on trouve encore de nos jours des monuments celtiques intacts ou ruinés, nous pouvons reconnaître qu'au

moins cinq grandes peuplades ont occupé notre territoire, sans compter celle des îles, et une très-petite population, perdue, comme une oasis, dans un vaste désert, et qui devait occuper une certaine étendue de territoire dans la commune actuelle de Noyal-Muzillac où l'on trouve un dolmen et une pierre à bassins dont Cayot Délandre n'a pas parlé.

La première des peuplades révélées à nos yeux par mes teintes géographico-archéologiques, occupait tout le littoral morbihannais, depuis l'embouchure de l'Ellé au Pouldu, jusqu'à l'embouchure de la Vilaine. Je la désigne pour simplifier mon œuvre, sous le nom de peuplade de la mer, *Poplad ar Mor*.

La seconde occupait une zône transversale et centrale qui s'étendait de l'Oust au Blavet, et formait une véritable Mésopotamie morbihannaise. Je la nomme peuplade des rivières, *Poplad ar Stærieu*.

La troisième au N. E. de notre département, ayant à son centre la forêt de Paimpont, si célèbre autrefois sous le nom de Brocéliande, s'étendait évidemment dans les deux départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord. Elle sera désignée ici sous le titre de peuplade des forêts, *Poblad ar Guibledeu*.

La quatrième située droit au nord, entre le Blavet et la voie romaine de Carhaix, et ayant à son centre la forêt de Quénécan, s'étendait dans le département des Côtes-du-Nord. Je donne à celle-là le nom de peuplade des montagnes, *Poblad ar Mannéyeu*.

La cinquième au milieu de laquelle se trouvait la forêt de Conveau, et qui s'étendait évidemment dans le département du Finistère et dans celui des Côtes-du-Nord, prendra dans ce mémoire archéologique le nom de peuplade des sources, *Poblad ar Maméenneu*.

La sixième, enfin, est la peuplade des îles, *Poblad ar Inizi*.

Après avoir indiqué les positions des diverses peuplades gauloises dans le Morbihan, comme nous les révèle la distribution de

nos vieux monuments, je dois m'occuper de ces monuments eux-mêmes, si nombreux et si variés dans chaque peuplade, et dire, après bien d'autres, mais aussi autrement que bien d'autres, ce que j'en pense.

POBLAD AR MOR.

Si l'on tire une ligne de Guidel à Hennebont, d'Hennebont à Vannes et de Vannes à Billiers, on enferme, entre cette ligne brisée et la côte, tous les monuments de cette peuplade vénète.

C'est dans cet espace que l'on observe les monuments les plus imposants ; car nulle part ailleurs, on ne trouve des menhirs comme celui de Locmariaquer, des tumulus comme celui de Tumiac, des alignements comme ceux de Carnac, des grottes aux fées comme celle de Gavr'innis, et ces monuments, d'accord avec l'histoire et les traditions, disent comme elles, et avec César, *que ce peuple était de tous ceux de ces contrées celui qui possédait incontestablement la plus grande puissance.*

Quoique très-variés dans leurs formes, ces monuments le sont cependant bien moins qu'on ne l'a prétendu ; car je n'admets pas, et je crois qu'on ne doit pas admettre, avec quelques antiquaires, les témènes, les barows, les galgals et les lichavens.

L'enceinte sacrée, le *Lieu Tabou,* comme disent les sauvages de l'Océanie, n'est pas un monument ; le *Témène* n'est donc pas un monument. C'est à la fichade circulaire qui l'enceint, au *Cromlech* seul, qu'on peut donner ce titre.

Le *Tumulus,* le *Barrow,* le *Galgal,* le *Montissel* et la *Tombelle* ne sont exactement qu'une seule et même chose, c'est-à-dire une butte plus ou moins élevée, formée de mains d'hommes, et dressée dans un but unique que nous aurons à étudier. Une butte factice est quelquefois formée de terre, et quelquefois de pierres sèches seulement. On en connaît, et la butte de Tumiac est de ce nombre,

dans la composition desquelles entrent, en proportions diverses, la vase, la pierre et la terre, mais jamais la cendre comme on l'a prétendu.

Le *Lichaven*, le *Demi-Dolmen*, le *Dolmen*, le *Coffre de pierres*, la *Grotte aux fées* et l'*Allée couverte* ne sont aussi qu'une seule et même chose n'ayant qu'une seule et même destination.

Les *Peulvans* ou *Pierres levées*, les *Menhirs* ou *Pierres longues*, et les *Pierres fiches*, qu'ils soient isolés ou agglomérés, semés irrégulièrement ou régulièrement alignés; qu'ils soient placés sur des buttes ou dressés dans des plaines; qu'ils soient enfin gros ou minces, élevés ou courts, ne forment aussi qu'un monument du même ordre, n'ayant à remplir qu'une seule destination.

Sauf les *Pierres sonnantes* et les *Pierres branlantes* dont nous ignorons l'usage, presque tous les monuments de la *Poblad ar Mor* sont des monuments funéraires. A cet égard, mon opinion est irrévocablement fixée, et je vais, Messieurs, vous résumer rapidement les motifs qui me l'ont fait adopter.

La *Tombelle* et le *Tumulus*, qui sont les deux extrêmes limites d'élévation de la butte celtique, sont, on en conviendra, des tombes, comme leurs noms l'indiquent. La première était légère à la poussière du pauvre, et le second était la dernière et orgueilleuse demeure du riche.

Si les tombelles, communes dans les autres peuplades, sont rares dans celle-ci, tandis qu'on y admire de superbes tumulus, c'est que les Vénètes de la région maritime étaient plus puissants et plus riches que les Vénètes de l'intérieur.

Par cela même que la grotte était enfouie sous un tumulus qui n'est qu'un monument funéraire, on eût dû penser naturellement qu'elle ne pouvait être qu'un sépulcre; mais cette idée est trop simple pour les savants qui aiment à faire parade d'une vaste érudition, en créant et soutenant des systèmes hasardés.

Placez dans l'admirable grotte de Gavr'innis cinq ou six de ces

savants dont je parle, et vous allez entendre ces Messieurs vous exposer immédiatement cinq ou six opinions différentes, toutes bien développées et bien appuyées de preuves historiques. L'un vous dira que cette grotte était un temple, et citera Homère; un autre soutiendra qu'elle servait aux initiations druidiques, et s'appuiera sur un vers de Virgile; un autre encore prétendra que le druide lançait de là ses oracles, comme la sybile de l'antre de Cûmes, et invoquera l'autorité d'Hérychius; un quatrième vous prouvera, Ossian à la main, que là on égorgeait des victimes humaines; un cinquième supposera que des mariages y étaient célébrés avec mystère, et trouvera dans Ovide quelque chose qui a l'air de vouloir dire cela; un dernier enfin, plus ingénieux que les autres, affirmera gravement que la grotte de Gavr'innis était une oubliette druidique. Tous appelleront en témoignage la pierre de la chambre, creusée d'une gorge au-devant de laquelle on a ménagé deux bandes, anneaux ou anses usés par le frottement. Là, dira l'un, était placé l'initié; là, prétendra l'autre, était enchaîné le condamné; là, soutiendra le troisième, était recueilli le sang de la victime; derrière ces anneaux, affirmera le quatrième, les conjoints unissaient leurs mains; enfin, tous ces savants parleront si bien que l'homme qui les écoute, ne saura plus que penser de la grotte de Gavr'innis après les avoir entendus.

Mais, pourrait dire l'homme simple aux savants qui discutent, quand vous me prouveriez qu'on a sacrifié en ce lieu, ne pourrais-je pas vous répondre qu'on a bien pu y sacrifier aux mânes?.... Que prouvent, d'ailleurs, sur la destination de la grotte, la gorge creusée et ses anses usées? Ne puis-je, en opposant à vos systèmes sans fondement une supposition gratuite, vous dire que cette gorge pouvait bien contenir de l'eau lustrale, être le bénitier du tombeau? Ne puis-je admettre qu'à ses anneaux de pierre, on suspendait des lampes sépulcrales?... Tous vos systèmes ne me satisfont pas, toutes vos citations *ne peuvent* me convaincre, et je reste bien per-

suadé que les grottes sont des sépulcres, puisque, chaque fois qu'on en découvre qui n'ont pas été violées, on y rencontre des cendres ou des ossements.

Pour moi, le lichaven et le demi-dolmen ne sont que des dolmens boulversés, et le dolmen n'est qu'une grotte sépulcrale ruinée. Découvrez la grotte de Gavr'innis, dégagez-la de son galgal, et vous aurez un dolmen comme celui de César à Locmariaquer, seulement plus complet et plus orné; mais, dans quelques siècles, les injures du temps, les outrages des hommes en feront sûrement un simple dolmen, un autel druidique pour nos arrière-neveux.

C'est, sans doute, parce que quelques dolmens mutilés offrent aux yeux l'apparence d'autels, que beaucoup d'archéologues ont, à cet égard, partagé l'erreur vulgaire; mais combien de dolmens y ressemblent peu! La différence entre les dolmens, les allées couvertes et les coffres de pierres, ne tient qu'au degré de destruction que ces monuments ont subie; et si vous voulez que le dolmen de *Kerludu*, en Belz; que la *Table-des-Marchands*, en Locmariaquer; que le dolmen d'Erdeven, dans lequel on trouve une chambre et quatre cabinets, soient des autels, veuillez donc aussi, pour être conséquents, que les *Pierres plates* de Locmariaquer, que l'allée couverte de *Parc-er-Roc'h*, en Crac'h; que toutes les grottes aux fées, enfin, soient des autels!

Voyez, à ce sujet, l'embarras de l'abbé Mahé, qui dit : « Le » Morbihan possède aussi des roches aux fées, et comme elles » diffèrent si peu des dolmens que quelquefois on leur en donne » le nom, je pense qu'elles sont aussi des autels druidiques. Il » est vrai que, dans un de ces monuments, et à cinq pieds sous » terre, on a trouvé deux squelettes; mais, outre qu'en d'autres » qui ont été fouillés, on n'a rencontré ni cendres, ni ornements » j'ai déjà observé qu'on a aussi trouvé des cendres sous un dolmen » quoique les dolmens soient des autels. »

Voulez-vous savoir maintenant, Messieurs, pourquoi les dolmens

étaient des autels pour l'abbé Mahé, en voici la raison qu'il donne lui-même.

« Parmi nous, se sont conservés des monuments celtiques de » toutes espèces, des barrows, des galgals, des menhirs, des » cromlec'hs, etc., les autels seraient-ils les seuls qui auraient to- » talement disparu? et si quelques-uns ont échappé aux ravages » du temps, où peut-on mieux les trouver que dans nos dolmens » si semblables à des autels? »

Ainsi, Messieurs, c'est parce qu'il fallait des autels à l'abbé Mahé, que les dolmens sont d'anciens autels! Mais si le docte abbé qui a peu vu de monuments par lui-même, n'a pas trouvé d'autels, il eût dû réfléchir que ces autels avaient pu subir d'autres ravages que ceux du temps. Pour moi, qui en connais beaucoup, je n'en ai pas vu un seul intact. Du reste, Messieurs, je puis vous en indiquer quelques-uns, égarés sur nos immenses landes, cachés dans les profondeurs de nos bois, et je désire vous en montrer quatre, à Vannes même, si vous le voulez bien; mais je ne vous en parlerai qu'en vous transportant au milieu des autres peuplades que j'ai signalées.

Tout le monde sait que dans des grottes souterraines, que dans des roches aux fées, comme aussi sous des dolmens, on a trouvé souvent, avant et depuis l'époque où écrivait l'abbé Mahé, des urnes remplies de cendres; des ossements calcinés ou non; des poteries gauloises; des colliers de jaspe et jusqu'à des ornements en or; je dis que tous ces monuments ne sont que des tombeaux, et que si on ne trouve pas toujours des débris et des restes funéraires dans ces lieux, c'est que de tout temps on a violé les sépultures, et que nous les violons nous-mêmes, pour nous éclairer sur les usages anciens.

Mais, dira-t-on peut-être, les dolmens ont pu servir à un double usage, et rien ne s'oppose à ce que ces monuments sous lesquels on trouve des cendres et des ossements, aient été à la fois autels et

tombeaux? Ne sait-on pas que les premiers chrétiens ont souvent placé sous les autels les corps des martyrs, et n'a-t-on pas vu, dans les siècles suivants, inhumer des cadavres dans les églises?

Cette objection me touche peu, car je ne vois en elle qu'une supposition dénuée de preuves, et une conclusion de nos usages aux usages celtiques qui en différaient essentiellement. D'ailleurs, les autels des druides n'étaient que des rochers naturels, bruts, adhérents au sol, sous lesquels, j'en conviens, on aurait pu creuser des caveaux sépulcraux, mais sous lesquels aussi, on doit en convenir, on n'a jamais trouvé de ces sortes de grottes, tandis que les dolmens ressemblent exactement aux allées couvertes de nos tumulus.

Les Dolmens sont des tombeaux, et la tradition elle-même le prouve; car c'est une tradition que cette terreur superstitieuse qu'inspirent à nos paysans les dolmens et les grottes qu'ils peuplent de revenants et de méchants esprits...

Les dolmens ne sont pas des autels, et le raisonnement le prouve; car l'usage de l'autel a toujours été extérieur et celui du Dolmen devait être intérieur. C'est toujours à l'extérieur que l'autel présente ses ornements, tandis que c'est toujours à l'intérieur que le Dolmen cache les siens, quand il en présente, et que les pierres qui en forment les parois et la toiture offrent leur côté lisse et uni.

Passons maintenant à une autre question..... Le Dolmen était-il enfoui comme la grotte sous un tumulus, sous un galgal?

Un jeune archéologue de Vannes, M. Louis Galles, a soutenu cette opinion avec talent, dans l'*Annuaire du Morbihan pour* 1853, et je la partage, mais pas sans réserve; car je ne puis croire que des mausolées comme ceux de Kerbistoret, en Plœmeur, de Runédaol, en Belle-Ile, et du milieu des alignements d'Erdeven, qui sont placés sur des tumulus, fussent eux-mêmes surmontés de tumulus. D'ailleurs, on trouve, dans les territoires des autres peuplades, des grottes sur lesquelles et autour desquelles on ne

trouve pas trace d'un amoncellement de terres ou de pierres.

Je dis plus; c'est que plusieurs dolmens qui autrefois s'élevaient bien dégagés au-dessus du sol, se trouvent maintenant en partie enfouis par l'exhaussement du terrain circonvoisin, et par l'amoncellement des détritus de toutes sortes. Dans nos champs, les laboureurs accumulent autour d'eux et jusque dans leur intérieur les pierres et les mauvaises herbes qu'ils retirent de leurs cultures; dans les bois ou sur les landes, les mousses, les brindilles, les poussières, les détritus des feuilles, des bruyères, des ajoncs, élèvent peu à peu le terrain, et enfouissent de plus en plus ces monuments.

Cependant, les dolmens de l'intérieur devaient être presque tous enfouis dans le sol naturel, ou recouverts d'une certaine épaisseur de terre; et les dolmens de la côte devaient être surmontés de buttes, tantôt en vases, comme celles de Tumiac, de César, ou du Manélud; et tantôt en pierres, comme celles du Petit-Mont, de l'Ile-Longue et de Gavr'innis. De sorte que dans la *Poblad ar Mor,* tout dolmen doit faire supposer un tumulus, comme tout tumulus doit cacher une grotte, ou couvrir un dolmen.

Mais, dit M. Mahé, beaucoup de galgals n'étaient que des buttes sacrées; Homère, Hérichyus, S. Isidore-de-Séville et la Vulgate donnent le nom d'Hermès ou de Mercure aux monceaux de pierres, et nous font connaître que Mercure était honoré sur les lieux hauts.

Et qui prouve, répondrai-je à ce digne savant, que les Vénètes aient connu Mercure avant de connaître les Romains? D'ailleurs qu'était Mercure? le messager des dieux, n'est-ce pas? Eh bien, pour ceux qui croyaient à Mercure, ce dieu devait, lorsqu'il descendait sur la terre, prendre pied sur les lieux élevés, ce qui a fait qu'on honorait alors ces lieux, non pour eux-mêmes, mais pour Mercure, ou plutôt qu'on honorait Mercure en ces lieux.

Supposons maintenant un Vénète d'autrefois, secouant la poussière des tombeaux et visitant le pays qu'il habitait il y a bien des

siècles... que dira-t-il en voyant nos chapelles dédiées à l'Archange Michel, honoré sur les hauteurs, et jusque sur le tumulus de Carnac qu'il aura peut-être contribué à dresser lui-même? Dira-t-il que nous honorons les hauts lieux, et que nous adorons les galgals?....

Peulvan et *Menhir* sont deux noms qui désignent une même chose, c'est-à-dire une pierre longue, fichée en terre, et s'élevant vers le ciel.

Pour moi, le *Menhir* est une colonne funéraire et rien autre chose. En face d'une de ces pierres monumentales je ne puis me défendre de la pensée qu'un mort repose au lieu où elle se dresse, ou que si les cendres d'un mort ne sont pas déposées près de cette pierre, au moins un Celte a dû tomber là, et que sa famille ou ses amis ont élevé à sa mémoire cette colonne commémorative.

Quand le hasard ou mon dessein me place au milieu d'un groupe de dolmens et de menhirs, ou de menhirs seuls, je crois être en un lieu de sépulture. Chaque fois enfin que j'ai parcouru des groupes nombreux de menhirs dressés sans ordre, ou régulièrement alignés, je n'ai pu croire, même à Carnac, aux pierres idoles, aux temples druidiques, et encore moins aux Dracontia du dieu Bel que nos ancètres n'ont probablement jamais connu; mais j'ai vu là de vastes cimetières en rapports avec les populations qui habitaient ces riches contrées *.

Parce que, comme la croix sur le tombeau chrétien, le menhir appelait la prière sur le tombeau d'un Celte, on prétend que les Vénètes, nos ancètres, adoraient les pierres, et l'on apporte en preuve de cette calomnie les défenses des Conciles et les Capitulaires de Charlemagne... Mais à cette époque, le Druidisme profondément altéré n'était plus que l'ombre de lui-même. Les Romains

* Je sais que le cimetière est postérieur à l'introduction du Christianisme dans nos contrées, mais je donne ce nom, par analogie de destination, à tous *les lieux où l'on* compte beaucoup de tombes.

qui croyaient à tant de choses, les barbares qui croyaient à tout, et qui agissaient comme s'ils n'avaient cru à rien, avaient bouleversé les idées religieuses de tous les peuples, et la religion mourante mêlait d'absurdes superstitions, puisées à bien des sources, aux pratiques d'une religion nouvelle dont les Celtes armoricains ne comprenaient pas, ou comprenaient mal la noble simplicité et la divine grandeur. De nos jours même, où nous devrions tous être éclairés par les progrès de la raison, et par les lumières de la foi, ne comptons-nous pas parmi nous bien des adorateurs des fontaines et des pierres?

Les Canons des Conciles, les Capitulaires de Charlemagne, les sermons de nos prêtres ne prouvent qu'une chose : c'est qu'on a vu de tous temps, c'est qu'on voit encore tous les jours des gens assez stupides pour négliger l'idée pour la chose; pour honorer une tombe et non le souvenir; pour vénérer la statue et non le saint; pour prier enfin le cippe funéraire et non pour le mort qu'il couvre.

Un archéologue officiel qui a récemment visité notre département, M. Warsaae, inspecteur des Monuments historiques du Danemarck, divise tous les monuments anciens en trois âges : l'*Age de Pierre*, l'*Age de Bronze* et l'*Age de Fer*.

Dans les tombeaux du premier âge on trouve les squelettes entiers, des couteaux en silex, des instruments en os, etc., mais jamais de métaux. D'après M. Warsaae, ces monuments sont dûs à un peuple aborigène, antérieur aux Celtes. Les alignements de Carnac appartiendraient à cet âge.

Dans l'âge de bronze, les monuments funéraires sont recouverts d'un tumulus en terre, et renferment des urnes avec des cendres et des ossements calcinés, des armes en bronze, des bijoux en bronze ou en or. Le monument de Gavr'innis daterait de cette époque et serait l'œuvre des Celtes ou Druides.

Quant aux monuments de l'âge de fer, ils appartiennent tous à

l'époque romaine, et les plus anciens ne sont guère que du deuxième siècle de l'Eglise. Ils sont caractérisés par les instruments en fer, métal dont l'usage en Gaule et dans le nord de l'Europe est dû aux Romains.

Quoique M. Mérimée trouve le système de l'inspecteur danois fort ingénieux, je me permets de le trouver complètement faux; et son application à l'étude de nos monuments conduirait presque toujours à des idées et à des conclusions erronées.

Ainsi dans le dolmen qu'on vient de fouiller sous la butte de Tumiac, on a trouvé des ossements non calcinés, des couteaux de pierre ou celtæ, et des colliers de jaspe; en devons-nous conclure que la grotte est du premier âge, et qu'elle est due à un peuple aborigène antérieur aux Celtes? En pratiquant la tranchée par laquelle on est arrivé à la grotte, on a trouvé de l'oxide de fer dans des espèces de cylindres creux, qui n'étaient autre chose que des gangues de vase moulées sur des instruments de fer et pénétrées de rouille, seul reste de ces instruments. En concluerons-nous avec M. Warsaae, que le tumulus est romain, et que la grotte de Tumiac, antérieure à celle de Gavr'innis, est enfouie sous une butte qui ne peut remonter au-delà du deuxième siècle de l'Eglise?

Avant l'arrivée de César chez les Vénètes, ces peuples se servaient du fer, et César dit positivement que les ancres et les chaînes de leurs navires étaient de fer, et que les clous qui fixaient les bancs de ces navires étaient de fer aussi, et de la grosseur du pouce. « *Transtra pedalibus in latitudinem trabibus confixa clavis ferreis, digiti pollicis crassitudine : anchoræ, pro funibus, ferreis catenis revinctæ.* » Ce ne sont donc pas les Romains qui ont apporté l'usage du fer chez les Vénètes.

Enfin, je ne comprends pas que M. Warsaae ait pu, en présence des grottes et des menhirs de Carnac, élevés dans les mêmes lieux, portant le même cachet d'antiquité, formés des mêmes pierres, entremêlés les uns avec les autres, ait pu, dis-je, admettre l'idée et

exprimer l'opinion que les uns sont dus à un peuple aborigène qui n'a laissé de lui que cette trace, tandis que les autres sont dus aux druides.

Il n'y a qu'une seule opinion de M. Warsaae que je partage, c'est que tous ces monuments sont des tombeaux ; et je suis heureux d'avoir une autorité à citer à ceux qui pourront me dire que si, en qualité de prêtre, M. Mahé n'a vu partout que des pierres idoles, des buttes sacrées, des témènes et des autels; moi, en qualité de médecin, je ne veux voir en tout et partout que des tombeaux, des cimetières et des colonnes funéraires.

Si, comme je crois l'avoir prouvé, tous les monuments de la *poblad ar mor* sont des tombeaux, ces tombeaux à leur tour prouvent que la population des côtes était la plus considérable de notre département, et ils prouvent de plus que sa plus grande concentration avait lieu entre l'Étel et le Morbihan.

En effet, si nous voulons apprécier sûrement l'importance et la richesse d'une population, faisons une visite à son cimetière, mesurons en l'étendue, comptons les tombes anciennes et les fosses récentes, et cette visite nous en apprendra plus peut-être qu'un recensement officiel.

C'est ainsi que nous pouvons juger que dans les temps anciens, Guidel était moins peuplé que Plœmeur, Plœmeur que Plouhinec, Plouhinec qu'Erdeven, et Erdeven que Carnac et Locmariaquer, comme aussi de l'autre côté du Morbihan, la population allait en décroissant d'Arzon jusqu'à Billiers.

Un mot encore sur les alignements, avant de quitter le *Poblad ar Mor* : non que je veuille m'arrêter à combattre les diverses opinions émises par les archéologues sur leur destination, car il me faudrait sur cette seule question écrire un volume ; mais parce que je dois faire sur ces alignements une simple observation qui renverse plusieurs de ces opinions. C'est que les alignements de Carnac ne sont pas plus la suite des alignements d'Erdeven, que ceux

d'Erdeven ne sont la suite de ceux de Plouhinec. Ces trois alignements marchent tous isolément de l'E. à l'O.; or, Plouhinec, Erdeven et Carnac étant placés sur une ligne qui descend du N. O. au S. E., ces divers alignements ne peuvent faire un tout; et au lieu d'un temple nous en comptons trois; au lieu d'un dracontium, d'un monument imitant les courbes gracieuses d'un serpent, dont la tête était à Belz, d'après le docteur Deane, et la queue à Locmariaquer, nous trouvons trois dracontia et trois serpents sans tête et sans queue.

Nous n'avons même pas besoin pour expliquer l'existence à Carnac d'un vaste cimetière, de supposer que la prétendue grande ville de Locmariaquer, portât là ses morts, et que toute la Vénétie y élevât des colonnes commémoratives. Non, Locmariaquer avait autour d'elle les tombeaux de ses enfants, et chaque tribu, chaque peuplade, couchait ses morts dans la poussière qu'elle foulait.

La régularité dans la distribution des tombes n'a rien qui doive nous surprendre, nous qui la voyons exigée de notre temps dans beaucoup de cimetières, comme elle a pu l'être, par certains Druides, dans les lieux où nous la voyons observée; et la diversité des formes dans les monuments funéraires, n'a rien non plus d'étrange, car elle est encore plus grande de nos jours, où les tombelles, les grottes enfouies, les grottes à l'air libre et les menhirs sont représentés par les tertres en gazon, les caveaux sépulcraux, les mausolées et les colonnes.

POBLAD AR STÆRIEU.

Borné au N. par l'Evel et la Claye, au S. par le Tréauray et l'Arz, le territoire de cette peuplade s'étendait depuis la grande courbure que décrit le Blavet vers l'O., jusqu'à celle que forme *l'Oust vers* l'E.

C'est dans ces limites que se maintenait une population qui, très-peu importante aujourd'hui, a dû être considérable autrefois.

Nulle part au S. cette population ne franchissait les limites que nous lui avons assignées, et dans le N. je ne connais que deux points où dépassant la Claye, elle s'étendait d'une part dans les communes de Saint-Congard, de Saint-Marcel et de Malestroit jusqu'à l'Oust, et d'autre part dans les communes de Saint-Jean-Brévelay et de Plumelec, depuis Bignan jusqu'à Bilio.

C'est dans cette zône assez étroite, mais fort longue, qu'on rencontre les monuments celtiques les plus nombreux et les plus variés. Ici, ce ne sont plus les belles grottes enfouies, les superbes tumulus, ni les immenses alignements que nous avons à admirer; ce sont les imposants menhirs, les belles grottes, les chambres rondes, les pierres sonnantes et les autels remarquables dont nous allons vous entretenir.

Je ne vous parlerai point, Messieurs, des alignements de Languidic; des innombrables menhirs semés, sans ordre apparent, sur les landes de Pluherlin et de Pleucadeuc; des nombreux dolmens répandus entre Trédion, Saint-Guyomard et Elven, parce que Cayot Délandre les a mentionnés ou décrits; je me bornerai à vous occuper sérieusement d'un point du territoire de la *Poblad ar Stœrieu*, où l'on trouve accumulés tous les genres de monuments que les Celtes de cette peuplade ont su édifier. On y voit peu de menhirs, mais, en revanche, des dolmens d'une dimension étonnante, une pierre sonnante, un petit caveau et deux autels druidiques dont personne n'a parlé, et que je vous engage à visiter, Messieurs, si vous devez mettre à exécution le projet d'excursion archéologique que vous avez annoncé dans votre programme. Les points intéressants de la côte ont été cent fois explorés par les archéologues; les difficultés pour une promenade fructueuse à l'entrée du Morbihan sont nombreuses et sérieuses; il faut subir mille exigences, calculer les marées, étudier les vents, prévoir les orages,

ou s'attendre à des calmes; tandis que pour aller aux lieux que je vous indique, il ne faut que trois heures au plus en voiture; vous choisirez votre temps pour effectuer l'aller et le retour; vous aurez le plaisir d'y voir de gigantesques monuments, inconnus aux autres archéologues, et de plus, ce qui doit être pour vous un motif décisif, vous aurez à étudier et à trancher une des questions les plus ardues que soulèvent nos vieux monuments, je veux dire celle de l'existence des autels druidiques.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, de vous narrer une visite que j'ai faite dans ces lieux, et qui m'a donné, je vous l'assure, de vives émotions et le regret de n'être pas encore initié à la science archéologique pour laquelle je sens en moi le feu sacré.

C'était le 11 juin 1853; je voulais me rendre du bourg de Plumelec à Plaudren, par le village de Pinclen qu'on devrait nommer *Penclaye*, parce qu'il domine la Claye et le moulin de Claye où existe un vieux pont qui a subi, comme toutes les choses de ce monde, les outrages du temps.

J'avais à peine gravi le rude et étroit sentier qui conduit de ce pont à la lande dite de Pinclen, que je me trouvai en présence d'une grotte gigantesque nommée dans le pays la *Roche-Bigot*. La construction de cette grotte était si puissante, la table principale qui la couvrait était si longue et si épaisse, qu'elle eût pu braver les siècles; mais des hommes fanatiques ou cupides se sont trouvés près d'elle, et plusieurs de ses piliers ont été arrachés, et l'immense table a été renversée. Cependant, le poids énorme de cette table, son étonnante épaisseur l'ont sauvée d'une complète destruction, et tout ce que ses démolisseurs ont pu faire, a été de la renverser sur les piliers d'une rangée, piliers sur lesquels elle repose encore en partie.

Cette table que je n'ai pu mesurer exactement, dépourvu alors de tout moyen pour le faire, doit avoir, d'après mon estime, plus de *deux mètres* d'épaisseur, et près de dix mètres de longueur. La

direction de la grotte était E. et O., orientation constante pour tous les monuments druidiques.

Certes, j'ai vu bien des grottes cachées ou découvertes; mais je n'ai jamais vu de table aussi énorme que celle de la Roche-Bigot, et à sa rencontre imprévue, j'avoue que mon admiration fut égale à ma surprise, et je ne pus me défendre de penser que l'opinion qui attribue aux démons et aux fées des ouvrages de ce genre, est bien excusable chez de pauvres paysans qui ne peuvent comprendre que des forces humaines aient pu transporter et dresser d'aussi gigantesques masses.

A l'E. de la Roche-Bigot, mais sur la même lande, des pierres en partie entassées, en partie dispersées, attirèrent mon attention, et je m'avançai vers elles. Ces pierres n'étaient que des débris, et j'eus peine à distinguer, dans ce chaos, les traces d'un dolmen bouleversé qui gît là sans nom.

Assis sur une des pierres de ce sépulcre violé, je repassai dans mon esprit tous mes souvenirs de grottes, pour trouver dans ces souvenirs les rapports et les différences qui existent entre ces mêmes monuments chez les Vénètes de la côte et chez les Celtes de l'intérieur, et voici les résultats de cet examen :

Dans les grottes de la côte, on observe souvent une chambre carrée ou circulaire, dallée de plusieurs pierres comme à Tumiac, ou d'une énorme pierre comme à Roc'h-Bras ou à Kerlud, en Locmariaquer, ou non dallée comme à Kervignac, sur la grande route de Landévant à Hennebont *; souvent encore, on remarque un cabinet latéral comme à Plouharnel, et quelquefois plusieurs cabinets qui communiquent entre eux comme à Erdeven; quelquefois plusieurs grottes, avec ou sans cabinet, sont enfouies dans la même butte, comme à Plouharnel; et enfin, quelquefois on observe, à

* Cayot Délandre a placé, par erreur, ce dolmen dans la commune de Branderion.

l'extrémité O. de la grotte, un cabinet couvert et complètement fermé, comme aux Pierres plates de Locmariaquer.

Jamais on n'a trouvé, que je sache, ni dalles, ni chambres, ni cabinets fermés ou ouverts dans les grottes de l'intérieur; mais, par contre, j'ai observé dans quelques-unes d'elles une particularité notable. Ainsi, à la belle grotte de Carhon, en Saint-Congard, deux pierres sont fichées à la suite des supports, et forment au-delà de la grotte un appendice qui n'a jamais dû être ni recouvert, ni complètement fermé. A Cornebo, en Elven, une grotte détruite, mais encore reconnaissable, présente une pierre debout qui prolonge la rangée S. des piliers du monument au-delà de la pierre transversale qui le ferme à l'O.

Dans quelle intention ménageait-on cette espèce de cabinet ouvert à la suite d'une grotte probablement enfouie ? C'est une question assez difficile, mais que cependant j'ose aborder avec l'espoir de la résoudre.

On a signalé, je ne sais dans quelle localité des Côtes-du-Nord, un dolmen dont la pierre du fond était complètement traversée par une ouverture ronde; et j'ai remarqué, plusieurs fois, que les pierres qui terminent les allées des grottes dans la *Poblad ar Stœrieu,* paraissent échancrées à dessein, tantôt en côté et tantôt à la partie supérieure. La pierre qui termine la grotte de Cornebo, présente cette dernière particularité. Ne doit-on pas penser que ces ouvertures ou échancrures, trop étroites pour permettre la violation des sépultures, étaient pratiquées pour donner un peu d'air et de lumière à la grotte; et que les pierres de prolongement étaient placées des deux côtés pour prévenir l'éboulement des terres dans lesquelles la grotte était enfouie? Tertulien dit que les Gaulois passaient la nuit sur la tombe des héros, croyant que les âmes de ces héros devaient leur faire des révélations. Le cabinet à ciel ouvert ménagé derrière la grotte, l'ouverture pratiquée au fond de cette grotte ne tiennent-ils pas à cette superstition, ou à quelque autre du même genre?

A la Lande-Hayée, près du village des Princes, en Elven, on trouve un dolmen unique en son genre, du moins pour moi. Il porte le nom de la Loge-du-Loup, et présente deux rangées de piliers verticaux de chaque côté pour soutenir ses tables. L'élévation du terrain autour de ce dolmen, indique assez qu'il a été plus couvert que ne le sont généralement ceux de la *Poblad ar Stœrieu;* mais, certes, il eut résisté à sa charge et aux efforts destructeurs du temps, si des hommes, plus destructeurs encore que le temps, n'étaient venus lui imprimer les traces profondes de leurs injures.

Enfin, Messieurs, la plus essentielle de toutes les différences que je puisse signaler entre les grottes sépulcrales des deux peuplades, c'est que celles de nos côtes étaient le plus souvent surmontées d'un tumulus, et qu'on doit penser, à la vue des autres, à l'aspect des terrains qui les environnent, que, si elles étaient enfouies, c'était simplement dans le sol naturel ou sous un sol factice, mais de peu d'épaisseur; et ce seul fait explique la destruction générale des grottes de l'intérieur qui n'étaient point protégées, comme celles de la côte, par d'énormes amas de terre, de vase ou de pierres.

Mes réflexions commémoratives et comparatives terminées, je me dirigeai vers l'O., au point le plus élevé de la lande, où des masses énormes de granit attiraient mon attention et appelaient mon examen. Les gens du pays nomment ces masses les *Roches-Morvan.* Là encore, les démolisseurs ont passé ! mais tous leurs efforts n'ont pu seulement déplacer la plus belle de ces roches, ni en effacer les caractères. Ce n'était ni un dolmen ou grotte, ni un menhir ou peulvan, ni une pierre branlante ou sonnante; c'était une superbe pierre à bassins que les archéologues désignent ainsi sans chercher à en étudier sérieusement la destination.

Je vais, Messieurs, entreprendre cette étude devant vous, espérant la faire plus tard avec vous, si vous le voulez bien; mais permettez-moi de continuer ma narration.

Des Roches-*Morvan je me* rendis au village de Peuclen, puis à

celui de Kermado qui n'en est séparé que par un vaste champ dans lequel des laboureurs traçaient alors des sillons autour de grosses pierres dont plusieurs étaient étendues à plat, et ces laboureurs faisaient passer leurs bœufs et leurs charrues sur ces pierres, pour continuer au-delà les sillons commencés en-deçà d'elles. Je reconnus immédiatement les ruines d'un beau dolmen (et vous savez que pour moi dolmen est synonime de grotte) dont les tables étaient renversées autour de lui.

Je m'approchai pour obtenir le nom de ces pierres qu'on me désigna sous celui de *Rohis*, et l'un des laboureurs m'offrit de me guider dans le bois voisin, pour m'y faire voir une roche qu'il me dit être extraordinaire. J'acceptai, comme vous devez le penser, sa proposition, et sous sa direction intelligente (car cet homme était intelligent) j'arrivai bientôt à la *Roche-des-Coupes*, nom sous lequel la pierre que je vais vous décrire est connue dans le pays.

Cette pierre, fort difficile à trouver, quand la taille dans laquelle elle est perdue (heureusment pour sa conservation) a atteint un certain âge, doit avoir deux mètres trente centimètres d'élévation, trois mètres de largeur, et six mètres de longueur. Mais ce n'est pas par ses dimensions que cette pierre, qui n'est qu'un débris du rocher qui la touche, est remarquable; c'est par sa disposition et surtout par les travaux et par les outrages qu'elle a subis.

Sa face supérieure est creusée de bassins irréguliers, de coupes comme disait mon guide, et toutes ces coupes se déversent dans une vaste échancrure, pratiquée à l'extrémité O. de la pierre et dans toute sa hauteur.

Le crayon seul pourrait rendre aux yeux l'aspect qu'offre cette échancrure que la parole ne peut représenter à l'esprit. Je vous dirai seulement qu'elle se termine inférieurement par une espèce de siége échancré lui-même; et qu'assis ou debout sur ce siége, un homme est là comme une statue dans une niche sans dôme.

Je conçois que des hommes qui ne veulent voir d'autels druidiques nulle part; je comprends que des archéologues dont les opinions sont arrêtées et qui ont décidé que les dolmens sont des autels; j'admets enfin que des savants qui peuvent trouver des explications pour tout ce qu'ils croient, et ne croient que ce qu'ils peuvent expliquer, soutiennent tous que les bassins, creusés sur certaines pierres, ne prouvent pas que ces pierres aient servi d'autels; mais je ne puis ni concevoir, ni comprendre, ni admettre qu'on puisse nier que ces bassins ne soient l'œuvre des hommes, et n'aient été pratiqués dans un but quelconque par la main des hommes. Pas un homme de sens, désintéressé dans les questions archéologiques, s'il était placé en présence de la Roche-Binet, en Elven, ou de la Roche-des-Coupes, en Plumelec, n'oserait soutenir que ces pierres remarquables n'ont pas été dressées et fouillées par une volonté intelligente.

Mais, objectera-t-on peut-être, on trouve des coupes creusées sur des pierres naturellement adhérentes au sol, sur des rochers informes que les hommes n'ont jamais dressés et que l'on ne peut raisonnablement supposer avoir servi d'autels !...

Ouvrez, Messieurs, toutes les histoires qui parlent des Druides et de leurs actes, et vous verrez dans toutes, que ces prêtres ne sacrifiaient que sur des rochers *bruts,* sur des pierres sauvages ! Les Druides ne sont pas seuls, d'ailleurs, à avoir approprié les rochers à des usages religieux; car ne trouve-t-on pas dans les catacombes, où les premiers chrétiens de Rome priaient dans le secret et cachaient les cérémonies de leur culte proscrit, des autels façonnés dans le roc même ? De pieux cénobites n'ont-ils pas célébré le saint sacrifice sur les pierres des déserts ?

Si les pierres sur lesquelles on observe des coupes ne nous offrent plus que des masses informes, n'est-ce pas parce que le marteau des démolisseurs les a mutilées ? Si les bassins que l'on prétend être creusés par les pluies, les neiges et les glaces, ne présen-

tent le plus souvent que des inégalités irrégulières, déformés qu'ils sont bien plutôt par ces glaces, ces neiges et ces pluies, n'est-ce pas parce qu'ils ont subi mille altérations de la part des hommes et de la part du temps?

Mais la destruction générale elle-même que les pierres à bassins ont soufferte, est une preuve pour moi qu'elles étaient consacrées par les Druides à l'usage le plus grand et le plus saint! Ne conçoit-on pas, en effet, qu'en élevant ses autels dans l'Armorique, le Christianisme, qui pouvait bien respecter des tombeaux, ne devait pas y tolérer des autels; et que le premier sacrifice qu'il a dû imposer aux hommes qu'il convertissait, a dû être le renversement de tout ce qu'ils avaient honoré, la destruction de tous les lieux où ils avaient prié, de tous les monuments sur lesquels ils avaient sacrifié.

Et pourquoi eut-on brisé toutes les pierres où nous voyons des coupes, si ces pierres n'avaient jamais servi au culte druidique?... Ah! croyez-moi bien, Messieurs, si les dolmens avaient été des autels, comme on le prétend, si les grottes avaient été des lieux d'initiation, si les alignements avaient été des temples, les menhirs des idoles, les galgals des monts sacrés, nous ne verrions pas aujourd'hui un seul menhir debout, un seul dolmen dressé, une seule grotte intacte, et nous n'aurions plus à fouiller un seul tumulus.

Non, Messieurs, les bassins creusés sur nos pierres ne sont pas dus aux influences atmosphériques; car si cela était, pourquoi ces influences ne se sont-elles exercées que là où l'on trouve des monuments druidiques, que là où vivaient les Celtes dont les druides étaient à la fois les prêtres, les instituteurs, les législateurs et les médecins? Je ne crois pas qu'on puisse me montrer, dans le Morbihan, une seule pierre à bassin, en dehors des limites que j'ai assignées aux diverses peuplades qui l'occupaient autrefois.

Je dois ici prévoir une objection sérieuse et me hâter d'y *répondre, car elle* atteint mon système au cœur.

On me dira sans doute que même en admettant, comme œuvres des hommes, les bassins plus ou moins nombreux de nos pierres, l'existence de ces bassins ne prouve rien pour leur destination, et que j'aurais tort de croire, avec le profane vulgaire, que ces prétendues coupes fussent destinées à recueillir le sang des victimes ou les libations des prêtres. On me dira encore, que par cela même que les druides célébraient leurs cérémonies religieuses au fond des bois, au sommet des montagnes, et sacrifiaient sur des pierres *brutes* et colossales, sur des autels sauvages *que le fer n'avait ni creusé, ni poli*, les bassins qui, dans mon système, caractérisent les autels druidiques, élèvent au contraire un témoignage éclatant contre ce système.

Sans doute, Messieurs, si je prétendais que les bassins fussent nécessaires aux autels druidiques, l'objection serait pour mon opinion un coup mortel que je ne saurais détourner; mais ces bassins ne sont à mes yeux que des flétrissures imprimées à ces autels, pour les rendre impropres au culte, puisque le fer en les creusant, en les sillonnant, leur ôtait tout caractère sacré; de même que les ciseaux en passant dans les chevelures des princes francs, ôtaient à ces princes toute majesté, et leur ravissaient l'espoir d'arriver au trône ou d'y remonter.

A l'époque où le christianisme pénétra dans l'Armorique, le druidisme déjà altéré par les opinions religieuses des Romains, qui avaient fini par faire adopter aux vaincus quelques-uns de leurs dieux, était mourant peut-être; mais les druides étaient encore puissants. Si, comme prêtres, ils avaient perdu de leur influence, comme législateurs ils exerçaient encore un grand empire; aussi, quoiqu'affaiblis par une longue lutte contre le paganisme romain, ce n'est qu'après une longue lutte encore qu'ils furent forcés de céder aux progrès irrésistibles de la religion chrétienne.

C'est dans ces luttes que les premiers chrétiens de l'Armorique, brisaient, mutilaient et creusaient de mille manières les autels

druidiques. Sur les landes les plus désertes, dans les forêts les plus profondes, tous les autels qui n'ont pas été détruits, ont été piqués et labourés au marteau.

A la mutilation, les démolisseurs ont souvent ajouté la plus insultante ironie contre le culte qui tombait. Ainsi, avec le plus beau débris des autels druidiques brisés de leurs mains, ils ont dressé des autels sur lesquels ils creusaient, outre des bassins et des rigoles, des formes humaines, pour rappeler les sacrifices sanglants opérés quelquefois sur les autels celtiques. La Roche-Binet, en Elven, et quelques autres que les vandales modernes ont entamés ou détruits sur les landes de Pleucadeuc, portent ces caractères d'une flétrissure intentionnelle.

Près de ces autels sans usage, gîsent encore les vrais autels mutilés, qui s'élèvent à peine au-dessus du sol, mais qui portent encore un caractère que les démolisseurs ne pouvaient entièrement effacer, à moins d'enlever le rocher jusque dans les entrailles de la terre. Ce caractère, le voici :

A la base de tout autel druidique existe une gorge qui semble le détacher. Cette gorge, largement évidée, donne à la partie inférieure du rocher-autel, la forme d'une marche, d'un gradin, d'un parvis sacré. Cette gorge est constante et caractéristique.

Au risque d'encourir le ridicule qui s'attache à tout système nouveau mal établi, à toute théorie mal démontrée, je vais, Messieurs, vous indiquer à Vannes même, non pas un, mais quatre autels druidiques, et un dolmen dont personne n'a parlé. Quoique plusieurs de ces autels soient plus brisés, plus mutilés, qu'aucun de ceux que je connaisse; quoique leur masse autrefois considérable ait été entamée et réduite en tous sens, je veux vous donner, en vous les citant, le moyen de juger immédiatement l'exactitude de mes idées, la justesse ou l'inanité de mon opinion.

Allons au Hesquéno, et je vous montrerai là au moins cinq dé-

bris d'un magnifique autel, adhérent encore en partie au sol. Un de ces débris présente une masse énorme dont le détachement a dû exiger de puissants efforts. Ce débris est couvert dans sa partie supérieure d'un inextricable réseau de bassins et de rigoles qu'on ne peut attribuer à des effets atmosphériques. Trois autres débris creusés aussi par le marteau destructeur, mais bien moins volumineux, ont été roulés à une petite distance et jetés sans ordre. La partie de l'autel encore adhérente au sol, moins élevée que le plus gros débris, parce que toute sa partie supérieure a été brisée et creusée de grandes excavations, présente, tout autour de sa base, une gorge qu'on peut suivre partout où le marteau ne l'a pas fait disparaître en brisant le rocher.

Du Hesquéno passons au Gras-d'Or, à quatre cents mètres de là, et dans le nord d'un champ qui touche à une lande où gisent les débris d'un dolmen bouleversé, nous trouverons un autel adhérent encore au sol, plus mutilé, s'il est possible, plus bouleversé certainement que celui du Hesquéno; mais cet autel porte, comme le premier, les signes indélébiles de la dégradation, et le signe caractéristique de son antique destination; je veux dire la gorge qui simulait l'isolement de l'autel et du gradin *.

Non loin du Gras-d'Or, entre Biler et Saint-Guen, je puis vous montrer, près l'un de l'autre, deux autels druidiques bien caractérisés, et dont un sert, en ce moment, de carrière pour pierres de taille à son propriétaire.

Aux incrédules et aux plaisants, je dirai : expliquez-moi pourquoi tous ces rochers ont été creusés et sillonnés au marteau; pourquoi leur débris dispersés sans ordre portent, même sur leurs faces inclinées, sur lesquelles la pluie n'a pu séjourner, des bassins, des gouttières, des échancrures; pourquoi ces rochers ont été

* Entre le Gras-d'Or et le Hesquéno, on a trouvé récemment un celtæ perdu sous des broussailles, dans la propriété même du Hesquéno.

brisés, sans qu'on ait cherché à en utiliser les débris; et pourquoi enfin ces pierres sont évidées à leur base, comme le sont toutes les pierres à bassins, dressées ou non. Quand on m'aura répondu d'une manière satisfaisante, je serai le premier à rire de ma simplicité et de mes illusions.

Vous comprenez, Messieurs, que je montre ici à la fois une grande hardiesse et une grande bonne foi, en vous offrant comme échantillons, pour que vous décidiez quelle est la valeur de mon système, les premiers autels venus, et qui sont plus mutilés que beaucoup d'autres; mais ce sont les seuls à notre portée, et d'ailleurs, si je parviens seulement à faire naître le doute dans vos esprits, ma cause est gagnée, car alors je vous dirai : parcourez les landes de Pleucadeuc et de Pluherlin, allez à la lisière de la forêt de Hanvêau, venez avec moi à la taille de Cadoudal, et en présence des pierres à bassins que vous y trouverez, vos doutes cesseront, et vous direz : oui, ces pierres ont été des autels, et ne sont que des débris d'autels! Mais ne dites pas, Messieurs, avec les faiseurs de phrases : *Voilà donc ces autels qu'un culte barbare inondait de sang humain!!!* vous répéteriez une exagération qu'ont répandue méchamment les Romains, pour se venger du mépris que les druides affichaient pour leur absurde polythéisme. Ne suffisait-il donc pas à ces féroces conquérans d'avoir égorgé les sénateurs d'une nation vaincue; d'avoir vendu ses guerriers à l'encan; fallait-il encore qu'ils calomniassent ses prêtres, dont la croyance en un Dieu unique, était plus élevée et plus respectable que la leur, au témoignage même des pères de notre Eglise!

Sans doute, les druides ont sacrifié quelques victimes humaines; mais tous les anciens peuples en ont sacrifié, et rien ne prouve que nos ancêtres eussent un culte plus impitoyable que les autres peuples. Les Egyptiens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs et les Romains ont aussi égorgé des victimes humaines. Des vestales n'ont-elles pas été enterrées vives? Agamemnon n'a-t-il

pas sacrifié sa propre fille aux dieux de la Grèce pour obtenir des vents favorables? Toutes les nations dans l'enfance respectent peu la vie des hommes; et nous voyons de nos jours les sauvages égorger, rôtir et manger non-seulement leurs ennemis, mais encore les missionnaires qui ne leur parlent que d'une religion d'amour et d'un Dieu de paix!

Quels hommes d'ailleurs immolaient les Druides, au dire des Romains eux-mêmes? Des criminels, des esclaves et des prisonniers.... Mais je vous le demande, est-ce que les Druides ne pouvaient frapper comme prêtres, ceux qu'ils avaient condamnés comme juges? Que faisons-nous nous-mêmes de certains condamnés? nous les frappons au nom de la loi, ils les immolaient au nom de la religion! Mourir sur l'autel ou mourir sur l'échafaud, qu'importe à la victime? Et encore, à la honte de notre siècle, le glaive politique n'a-t-il pas frappé dans nos mains, nos rois et nos prêtres?

Des esclaves, disent les Romains, étaient égorgés sur les autels celtiques!... au début d'une guerre, dans un temps de calamité publique, les Druides, pour se rendre le ciel favorable, offraient à leur Dieu le sang d'un prisonnier.... Mais les Romains, que faisaient-ils de leurs prisonniers et de leurs esclaves, même aux beaux jours de Rome? Ils les jetaient aux murènes dans les piscines! ils les exposaient aux bêtes féroces dans leurs cirques! ils en faisaient des gladiateurs pour leurs spectacles! le soldat gaulois prisonnier des Romains, frappé du glaive pour le plaisir des Romains, expirant dans une arène romaine, loin des siens et de sa chère patrie, enviait peut-être à l'esclave égorgé sur l'autel druidique l'honneur de mourir pour le salut d'un peuple.

Certes, Messieurs, les Celtes n'étaient pas plus féroces que les peuples du même âge, et les sacrifices humains n'ont été chez eux que des sacrifices exceptionnels.

Mais pour venger nos ancêtres, je m'égare, Messieurs; il faut

que je me hâte de rentrer dans mon sujet, et de parler de leurs monuments.

Avant de quitter la Roche-des-Coupes, devant laquelle je vous ai retenus longtemps, je me demandai bien des fois pourquoi l'échancrure dont je vous ai parlé avait été pratiquée, et je ne pus trouver d'autre explication que la suivante qui me paraît rationnelle, quoique conjecturale.

Cette roche perdue dans les forêts, et qui peut-être avait servi à l'accomplissement de mystères solennels et sanglants, était restée, quoiqu'outragée et mutilée par le fer, un objet de vénération pour les hommes de la contrée; et les apôtres chrétiens, ne pouvant vaincre leur obstination payenne, auront placé, dans ses flancs mêmes, la statue d'un saint, pour détourner ainsi au profit du nouveau culte, l'idée religieuse qui survivait à l'ancien.

Non loin de la Roche-des-Coupes, et dans la même chênaie, mon guide me fit voir une petite chambre isolée, bien humble, mais bien curieuse pour moi qui n'avais jamais eu l'occasion d'en voir une semblable. Cette chambre forme un cercle parfait, d'un mètre de rayon, et fermée complètement par des pierres debout qui se touchent toutes. Une pierre plate qui devait autrefois couvrir entièrement ce petit monument et le compléter, ne le recouvre plus aujourd'hui. On l'a repoussée sur l'un des côtés de la chambre, et elle repose en partie seulement sur quelques-uns des piliers qui la supportaient jadis.

Cette chambre dont les pierres d'enceinte ne s'élèvent pas à plus de 30 centimètres au-dessus du sol, n'est pour moi qu'une tombe violée par la curiosité, ou plutôt par la cupidité; et pourtant cette modeste tombe a sans doute été élevée à un mort sans grand renom et sans grande fortune; et si ses cendres reposent encore dans cet humble monument, c'est sous la mousse des bois et non plus sous la pierre.

J'avais vu, Messieurs, bien des monuments celtiques dans les

environs de Penclen, le 11 juin; il m'en restait beaucoup à voir, et du lieu où est située la chambre dont je viens de parler, j'apercevais, dans la taille de Guervasi, continuation de celle de Cadoudal, d'énormes pierres de granit qui levaient leurs fronts gris dans les clairières et parmi les branchages; mais l'heure pressait mon départ, et je ne pus, avant de quitter mon guide, que lui demander des renseignements sur quelques monuments dont il me signalait l'existence, dans ces bois peuplés de monuments.

Mon guide me signala entre autres une pierre sonnante à la Grée-aux-Cerfs; je ne vous en parle que d'après lui : « Sur une roche de granit qui tient à la terre, s'élève une autre roche de granit qui n'offre, en apparence, autre chose à remarquer que la position qu'elle occupe, et qui lui a été donnée, non par le hasard certainement, mais par une volonté calculée. Si l'on prend une pierre, et qu'on roule cette pierre en la frottant sur la roche élevée, cette roche rend un son remarquable qu'on entend de fort loin. L'oreille appliquée contre la pierre ne peut supporter même un instant l'intensité et l'éclat des vibrations sonores. »

Je ne vous garantis pas, Messieurs, l'exactitude du récit; je ne vous affirme pas qu'il n'y entre point quelque exagération; je vous dis les choses comme elles m'ont été dites, en d'autres termes sans doute, mais dans la même mesure. Venez avec moi à la Grée-aux-Cerfs, et nous saurons exactement à quoi nous en tenir. Là, vous me direz si j'ai raison de penser que les pierres sonnantes, placées à portée des autels druidiques, n'étaient que des instruments pour appeler les Celtes à la prière et aux sacrifices; ou si j'ai tort, vous me démontrerez mon erreur sur les lieux mêmes où elle a pris naissance.

Quelles que soient les causes qui ont déplacé la population de la Mésopotamie morbihannaise, il est certain que les vastes landes de cette contrée, aujourd'hui si désolées, étaient remarquablement peuplées; et pour appuyer cette opinion qui peut paraître étrange,

j'apporte en preuve, non-seulement le nombre des tombeaux, mais encore les innombrables traces de sillons, que les siècles n'ont point effacées du sol de nos forêts et de nos landes; tant il est vrai que le temps détruit moins que ne le fait la main des hommes, qui, chaque jour, brise, dans ces déserts, des monuments que tout cependant devrait leur faire un devoir de respecter.

POBLAD AR GUIBLEDEU.

Je ne vous entretiendrai pas longuement, Messieurs, des autres peuplades celtes que je vous ai signalées, et même je vous dirai peu de chose de celle-ci, pour trois raisons : la première, c'est que les monuments druidiques y sont bien moins nombreux que dans celles dont j'ai parlé; la seconde, c'est que ces monuments diffèrent peu de ceux dont j'ai étudié devant vous les formes et les destinations; la troisième, c'est que ces peuplades n'appartenant pas en totalité au Morbihan, je les connais peu ou mal, surtout dans les autres départements.

La peuplade des forêts s'étend, je crois, dans l'arrondissement de Redon, jusqu'à Messac, au bord de la Vilaine; et dans l'arrondissement de Montfort, jusqu'à cette ville elle-même. J'ignore entièrement quelles sont ses limites dans les Côtes-du-Nord.

Dans cette peuplade, on trouve des alignements en Langon et en Saint-Just; des grottes aux fées presque partout, mais entre autres lieux, en Augan, en Ploërmel, en La Chapelle et en Cournon; des tumulus en Médréac et en Saint-Léry; des cromlec'hs en Tréhorenteuc; et enfin un peu de tous ces genres de monuments dans l'antique forêt de Brocéliande, aujourd'hut forêt de Paimpont.

Les menhirs sont les monuments celtiques les plus répandus dans la *Poblad ar Guibledeu*, et ces colonnes funéraires, qui ne s'y font point remarquer par leurs dimensions colossales, se signalent, cependant, à cause de la diversité apportée par les Celtes de

cette peuplade, dans la manière de les isoler ou de les grouper.

Ainsi, si en Pipriac on les trouve disposés par lignes régulières, comme à Languidic; si, en La Chapelle, ils forment un cromlec'h autour d'un dolmen, comme en Plœmeur; si, en Tréhorenteuc, comme en Carnac, on en observe sur des tumulus, on trouve, à Carentoir et à Tréhorenteuc, des groupes de menhirs affectant des dispositions toutes particulières, et dont on cherche en vain d'autres exemples dans le Morbihan.

Au village du Gage, en Carentoir, des menhirs formés de blocs de quartz sont disposés en pattes d'oie, sur quatre rangées; et dans Tréhorenteuc on remarque plusieurs plates-formes, dont une a jusqu'à quarante mètres de longueur sur huit de largeur, qui, toutes élevées au-dessus du sol, sont bordées de menhirs.

Mais, pour être disposées ici autrement qu'ailleurs, les menhirs ne changent pas pour cela de caractère, et encore moins de destination; toujours et partout ils marquent des tombes.

Le nom de *Jardin-des-Tombes* donné, à Tréhorenteuc, aux plates-formes bordées de menhirs dont je parle, vient ajouter un argument de plus aux nombreux arguments que j'ai déjà fait valoir pour étayer mon opinion.

L'abbé Mahé, qui certes était un savant, mais n'était point un archéologue, accumule, dans son essai, citations sur citations pour démontrer que tous les monuments celtiques étaient des monuments religieux. Contrariant, à cet égard, l'histoire et la tradition qui nous enseignent que les Druides n'avaient point de temples, et qu'ils célébraient leurs cérémonies religieuses sous des chênes sacrés, au fond des bois, ou sur les montagnes à la face du ciel, il ne veut voir dans les alignements rectilignes que des temples, dans les alignements circulaires que des enceintes sacrées, et dans les camps les mieux caractérisés, que des témènes.

Mais que trouve-t-on dans les témènes qu'entourent des menhirs plus ou moins élevés? souvent un menhir, quelquefois un dolmen, *rarement un tumulus, mais* jamais un autel.

Non, Messieurs, le cromlec'h ne disait point aux Celtes : *Ne foulez pas cette terre, parce qu'elle est sacrée* ; mais il disait : *Ne violez pas cette terre sacrée, parce que là dorment en paix vos pères !!!*

POBLAD AR MANNÉYEU. — POBLAD AR MANNÉENNEU.

Je réunis, dans une seule étude, ce que j'ai à dire de la peuplade des montagnes et de la peuplade des sources, non seulement parce qu'elles me sont peu connues, et parce que j'ai peu de chose à en dire, mais c'est surtout parce que je soupçonne que ces peuplades qui, dans le Morbihan, paraissent isolées, pourraient bien n'en avoir formé qu'une seule. Si je connaissais les cantons de Maël-Carhaix, de Rostrenen et de Carhaix, j'y trouverais probablement le trait-d'union qui, des deux parties, ne formait qu'un tout. Je donnerais à ce tout le nom de peuplade des sources, parce que le Scorff, l'Isolle, l'Ellé, le Laita, le Scaër-Laër et quelques autres rivières en sortent.

C'est dans ces contrées si vastes et si désertes, que l'on remarque le moins grand nombre de monuments druidiques, et à coup sûr, ces monuments sont les moins curieux de tout le département.

Des dix ou douze menhirs qu'on y peut voir, c'est sur la limite du Finistère, en Guiscriff, que s'élève le plus majestueux de tous. Il mesure cinq mètres cinquante centimètres, tandis que les autres n'atteignent au plus que quatre mètres, même le beau menhir, en poudingue, de Napoléonville.

Les seuls monuments anciens qui se fassent remarquer, et qui méritent d'être étudiés dans les peuplades celtiques dont je parle en ce moment, sont les buttes factices qui se présentent ici dans des conditions toutes particulières. On en compte un certain nombre, et la plus belle se trouve dans la commune de Langonnet.

Leurs dimensions en hauteur ne sont nullement en rapport avec l'étendue de leurs bases, qui est généralement assez considérable. Ainsi, en Cléguérec, on trouve dans la lande du Reste, un tumulus qui compte trente mètres de diamètre à la base, et dont la hauteur n'est que de deux mètres vingt-cinq centimètres. En Cléguérec encore, dans la lande de Bieuzent, un autre tumulus qui a les mêmes dimensions à la base que le précédent, n'a qu'un mètre soixante-quinze centimètres d'élévation.

Ces buttes sont-elles bien druidiques? Il faudrait les fouiller pour répondre à cette question. Pour moi, j'en doute, et mon doute, à cet égard, est fondé sur ce qu'on trouve des buttes semblables dans les communes où l'on n'observe pas un seul monument celtique; en Lignol, par exemple, où l'on voit, près l'un de l'autre, deux tumulus, dont un a cent vingt mètres de tour et trois mètres de hauteur, et l'autre quarante-cinq mètres de circonférence et seulement un mètre vingt centimètres d'élévation.

Jusqu'à ce que des fouilles nous aient dit ce qu'on doit penser de ces buttes factices, je crois qu'il est prudent de ne hasarder, sur leur usage, aucune opinion.

POBLAD AR INIZI.

Ce n'est pas parce que je pense que les habitants des îles qui se trouvent en dehors du Morbihan, formassent une peuplade particulière que j'en parle à part; car je crois, au contraire, que les îles étaient peuplées par les Vénètes de la côte, et relevaient de ceux-ci. Seulement, les Vénètes formant une république fédérative, les diverses îles devaient représenter divers états, à la fois indépendants et liés aux autres dans le même gouvernement. Ils comptaient sans doute quelques membres dans le sénat romain égorgé par César.

Comme dans la *Poblad ar Mor,* on trouve dans ces îles des menhirs, des dolmens, des tumulus et des cromlec'hs; mais c'est surtout à Groix que ces monuments se voient en plus grand nombre.

Cette circonstance, jointe au nom de l'île et à une prétendue tradition locale, a suffi pour faire penser à quelques archéologues qu'elle était peuplée, non de Druides, mais de Druidesses, comme l'île de Sein. J'ai peu de confiance, je l'avoue, dans les étymologies, car on fait dire à un nom composé tout ce qu'on veut, et ce nom pour moi n'est qu'une indication, une invitation à de sérieuses recherches; or ici, l'indication n'est pas justifiée, que je sache. En effet, quand il serait vrai que le nom de Groix donné à cette île, vint du breton Groac'h ou Grouac'h qui ne peut s'appliquer qu'en mauvaise part, à de vieilles femmes, à de vieilles sorcières, je ne vois pas que de ce nom injurieux on dût tirer cette conclusion forcée, que l'île fut habitée par des Druidesses, qui, comme les Druides, devaient être honorées des Celtes. Le grand nombre de monuments celtiques dans cette localité, ne prouve qu'une chose pour moi, c'est qu'elle était autrefois très-peuplée. Quant à son nom, il ne prouve rien, et j'aime autant penser qu'il veut dire l'île de la Croix, *inis er Croêz*, que l'île de la Vieille ou l'île des Sorcières.

Les deux petites îles de Houat et de Hædic ne présentent guère que quelques menhirs debout; mais c'est assez pour prouver que ces îles ont été très-anciennement peuplées.

M. l'abbé de la Lande, qui a écrit sur elles un ouvrage fort intéressant, doute de ce fait; pour moi, je ne puis en douter, car partout où je trouve des tombeaux, je conclus à l'existence d'une population, et j'ai l'intime conviction que les menhirs sont des cippes funéraires. Il est possible que ces îles dévastées par les Normands, aient été pendant un temps, abandonnées par leurs habitants; mais certes, elles ont été peuplées par les Celtes.

Si les monuments de Groix, de Hædic et de Houat ne nous offrent rien de particulier à noter, ceux de Belle Ile, au contraire, méritent de fixer notre attention.

Le sol de la *Vendilis* des Romains, de la *Guédel* du moyen-âge, de l'*Enez-er-Guerveur* de nos Bretons, n'est point granitique; mais il est schisteux, avec des veines de quartz. Aussi les menhirs de cette île sont en schiste, à l'exception de deux, dont un est en quartz, près le moulin de Gouc'h, et l'autre, nommé *Jeanne de Runelo*, est en granit. Ce dernier menhir dont la hauteur est de près de huit mètres, cube, dit-on, un poids de 25,300 kilogr., et pourtant ce colosse si pesant a dû passer la mer!

Seul, ce menhir établirait incontestablement que les Vénètes formaient un peuple puissant et intelligent; car la force brutale ne saurait extraire, transporter par mer et dresser une pareille masse!

Jeanne de Runelo n'est pas, du reste, le seul monument de granit que l'on trouve en Belle-île, puisqu'on y voit encore une pierre branlante près du moulin de Gouc'h, et deux dolmens en granit, l'un près du moulin de Runédaol, et l'autre élevé sur le tumulus du même nom.

Ce qui doit nous occuper un instant, ce sont les grottes de Belle-Ile et ses buttes qui diffèrent essentiellement des grottes et des buttes que nous avons signalées dans les autres peuplades. Les premières ne sont que des souterrains qu'on nomme dans le pays des garennes; les secondes ne sont que des montissels, et voici pourquoi :

Avec le granit que des familles opulentes tiraient de la côte à grands frais, on pouvait construire, à *Guerveur* (la grande ville), des grottes comme à Carnac; mais toutes les familles n'étant pas en état de se procurer du granit pour élever des tombeaux, force fut bien aux gens peu aisés de se servir de la pierre du pays, c'est-à-dire du schiste.

Or, avec le schiste, on ne pouvait construire des grottes de forme

ordinaire, et les charger d'une butte, sous le poids de laquelle les tables eussent rompu et entraîné la ruine de ces monuments. Il fallait donc donner à ces grottes une forme nouvelle, et ce fut celle de l'ogive qui fut adoptée. Les pierres debout furent opposées par couples et disposées en chevron, c'est-à-dire qu'espacées à la base, elles furent jointes par le sommet.

Telles sont les grottes de Belle-Ile qui n'étaient, comme les dolmens et les roches aux fées, que des caveaux sépulcraux ; et si les montissels qui les couvrent n'ont pas, comme à la côte, des proportions gigantesques, c'est que le schiste qui les forme, quoique disposé de la manière la plus favorable, n'eut pu, sans se rompre, supporter une masse énorme que les plus puissantes tables de granit n'ont pu toujours soutenir elles-mêmes.

Les nombreux montissels de Belle-Ile fournissent, à ceux qui soutiennent que les grottes et les dolmens étaient enfouis autrefois, un bon argument de plus à l'appui de leur opinion; comme aussi la chambre sépulcrale, découverte tout récemment sous la butte de Tumiac et qui n'a que trois supports, répond à l'objection des archéologues qui veulent voir des autels dans les dolmens sans allée couverte.

Après avoir parlé des monuments druidiques dans les diverses peuplades du Morbihan, je crois devoir dire quelques mots sur les instruments et sur les ornements que des fouilles heureuses nous ont fait découvrir dans les tombeaux celtiques. Nous devons parler aussi des témènes que nous regardons comme une erreur de l'abbé Mahé. Ce docte chanoine veut que tous les peuples d'une origine commune aient conservé, malgré leurs migrations, malgré leurs mélanges avec les autres peuples et sous toutes les latitudes, les mêmes coutumes, les mêmes usages et les mêmes monuments. Aussi, ce littérateur distingué cite Homère ou Virgile, Moïse ou Minutius Félix, Dion Cassius ou Prévost, pour prouver que les monuments de l'Armorique avaient les mêmes destinations que les

monuments analogues de l'Egypte, de la Grèce et de la Tartarie. Cette manière de raisonner par analogie me semble vicieuse. Depuis le déluge, tous les peuples paraissent être sortis des bords de l'Euphrate et du Tigre, et pourtant nous trouvons chez tous, et surtout en raison des climats, des usages différents et des monuments variés pour les formes et pour les destinations. Souvent même les peuples changent avec le temps leurs coutumes. Ainsi dans les grottes que nous ouvrons, nous trouvons tantôt des squelettes entiers et tantôt des cendres humaines. Il est cependant à peu près certain que toutes ces grottes sont dues au même peuple, puisqu'elles portent les mêmes caractères, qu'elles présentent les mêmes formes et qu'elles servent aux mêmes usages.

Quand M. Mahé, lisant dans l'*Histoire des Voyages* de Prévost, des descriptions de témènes entourés de rejets de terre, en Tartarie et en Sibérie, en conclut que les Vénètes avaient des témènes; il a tort, car autant vaudrait dire qu'ils avaient aussi des temples, puisque les Egyptiens, les Grecs et les Romains en avaient. Avec cette manière de raisonner, l'abbé Mahé en était venu à méconnaître dans le Morbihan tout ouvrage militaire, tout retranchement, et à prendre d'anciennes clôtures pour des enceintes de témène. Je ne parlerai pas ici des témènes enceints de fossés, mais je vais dire un mot des témènes entourés de menhirs.

Entre Vannes et la Chesnaie, et tout près de ce dernier lieu, on trouve un menhir entouré de pierres; mais étudiez avec réflexion cette prétendue enceinte sacrée, et vous ne tarderez pas à reconnaître que la destruction armée a passé là, et que ce sont les débris du menhir qui forment le chromlec'h et par conséquent le témène.

Au delà de la Chesnaie, un menhir brisé a vu répandre autour de lui les éclats de sa partie supérieure; voilà encore un témène expliqué.

Entre Penher et Kerbistoret, en Plœmeur, on observe sur un tumulus ce que l'abbé Mahé appelait un demi-dolmen; tout autour

du tumulus on trouve des pierres disposées en cercle; mais un examen sérieux fait bientôt reconnaître que le demi-dolmen n'est qu'un dolmen ruiné de fond en comble, dont les débris ont roulé de tous les côtés, les uns jusqu'au bas de la butte et les autres à différents points de cette butte. Encore un témène et un cromlec'h dus à une destruction.

Voyons maintenant le témène par excellence que l'on trouve au village de Kergonan, dans l'Ile-aux-Moines. Je ne puis voir là, je l'avoue, qu'un cimetière dont les tombes ont été disposées en rond, comme elles le sont en long à Carnac. Il y a cromlec'h, mais rien ne me prouve qu'il y ait témène.

Les Druides n'avait ni temples, ni idoles; ils n'adoraient qu'un seul Dieu, avant la conquête romaine du moins; ils sacrifiaient à ce Dieu, sur des autels bruts, des victimes de toutes sortes; mais ils ne se servaient jamais des métaux dans ces sacrifices, et rejettaient surtout le fer comme impur. Cette proscription du fer tenait peut-être à ce que ce métal s'oxide plus que tout autre au contact du sang. Leurs couteaux sacrés que nous nommons Celtæ étaient toujours façonnés dans la pierre. On a trouvé des couteaux dans toutes les peuplades, tantôt isolés, tantôt en groupes. On vient d'en recueillir trente dans la seule grotte de Tumiac.

Piquants d'un bout, tranchans de l'autre, tous les celtæ sont propres à la destination qu'on leur assigne. Plusieurs ont été évidemment emmanchés, et quelques-uns sont assez volumineux pour avoir servi de haches, et assez forts pour avoir abattu les plus puissants animaux. Un des celtæ trouvés à Tumiac, a 45 centimètres de longueur, et pèse 2620 grammes.

Les celtæ sont ordinairement taillés dans le granit et dans le silex; mais on en trouve aussi en jade et en trémoline dure, et tous sont polis avec une rare perfection.

On a trouvé dans des tombeaux vénètes des colliers et des bracelets d'or, comme aussi des colliers et des bracelets à grains

d'agathe, de jaspe et de quartz ; c'est qu'autrefois on inhumait les morts avec les objets et les bijoux les plus précieux. Cet usage a dû exciter bien des convoitises à la violation des sépultures.

Une des recherches les plus intéressantes à faire, serait celle qui aurait pour objet de découvrir les fonctions et les rangs occupés dans la société, par les morts dont on fouille les tombeaux, suivant la nature des objets qu'on trouve auprès d'eux, suivant que leurs ossements sont entiers ou calcinés, suivant enfin la position que ces restes mortels occupent dans la grotte. Ainsi les celtæ pourraient marquer que le mort avec lequel ils ont été enfouis était un sacrificateur, c'est-à-dire un Druide ; des armes indiqueraient probablement un guerrier ; des colliers d'or révèleraient des chevaliers, ou des personnages opulents et de haut rang...

Puisque nous sommes dans le champ des hypothèses, allons plus loin :

On a trouvé dans la grotte, sous la butte de Tumiac, et dans la chambre de cette grotte, des ossements non calcinés, des *celtæ* et des colliers de jaspe. Ne peut-on supposer que là reposait un Druide; que les Druides n'étaient point après leur mort, mais avant leur sépulture, livrés aux flammes, comme l'étaient les hommes des autres ordres; que les Druides portaient des colliers de pierres précieuses, que tandis qu'on déposait les cendres dans les allées, ou dans les gorges des grottes sépulcrales, seuls les restes des Druides étaient placés dans la chambre même; et qu'enfin le Druide enterré à Tumiac et dont le corps occupait un des côtés de la chambre, n'était qu'un sacrificateur de deuxième ou de troisième classe, le milieu de la chambre étant réservé au chef des Druides dans chaque peuplade? Ne peut-on penser avec quelque raison, que tout le monde ne pouvait aspirer à la grotte, et que beaucoup n'avaient droit qu'au menhir.

Toutes ces suppositions sont sans valeur, je le sais; mais je les lance à dessein comme sujets d'étude, et pour provoquer la critique, parce que la critique sérieuse fait progresser la science.

J'ai parlé, Messieurs, de tous les genres de monuments celtiques que le Morbihan possède ; j'ai établi devant vous des discussions sérieuses sur les diverses destinations que les archéologues leur ont assignées ; et j'ai développé quelques opinions nouvelles, sur lesquelles j'ose appeler votre attention et votre examen.

La carte achéologique que j'ai dressée pour le Morbihan, et que tout antiquaire est apte à rectifier et à compléter, suivant ses connaissances locales et suivant ses vues, est, croyons-nous, une idée nouvelle qui, si elle se généralisait en Bretagne, pourrait nous conduire à des résultats qui ne seraient pas sans importance pour l'étude de son histoire, dans les temps anciens; mais il faudrait que les archéologues des départements voisins voulussent bien diriger leurs recherches, dans le sens suivant lequel nous avons opéré les nôtres, et c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de provoquer et de diriger ces recherches, si vous les croyez utiles.

CHAPITRE II.

DE LA VÉNÉTIE PENDANT LA CONQUÊTE ROMAINE.

J'arrive maintenant à la seconde partie de la tâche que je me suis proposée; partie bien plus ingrate que la première, puisqu'elle est toute de discussion, et que nous ne pouvons ici faire parler des monuments qui n'existent point. La conquête, Messieurs, détruit et ne fonde pas; elle ne laisse après elle, surtout celle de la Vénétie par César, autre chose que des larmes et du sang.

Vous aviez demandé, Messieurs, aux archéologues morbihannais, lors du congrès de Lorient, de vous signaler les monuments d'art militaire, dont on put rapporter l'origine à l'expédition de César contre les Vénètes, et personne parmi nous n'avait pu vous répondre. Je crains bien que cette année, au congrès que vous venez d'ouvrir à Vannes, notre impuissance à vous satisfaire ne soit la même, et pourtant cette question a été traitée, *ex professo*, dans un ouvrage plein d'attrait, de hardiesse et de conviction, par un littérateur de talent, un professeur distingué, mais qui malheureusement n'a pas vu par lui-même les choses dont il parle, et n'est certes pas aussi versé dans les études archéologiques, qu'il l'est dans les études classiques.

Sans doute, le curieux ouvrage de M. Tranois doit avoir un grand succès dans notre province, où tout ce qui touche à notre histoire et à nos monuments éveille un vif intérêt; sans doute,

cet ouvrage bien écrit et qui présente des opinions nouvelles nettement posées et consciencieusement soutenues, pourra satisfaire les esprits intelligents qui n'auront ni vu, ni étudié sur les lieux les choses dont il traite; mais je ne pense pas que les convictions de M. Tranois fassent naître beaucoup de convictions parmi les hommes sérieux qui ne se laissent pas entraîner par les séductions du style, qui veulent voir avant de croire, et qui visiteront ou auront visité avec soin Conlo, Holavre, Gavr'innis et Pen-Castel, où César a laissé, selon M. Tranois, des traces ineffaçables de son passage.

Quoique plein d'estime pour M. Tranois qui a laissé, parmi nous, les plus honorables souvenirs; quoique pénétré du mérite littéraire et de la valeur scientifique de son œuvre, je ne puis (forcé que je suis par mon sujet même), me dispenser de combattre ici, avec l'énergie qui naît d'une étude sérieuse et d'une entière conviction, ce que je crois voir dans cette œuvre d'appréciations erronées, d'affirmations trop hardies, de conclusions légèrement formulées, et d'impossibilités physiques.

Si M. Tranois était un homme sans mérite, si son œuvre était sans importance, si les erreurs qu'il tend à consacrer étaient sans portée, je me donnerais bien garde d'attirer l'attention sur lui et de provoquer la discussion sur ses opinions; car je suis de ceux qui pensent que la critique sérieuse ne doit s'attaquer qu'aux hommes et aux choses de valeur; mais il n'en est pas ainsi du système que M. Tranois a développé sur la guerre de César contre les Vénètes. Ce système est simple, facile, et par là même entraînant; mais je le crois complètement erroné, et je dois l'attaquer dans toutes ses parties; aussi, avant de commencer la discussion, je prie M. Tranois de me pardonner une critique qui sera de ma part aussi respectueuse que ferme, aussi bienveillante que franche, mais qui doit être absolue sur un terrain que je crois être celui de *la vérité.*

Amicus Plato, magis amica veritas.

Toute la partie archéologique de l'ouvrage de M. Tranois, manque d'une base solide, car il n'a rien vu par lui-même, si ce n'est Conlo. Il avoue, avec une louable bonne foi, qu'il ne parle de la chaussée de Goalabre et de celle de Gavernis (deux îles dont il connaît mal le nom), que sur des renseignements qu'il n'a pas contrôlés; et pour Pen-Castel, dont il n'a qu'un souvenir confus, il s'en rapporte à la description de Cayot Délandre, qu'il n'a pas suivie cependant.

Vous voyez, Messieurs, que les erreurs qu'a pu commettre M. Tranois, s'expliquent facilement, et que s'il a eu le tort, fort grave en archéologie, de s'en rapporter à des indications et à des descriptions fournies par des hommes fort honorables sans doute, mais complètement étrangers aux études et aux délicates appréciations monumentales, au moins ces erreurs ne compromettent en aucune manière la rectitude de son jugement, qu'il n'a exercé ici que sur des données inexactes.

Quant à la partie systématique, elle me semble conçue et écrite sous l'empire d'une préoccupation qui pèche aussi par la base; cette préoccupation, la voici :

La description que fait César des oppida des Vénètes, se rapporte au Morbihan, et ne peut se rapporter qu'à lui seul. Or, les Vénètes du Morbihan dont la marine était puissante, n'avaient pas de places plus fortes à opposer à César que leurs îles, et c'est dans ces îles qu'ils ont dû se réfugier : donc, c'est autour de ces îles qu'on doit chercher les chaussées et les digues que César, comme il nous l'apprend, fut obligé de construire pour s'en emparer.

Si l'on objecte à M. Tranois que César ne parle pas d'îles, mais seulement de promontoires, M. Tranois répond : « *lingulis et promontoriis* sont des expressions qui caractérisent on ne peut mieux les îles et les presqu'îles qui bordent les rivages du golfe morbihannais, et qui étaient devenu les oppida. »

C'est de cette opinion bien arrêtée, quoiqu'elle ne soit fondée

que sur une interprétation forcée, que M. Tranois part pour arriver à des applications plus forcées encore; car, après nous avoir montré César élevant des chaussées pour attaquer des îles situées à cent mètres du rivage, il nous le montre bientôt construisant des digues de dix-huit cents mètres et plus, au milieu de courants dont nous connaissons tous l'irrésistible violence. Eh bien, pour prouver que ce ne sont pas des îles écartées que César a attaquées, et que la description que ce général donne des oppida des Vénètes ne se rapporte pas au Morbihan, je me contente d'opposer à M. Tranois, M. Tranois lui-même, car voici ce qu'il dit, page 26 :

« La plus grande partie des places étaient situées dans des îles, » mais dans des îles où l'on pouvait parvenir à pied, ou du moins » d'une manière guéable au moment de la basse mer. Le général » romain qui d'ailleurs à l'époque de ces attaques avait très-peu » de vaisseaux, n'osait en faire usage, dans la crainte, nous » dit-il, que le reflux ne les laissât à sec. »

Ne trouvons-nous pas, Messieurs, dans ces deux phrases de M. Tranois, le renversement complet du système qu'il veut établir? car, en premier lieu, les îles situées à dix-huit cents mètres et plus de la côte, et où l'on ne pouvait parvenir à mer basse d'une manière guéable, n'ont point été attaquées par César, et dans ce cas, ce n'est pas lui qui a construit la chaussée de Gavr'innis, et encore moins celle de Holavre (vrai nom de l'îlot que M. Tranois nomme Goalabre). Les navires peuvent aborder ces îles à toute hauteur de marée, sans rester jamais à sec, du moins les navires que César avait à son service et qui marchaient à la rame.

En second lieu, César n'ayant avec lui que quelques navires, on ne saurait admettre que le théatre des siéges entrepris par ce conquérant fut le Morbihan même.

En effet, comment supposer que quelques vaisseaux romains aient pu pénétrer dans cette mer *fermée*, si bien gardée, du reste,

par une flotte de deux cents vingts voiles; enfin, comment admettre que ces quelques vaisseaux aient séjourné plusieurs mois dans le Morbihan, le sillonnant en tous sens, de Port-Navalo à Conlo, de Conlo à Holavre, de Holavre à Gavr'innis, sans avoir été pris, détruits ou brûlés par les Vénètes maîtres de cette mer.

Après avoir passé la Vilaine, César s'est trouvé chez les Vénètes et a été forcé d'attaquer les oppida de la côte, depuis Billiers jusqu'à Arzon, afin de préparer à la grande flotte qui devait plus tard le rejoindre, des abris et des ports de refuge qu'elle n'eut point trouvés sur une côte insoumise. Or, César a dû rencontrer sur cette côte de quoi l'occuper au moins quatre mois, s'il a été forcé de faire le siége de tous les promontoires, de toutes les langues de terre, de tous les îlots détachés qu'on y rencontre. Ces caps et ces îlots bordés de rochers qui découvrent à mer basse, offrent bien toutes les difficultés dont parle César, et qui faisaient courir aux quelques vaisseaux qui l'accompagnaient des dangers sérieux.

Mais, admettons un instant que les convictions de M. Tranois soient fondées, et que ce sont bien les îles et les presqu'îles du Morbihan, que César désigne comme les ayant attaquées et prises ; nous sommes forcés alors d'étudier avec soin les chaussées et les digues dont M. Tranois fait remonter l'origine à ce conquérant, et c'est ce que nous nous empressons de faire.

Nous nous arrêterons d'abord à Conlo, « où l'on remarque, dit » M. Tranois, les traces d'un vieux campement, un *oppida* sans » doute, * et où subsistent encore, dans presque toute la traversée, » les assises d'une chaussée enlevée par les eaux depuis plusieurs » siècles. Le service de Conlo à Vannes et autres lieux voisins se » fait en bateau avec la plus grande facilité ; d'un autre côté, on peut

* A l'exemple de M. Tranois, je fais le mot *oppida* invariable, quoique je sache bien qu'en latin ce mot soit le pluriel d'oppidum. J'agis, à son égard, comme on le fait à l'égard des mots *celtæ* et *tumulus* qu'on emploie, soit au singulier, soit au pluriel, sans en changer les désinences.

» en sortir et y entrer à pied au moyen d'un petit sillon en pierres,
» qui traverse le passage du nord au sud. Il a donc fallu, pour en-
» treprendre une construction aussi dispendieuse que celle dont on
» retrouve les traces, un motif d'intérêt public, et la guerre faite
» par César aux Vénètes, vient nous la faire connaître. »

J'aurais ici bien des objections à opposer à M. Tranois; mais je me borne à en établir quelques unes qui suffiront et au-delà à démontrer que d'autres causes d'intérêt public que la guerre, ont dû faire entreprendre cette *énorme chaussée de moins de quatre mètres* de largeur, et de plus, à vous prouver, Messieurs, l'impossibilité que ce soit César qui ait élevé cette chaussée.

Tout le monde sait ici que les abords de Vannes, soit par l'ancien, soit par le nouveau chenal, sont impraticables à marée basse; tout le monde sait aussi que tous les habitants des îles du Morbihan, aussi bien que ceux de la presqu'île de Langle, passent à basse mer, par l'île de Conlo, pour venir à Vannes, et qu'on ne trouve aucun abord possible ailleurs pour les bateaux, la côte étant partout encombrée de vases qui en rendent les approches impossibles.

Voilà, je pense, un motif d'utilité publique suffisant pour faire établir une chaussée entre Conlo et la terre ferme. Je n'ai pas besoin, comme le fait M. Tranois, de faire intervenir ici un intérêt privé qu'il serait facile cependant d'établir.

Ainsi, de Langle à Conlo, un batelier trouve à gagner son pain quotidien, seulement en exploitant les besoins de cette chétive et pauvre population de la presqu'île de Séné; et pourquoi le propriétaire de Conlo n'eut-il pu établir une chaussée et un droit de passage sur cette chaussée, qui sert, non seulement aux habitants de la presqu'île de Langle, mais à tous les habitants des îles et à beaucoup de riverains du Morbihan?

Je serais assez disposé à croire que l'île de Conlo a pu appartenir autrefois aux moines de Boëdic, qui pouvaient bien y

élever de jeunes taureaux, puisque M. Tranois prétend que Conlo, en transformant *u* en *n*, et *eau* en *o*, veut dire île des jeunes taureaux, et que ces religieux ont bien pu établir la chaussée et exiger un droit de passage.

Mais je n'ai point à désigner ici l'auteur ou les auteurs de la chaussée de Conlo; j'ai seulement à prouver que ce n'est pas César qui l'a construite, et pour cela, il me suffit de jeter les yeux sur la seule assise de pierres qui existe encore.

Cette assise est régulière, de même largeur partout, et tirée au cordeau dans toute sa longueur. Est-ce là, je vous le demande, un ouvrage militaire ou un ouvrage civil? Est-ce en présence d'un *oppida*, d'un camp peuplé d'ennemis qu'une armée exécute des travaux réguliers?

Je ne crois pas plus à l'oppida que M. Tranois place à Conlo, qu'aux deux témènes que M. Mahé veut y voir. Des parapets en terre, élevés de deux pieds et demi, ne peuvent convenir qu'à des clôtures, et de nos jours, on en élève à Conlo même de semblables. Je sais bien que ces parapets ont dû être plus élevés autrefois, et que le temps les a affaissés; mais la largeur des fossés qui règnent autour de ces parapets, prouve que leurs dimensions, en largeur et en hauteur, n'ont jamais dépassé ceux des talus de nos champs.

La chaussée de Conlo n'a rien de romain; elle était inutile pour César qui n'avait personne à combattre dans cette île; et dans tous les cas, si César avait eu là un ennemi à attaquer, il eut entassé des terres et des pierres pour refouler la mer, sans s'inquiéter, le moins du monde, de symétrie et de régularité.

Passons maintenant à la chaussée de Holavre, que M. Tranois heureusement n'a jamais vue; je dis heureusement, parce que l'erreur dans laquelle il a été entraîné n'est pas la sienne, et que, pour l'attaquer, je me sens les coudées plus franches.

Quoi qu'on ait pu dire à M. Tranois touchant la chaussée de Holavre, j'ose affirmer que César, pas plus que personne, n'a à reven-

diquer une seule pierre dans sa construction, car c'est une chaussée naturelle ; et, dans le cours de mes voyages, en qualité de chirurgien entretenu de la marine de l'État, j'ai eu occasion de voir des chaussées du même genre, formées de rochers entassés et affectant des dispositions tantôt allongées et tantôt circulaires. Ouvrez, Messieurs, le *Pilote français* de M. Beautemps-Baupré, et vous verrez, sur la carte du Morbihan, la chaussée de Holavre désignée comme un plateau de roches qui couvre et découvre suivant les marées ; vous verrez qu'à l'extrémité de la chaussée, on trouve immédiatement 38 pieds d'eau, au niveau des plus basses mers observées. Le banc est *acore,* comme on dit en marine.

Ce banc ou chaussée de Holavre marche droit au N. E., vers le cap de Pen Boc'h, où M. Tranois voit une tête de pont à protéger, dans les ruines romaines qu'on y remarque. C'est donner à cette chaussée un développement de 3,000 mètres! Où sont les carrières qui ont fourni les matériaux de cette immense chaussée? Dans cette direction, la chaussée de Holavre rencontrait les iles de Logoden, M. Tranois en a-t-il trouvé là quelque trace ?

Mais, admettons que la chaussée fît un coude pour rejoindre la pointe d'Arradon ; alors, elle coupe directement les courants de la rivière de Vannes, et M. Tranois lui-même juge la chose impossible, car il dit : « Du promontoire où attère aujourd'hui le bac » du passage, il serait de toute impossibilité, à cause des cou- » rants, d'élever une chaussée quelconque pour arriver à l'Ile-aux- » Moines ; il y avait donc une raison décisive pour que le général » romain tournât tous ses efforts contre l'île de Goalabre. »

Mais, quelle différence y a-t-il donc entre le courant près de Holavre et le courant près de l'Ile aux-Moines ? N'est-ce pas le même volume d'eau lancé dans la même direction, dans les mêmes espaces et sur les mêmes profondeurs ?

Enfin, qu'est ce que César va faire à Holavre, rocher sans eau et sans aucune importance, éloigné d'ailleurs de plus de deux cents

mètres de l'Ile-aux-Moines? Entre ces îles on ne trouve pas trace de chaussée. Il était aussi facile, ou du moins il n'était pas plus difficile à César, d'aller directement de la pointe d'Arradon à la pointe de l'Ile-aux-Moines par la Truie, que d'aller chercher Holavre par de plus grands fonds, et c'était bien plus court.

Mais laissons Holavre, passons à Gavr'innis où nous allons encore trouver une chaussée que M. Tranois ne connaît que par des rapports. J'ai passé en canot, le 16 mai dernier, de Gavr'innis à Larmor-Baden, sans pouvoir observer cette chaussée que j'avais le plus grand désir de voir; mais admettons-la, et demandons à M. Tranois quelle preuve il a qu'elle est due à César; M. Tranois répond : « Cette chaussée est un immense travail qui n'a pu être » entrepris que dans un but du plus haut intérêt, et quel autre but » que celui d'une conquête eut pu motiver des travaux et des dé- » penses considérables? La valeur de l'île de Gavr'innis est bien » loin d'approcher des frais qu'a dû coûter une pareille construc- » tion; donc, certainement cette chaussée est encore une de celles » que César nous dit avoir construites pour l'attaque des îles vé- » nétiennes. »

Mais, doit-on mesurer toujours l'importance des travaux à la valeur des lieux? D'ailleurs, en raisonnant ainsi, on arriverait facilement à transporter le théâtre de la guerre, du Morbihan sur les bords de l'Etel, où l'on voit des chaussées énormes dues à des efforts tellement gigantesques, que nos paysans les disent surhumains, et qui ne sont nullement en rapport avec la valeur vénale des îles qu'elles relient à la terre? J'aurais même à montrer deux chaussées vraiment romaines, élevées à Nostang par les Romains, dans des lieux sans importance actuelle.

Revenons à la chaussée de Gavr'innis, à laquelle je veux bien croire sans l'avoir vue, et de laquelle je ne puis parler que sur la description qu'en donne M. Tranois, d'après les pêcheurs de Locmiquel et ceux de Larmor.

« Dans les plus basses marées, la chaussée découvre jusqu'aux » trois quarts du trajet entre les deux terres, et vers le milieu, il y » a une coupure qui semble avoir dû autrefois être recouverte d'un » pont. »

Cette coupure recouverte d'un pont, ne suffit-elle pas, pour prouver que cet ouvrage régulier n'a pu être opéré par César, en présence des combattants de l'île, et de la formidable flotte des Vénètes qui, de jour comme de nuit, à la marée haute comme à la basse mer, aurait inquiété les travailleurs romains et détruit leurs labeurs, ne fut-ce qu'en confiant des poutres aux rapides courants qui règnent dans ces parages. Ce n'est pas en quatre mois que la chaussée de Gavr'innis eut pu être faite, surtout dans les conditions où devait se trouver César. Comment admettre que les Romains, après avoir terminé une des piles ou culées du pont, aient pu établir une seconde pile à plusieurs mètres de la première, et transporter les matériaux pour la construction de la chaussée au-delà de la coupure ménagée? Cette coupure seule nous dit qu'on a travaillé à cette chaussée et du côté de la terre et du côté de l'île.

Et, croyez-le bien, Messieurs, si l'on a travaillé des deux côtés, c'est que des deux côtés il y avait un puissant intérêt à le faire... En effet, on sait qu'un monastère existait autrefois à Gavr'innis, et que les ruines d'une chapelle se voyaient encore dans cette île, il y a moins de 30 ans. Un crucifix en cuivre ciselé, de style byzantin, trouvé dans les ruines du monastère, et qui date certainement du onzième siècle, prouve que ce monastère existait dès cette époque. Or, dans ce siècle où la foi était vive et faisait des miracles, où les besoins religieux étaient comptés avant tout et satisfaits les premiers, les nombreux habitants de ces côtes n'ont-ils pas dû chercher à établir des rapports faciles entre l'île et la terre? Ne sont-ce pas eux qui, connaissant la violence des courants, ont ménagé volontairement une voie à ces courants? Ne sont-ce pas eux *enfin qui, libres* des deux côtés, encouragés et secondés par les

religieux, ont établi le pont qui surmontait la chaussée que, malgré tout leur zèle et tous leurs efforts, ils n'ont peut-être jamais terminée, puisqu'il n'en reste pas trace du côté de l'île.

La chaussée de l'Ile-de-Saint-Cado qui est aussi une œuvre gigantesque, qui est aussi coupée et surmontée d'un pont, et qui certes a occasionné plus de frais que l'île ne vaut, est due aux mêmes besoins et au même zèle religieux.

Avant de suivre M. Tranois dans la presqu'île de Rhuys, je crois devoir vous dire un mot sur la découverte de pièces romaines opérée au Major. M. Tranois déplore la perte de ces pièces, vrais trésors pour l'histoire, parce qu'il croit qu'elles pouvaient être propres à expliquer bien des choses Sans doute, la disparition de ces pièces est un fait regrettable, mais leur découverte au Major n'était propre qu'à faire constater le séjour des Romains dans cette presqu'île, qu'ils ont probablement fortifiée eux-mêmes, comme moyen de domination après la conquête. Les pièces trouvées au Major portassent-elles toutes l'effigie de César, ne sauraient prouver que les fortifications qu'on y remarque, aient été élevées par les Vénètes, ni qu'elles aient été occupées par les soldats de César avant la bataille navale qui a soumis à ce conquérant la Vénétie domptée, et c'est la seule chose qu'il faut prouver ici.

Préoccupé de l'idée que le golfe morbihannais avait été le théâtre de la guerre relatée dans César, M. Tranois fait commettre à ce général une faute militaire impardonnable, dont il ne trouve certainement pas la trace dans les commentaires; ainsi il dit :

« Il ne peut être douteux que l'attaque de César ne se fit simul-
» tanément sur les deux côtés du golfe. »

J'en demande bien pardon à M. Tranois; mais le fait qu'il affirme me paraît très-douteux.

César, que M. Tranois place dès le début de la guerre au centre de la Vénétie, dans une contrée où toutes les forces des Vénètes et de leurs alliés étaient réunies, était certes un général trop habile

pour exposer son armée en la divisant. Maîtres de la mer, les vaisseaux vénètes pouvaient transporter toutes les forces de la république à Pen-Castel, par exemple, y écraser les troupes romaines isolées sur ce point, et ramener ces forces à Gavr'innis, pour écraser à son tour César, fort occupé dans un siége difficile, et livré à des opérations gigantesques.

Avant de vous parler, Messieurs, du fameux combat naval entre Brutus et les Vénètes; avant de décider, si c'est possible, le lieu où il fut livré, je dois vous occuper un instant des fortifications de Pen-Castel, ou plutôt de la pointe de Saint-Nicolas, dont Cayot Délandre a fait un camp romain et M. Tranois un *oppida* vénète. Les deux opinions sont émises sans hésitation et les deux convictions sont absolues.

Ainsi, Cayot Délandre dit : « Il est évident pour moi que cet » ouvrage n'était autre chose qu'un retranchement qui se trouvait » en rapport avec la voie romaine de Port-Navalo, et le nom de » Pen-Castel que porte le moulin m'en fournit une preuve. »

De même, M. Tranois soutient « que ce sont bien là des travaux » gaulois, et la description que donne César, dans ses commen- » taires, de la manière dont nos ancètres construisaient leurs for- » tifications, ne laisse aucun doute à cet égard. En effet, l'historien » romain dit : *Duplici altissimo muro munierant.* »

Laquelle accepter de ces deux affirmations? Ne serait-il pas prudent d'attendre que des fouilles nous aient édifiés sur la nature des fortifications du promontoire de Saint-Nicolas? Le voisinage d'une voie romaine et le nom de Pen-Castel ne me suffisent pas pour accepter sans examen l'opinion de Cayot Délandre, comme aussi la circonstance d'une double enceinte ne me paraît pas assez décisive, fut-elle exacte, ce qui n'est pas, pour me ranger à l'avis de M. Tranois. Car César, au livre Ier de ses commentaires, cite un oppida gaulois qui n'avait qu'un mur simple; il cite au livre II *un oppida* qu'on ne put prendre à cause de l'élévation de son mur;

et enfin au livre VII, on voit un *oppida* dont l'enceinte était protégée par des tours; et cela prouve, il me semble, qu'une double enceinte ne suffit pas pour caractériser un *oppida* gaulois.

Le 21 et le 22 juillet 1853, j'ai visité avec plusieurs personnes éclairées (M. l'Ingénieur en chef, M. Taslé, M. Louis Galles, etc.), les fortifications de Pen-Castel, qu'on nomme dans le pays Pointe de Saint-Nicolas. Nous avons tous reconnu que ces fortifications n'étaient ni gauloises, ni romaines, et qu'elles ne formaient qu'une simple enceinte. La presqu'île est complètement coupée par un rejet de terre énorme, couronné d'un mur d'un mètre soixante centimètres d'épaisseur. Un mur, simple aussi, entourait toute l'extrémité du cap, à la pointe duquel se remarquaient les ruines d'une chapelle et de nombreux bâtiments, dont les murs d'un mètre d'épaisseur, et ruinés à raz-terre, portaient le cachet du moyen-âge. Dans les ruines des murs d'enceinte du cap, on trouve, mais seulement à leur base, des tuiles à rebord, jetées sans ordre, et j'y ai trouvé, avec M. Louis Galles, un morceau de verre, une poterie romaine brisée, et les débris d'un très-petit pot relativement récent. En dehors de l'enceinte fortifiée, j'ai remarqué les ruines d'un autel druidique complètement brisé. Il est donc loisible de penser que les gaulois d'abord et que les Romains ensuite ont occupé autrefois le cap Saint-Nicolas; mais on doit convenir que les fortifications dont nous voyons les ruines de nos jours, ne sont ni romaines ni gauloises, et que selon toute apparence elles sont du moyen-âge. Je ne puis décider cependant si elles sont dues aux Templiers, comme on le croit dans le pays, ou aux Espagnols qui ont séjourné dans notre département, au temps de la ligue. Quant aux ruines à l'extrémité du cap, elles paraissent avoir appartenu à une communauté, probablement de templiers.

Parlons maintenant de la bataille navale qui, selon M. Tranois, aurait eu lieu à l'entrée du Morbihan.

Je ne m'arrêterai point ici à discuter sur la valeur de certaines

expressions du texte de César; car les discussions grammaticales ne sont bonnes qu'à embrouiller les questions. J'irai droit au fait, et je vais prouver à M. Tranois que le combat naval est impossible là où il le place.

1re IMPOSSIBILITÉ. — César, d'après M. Tranois, a pris Gavr'innis et le Major; il se placera donc ou sur l'île, ou sur la presqu'île pour bien voir; mais dans un lieu comme dans l'autre il ne verra rien, ou verra fort mal, car d'une part l'Ile-Longue, et d'autre part l'Ile-Renaud et les deux îles du Grand et du Petit Veizit, lui déroberont la vue du combat...

2e IMPOSSIBILITÉ. — « Mais, dit M. Tranois, César devait oc-» cuper l'Ile-Longue. » Et comment César aurait-il pu s'emparer de cette île autour de laquelle on ne trouve pas trace de chaussée. Sans chaussée et sans flotte, comment César a-t-il pu prendre l'Ile-Longue, en présence d'une flotte de deux cent vingts voiles?...

3e IMPOSSIBILITÉ. — César dit que dès que sa flotte fut aperçue de l'ennemi, deux cent vingts environ de leurs vaisseaux, parfaitement armés et équipés, sortirent du port et vinrent se placer devant les galères romaines. Or, en plaçant le combat naval devant Locmariaquer, M. Tranois intervertit les rôles des deux flottes, car, d'après lui, ce sont les galères romaines qui vinrent se ranger devant les vaisseaux vénètes, surpris au port même, là où de nos jours mouillent encore les grands navires.

4e IMPOSSIBILITÉ. — Le combat naval dure au moins quatre heures, au milieu d'une passe où règnent de violents courants. Dès le commencement de l'action le vent mollit : or, dans ces conditions, les navires vénètes dépourvus de rames, doivent être entraînés en dérive, qu'il y ait flux ou qu'il y ait jusant, et l'action engagée devant César doit se terminer loin de lui.

5e IMPOSSIBILITÉ. — Les Romains armés de faux coupent les manœuvres, déchirent les voiles, et font tomber les vergues des navires vénètes qui, privés de leurs agrès et attaqués isolément par

plusieurs galères romaines, sont pris à l'abordage... « Epouvantés et ne trouvant, dit César, nulle ressource contre ce genre d'attaque, les barbares détournent leurs navires et prennent la direction du vent, lorsque tout-à-coup il survient un calme plat qui leur rendit tout mouvement impossible.... »

Comprenez-vous, Messieurs, tout mouvement impossible, au jusant d'équinoxe, devant l'entrée du Morbihan!... tout mouvement impossible à des navires dégréés, là où de nos jours nos meilleurs vaisseaux, aidés d'une brise favorable, pourraient à peine refouler le courant!

6e IMPOSSIBILITÉ. — Dion Casius dit : « Tous ceux (les navires » vénètes) qui restaient à sec étaient, faute de défenseurs, traînés » sur la plage. » Et M. Tranois dit, par la bouche de M. Ripault : « La mer se retirait, et plusieurs vaisseaux dépourvus de leurs » marins blessés ou tués, restaient presqu'à sec sur la grève, et » alors les Romains les tiraient du côté de la terre. » Or, quels sont les fonds qui restent à sec, ou presque à sec sur le lieu que M. Tranois a choisi pour le théâtre du combat naval? Prenez, Messieurs, une carte marine, et vous verrez que les plages qui découvrent en ce lieu, se trouvent, d'un côté, entre les deux îles Veizit, et de l'autre, devant Locmariaquer. Il faut donc, pour que les soldats de César aient pu tirer à terre les vaisseaux vénètes échoués, supposer que César se soit emparé des îles Veizit où l'on ne voit pas trace de chaussées, ou de Locmariaquer, ce qu'on ne peut admettre.

Comme vous le voyez, Messieurs, il est impossible, historiquement et physiquement impossible, que le combat naval ait eu lieu à l'entrée du Morbihan.

J'ai combattu avec une certaine énergie les opinions de M. Tranois, Messieurs, parce que je crains que ces opinions présentées avec les caractères d'une conviction éclairée, ne faussent les idées du *public intelligent* qui croit souvent sans voir, et ne con-

sacrent ainsi des erreurs que vos réunions ont surtout pour but de prévenir et de redresser ; mais je ne crois pas avoir outre-passé les bornes d'une critique honnête, la seule qui soit permise avec un homme du caractère et du mérite de M. Tranois.

Maintenant, Messieurs, permettez-moi de faire avec César la guerre aux Vénètes, mais en commençant tout d'abord par essayer de résoudre une difficulté qui a divisé bien des archéologues : je veux parler du fameux *Mare conclusum*, expressions qui forment ici une question préalable importante.

L'épithète de mer *fermée* est fausse en tout cas, que César ait entendu l'appliquer à la Méditerranée ou au Morbihan, car ni l'une ni l'autre de ces mers n'est fermée ; ce n'est donc que sur un *lapsus plumæ*, sur une expression vicieuse, que le débat est établi depuis longtemps.

Par ces mots : *Mare conclusum*, César a-t-il voulu parler du Morbihan, ou a-t-il placé ces expressions avec une intention ironique dans la bouche des Vénètes, pour désigner la Méditerranée ? Pour moi, j'adopte cette dernière manière de voir, que je soutiens par les considérations suivantes :

César n'avait pas de flotte, et pour combattre un peuple très-exercé dans la marine, il était forcé de faire construire un très-grand nombre de galères. Ces galères, construites sur la Loire, ne devaient marcher qu'à la rame. Or, pour lutter, avec de tels navires, contre les vaisseaux des Vénètes, qui manœuvraient parfaitement à la voile, l'unique ressource, comme le dit César lui-même, était de l'emporter par l'agilité et le rapide mouvement des rames. Il fallait donc se procurer des rameurs éprouvés, et c'est ce qu'ordonna César à Crassus, en lui recommandant de faire venir des rameurs de la Provence dont les marins étaient renommés, surtout ceux de Marseille. Quand on traduit *remiges ex provinciâ institui*, par *former des rameurs dans la province*, on traduit mal, et je le prouve :

D'abord *ex provinciâ* ne veut pas dire dans la province, mais bien de la province. L'Anjou, où la septième légion romaine était en quartier d'hiver, n'était pas une province romaine ; César ne pouvait donc pas commander à Crassus de former des rameurs dans la province, en parlant du pays des Andes. Quand on voulait désigner une province quelconque de l'empire, on ajoutait le nom spécifique au nom générique, et quand on employait seul le mot *provincia*, on entendait la *Provence,* qui était la province romaine par excellence dans les Gaules. Enfin, Crassus ne pouvait former des rameurs avant qu'il eût des galères ; ainsi, faire dire par César à son lieutenant de former des rameurs avant qu'il eût des navires, c'est faire commettre à ce général une étourderie dont il n'était pas susceptible.

De ce que la flotte romaine était montée par des marins provençaux, je conclus que l'épitbète de *mare conclusum* doit s'appliquer à la Méditerranée, car alors les Vénètes pouvaient dire avec raison, qu'une navigation à la rame était bien autrement difficile dans le vaste Océan, ouvert de toute part, que dans la Méditerranée qui est une mer *fermée* *, sans flux ni reflux, où l'on peut sans danger raser la terre partout, l'aborder en tout temps, hâler sans risques les galères sur la côte.

Le danger que César fait surtout ressortir dans l'Océan, et qui paraît l'avoir le plus frappé, c'est l'alternative des marées qui, comme on le sait, est inconnue dans la Méditerranée. Le Morbihan éprouvant des flux et des reflux comme l'Océan, ne pouvait être pour César une mer fermée.

Pour les Vénètes, les rameurs provençaux étaient des *marins d'eau douce,* comme on dirait de nos jours ; ils devaient penser que sur l'Océan dont ils ne connaissaient ni les côtes, ni les îles,

* Cicéron dit *aqua conclusa,* pour eau dormante ; César pouvait bien dire *mare conclusum,* pour mer dormante, c'est-à-dire sans flux ni reflux.

ni les bas-fonds; où les tempêtes sont fréquentes; où les vagues brisent avec fureur; où les ports sont rares; où les plages et les rescifs découvrent à mer basse; les matelots méditerranéens ne pourraient naviguer à l'aviron, et ne sauraient, en cas de brise violente, abriter leurs faibles galères, et les tirer sur la côte hérissée partout de rochers et de galets, ou encombrée de vase, alors surtout que tous les promontoires et toutes les îles étaient occupés par des ennemis.

M. Ripault a traduit *navigationem* par *tactique;* c'est altérer le sens de la phrase, car *ac longè aliam esse navigationem in concluso mari atque in vastissimo atque apertissimo oceano perspiciebant* ne peut dire autre chose que ceci : les Vénètes comprenaient bien que la navigation dans la Méditerranée est toute autre que dans le vaste Océan ouvert de toute part, c'est-à-dire sans abris. Pour désigner le Morbihan, César emploie le mot *portus,* parce que l'on y peut trouver partout des abris, qu'on y mouille partout en sûreté, et que d'ailleurs il voyait les vaisseaux vénètes y entrer et en sortir continuellement; aussi, pour dire que les vaisseaux barbares sortirent du Morbihan, pour aller au-devant de la flotte romaine dès que cette flotte fut aperçue par eux, ce qui certes eut lieu longtemps avant qu'elle fût parvenue au Morbihan, César dit : « *Naves eorum paratissimæ, atque omni genere armorum ornatissimæ, profectæ ex Portu nostris adversæ consisterunt.* » Leurs vaisseaux parfaitement armés et équipés sortirent du port, et vinrent se placer devant les nôtres. Le port c'est le Morbihan, car il n'est pas dans le Morbihan un port qui pût contenir deux cent vingts navires, envergués, prêts à partir.

Ces difficultés écartées, suivons César qui part de l'Anjou, au commencement de l'été, l'an 54 avant Jésus-Christ, laissant à Brutus le commandement de la flotte en construction, ainsi que celui des vaisseaux qu'il avait obtenus des peuples de la Saintonge et du Poitou. Il donne à Brutus l'ordre de le rejoindre le plustôt possible

chez les Vénètes, chez lesquels il va s'engager à la tête de ses troupes de terre, suivi seulement de quelques navires alliés qui doivent lui servir à passer les fleuves et les bras de mer, et aussi dans l'attaque des oppida vénètes placés sur des langues de terre qui s'avancent dans la mer. Arrivé à la Vilaine où commence le territoire vénète, quelle direction va-t-il prendre? Trois motifs puissants doivent le décider à se jeter vers la côte. Le premier, c'est que les ennemis ne tiennent point la campagne, et que, pour les trouver, il faut aller les attaquer dans les camps situés sur les caps, où ils se sont retirés avec tous leurs biens, et qu'ils ont retranchés en les coupant jusqu'aux eaux vives, de manière qu'aucun accès ne soit laissé aux gens de pied quand la mer est haute, ni aux vaisseaux quand la mer est basse.

Le second motif, c'est qu'il faut qu'il reste constamment en communication avec les quelques vaisseaux qui l'accompagnent, dont il a besoin pour assiéger les oppida, et qui ont encore plus besoin de lui qu'il n'a besoin d'eux, menacés qu'ils sont par l'approche répétée des vaisseaux vénètes.

Le troisième motif enfin, et celui-là est décisif, c'est qu'il faut qu'il enlève les camps retranchés sur les promontoires, pour préparer à la grande flotte qui doit le rejoindre des abris et des baies de refuge; parce que cette flotte doit trouver d'immenses difficultés à naviguer sur une vaste mer, sujette aux tempêtes. La flotte de Brutus est son unique espoir pour terminer la guerre, car sans elle il ne peut atteindre ses ennemis qui passent de l'oppida qu'il vient de prendre dans d'autres oppida qu'il devra prendre encore. Cette flotte de Brutus, si importante pour lui, a, d'ailleurs, bien d'autres dangers à craindre que ceux que lui préparent les marées, les tempêtes et les écueils; car elle a à combattre des vaisseaux solidement construits, admirablement équipés et montés par d'excellents marins qui connaissent tous les dangers de ces mers, et sont exercés à les braver. Il faut donc que César soit à la côte

pour protéger cette flotte, en recueillir les débris si la tempête la disperse, les soldats et les matelots en cas de défaite.

Pendant quatre mois, César s'obstine à entreprendre et à conduire à fin des siéges fatigants qui n'amènent rien de sérieux pour l'issue de la guerre; mais, enfin, il se décide à attendre sa flotte qui, longtemps contrariée par les vents et par les dangers d'une navigation sur des mers inconnues, ne peut cependant tarder beaucoup à le rejoindre.

Ici vient naturellement cette question : Où s'arrête César pour attendre cette flotte ?...

Nous avons vu que M. Tranois le plaçait à l'ouest et sur les bords du Morbihan; d'autres archéologues l'ont placé plus loin encore vers l'ouest, au-delà de la rivière de Crach et même à Carnac.

Mais nous avons dit, Messieurs, et nous répétons que César, en quatre mois, n'a pu, sans flotte, s'emparer de toutes les îles et de tous les promontoires où les Vénètes s'étaient retirés, et nous disons de plus que jamais ce général n'aurait commis la faute énorme de se couper à lui-même toute communication avec une flotte pour laquelle il avait tout à craindre et sans laquelle cependant, comme il avait dû le reconnaître, il ne pouvait espérer de terminer la guerre.

César doit donc attendre sa flotte à l'est du Morbihan, dans la presqu'île de Rhuys où, en quatre mois, il aura eu de la peine à arriver, s'il a fait le siége de tous les caps qui ont pu être retranchés de la Vilaine au Morbihan.

Dans le cours de la discussion, j'ai relevé tous les détails du combat naval si funeste aux Vénètes, à la ruine desquels le génie romain, la fortune de César et les caprices du sort contribuèrent d'un commun accord et si fatalement. Je ne saurais d'ailleurs expliquer et commenter toutes les phases de cette terrible bataille aussi bien que l'a fait M. le comte de Grandpré, capitaine de vaisseau, *qui a traité ce sujet* d'une manière supérieure et en homme du *métier*.

Vous voyez, Messieurs, que loin de répondre à votre question en vous citant les ouvrages militaires qu'on pourrait faire remonter à la guerre de César dans la Vénétie, j'ai tout fait pour prouver qu'il n'en existait pas, là où l'on prétendait en voir. Mais, à ceux qui ont le loisir de les chercher, je dirai : Parcourez les côtes de l'Océan, de la Vilaine à Saint-Gildas, étudiez soigneusement les promontoires de Penlan, de Mur-Balise, de Kervoyal, de Pénerf, de Penvins, de Beglan, et si César a laissé sur le sol des traces de son passage, c'est là que vous devrez les trouver.

CHAPITRE III.

DE LA VÉNÉTIE APRÈS LA CONQUÊTE ROMAINE.

Devenu, par sa victoire navale, maître du pays des Vénètes, des Osismiens, des Lexoviens, des Nannètes, des Morins, des Ambliates, des Diablintes et des Ménapiens qui s'étaient ligués contre lui, César, comme tous les ambitieux, aspire aussitôt à de nouvelles conquêtes. Il veut passer la mer pour aller punir les Bretons des secours qu'ils ont donnés aux Vénètes. Mais connaissant, comme il le dit lui-même, l'esprit remuant des Gaulois, leur mobilité naturelle qui les poussait facilement à la guerre, leur amour pour l'indépendance et leur haine pour tout joug étranger, il veut les frapper de terreur, et vainqueur impitoyable, il fait mettre à mort tout le sénat vénète, et vend à l'encan tous les citoyens de cette république.

Depuis l'année 54 avant Jésus-Christ jusqu'à l'année 409, le peuple-roi a occupé notre pays, et ce serait bien mal connaître la valeur et le génie de ce peuple, que de douter qu'il ait laissé sur notre sol des traces profondes d'une occupation de près de cinq siècles.

Sans doute, jetés sur une terre si éloignée du centre de l'empire, toujours menacés de soulèvements, rebutés d'ailleurs par les rigueurs du climat et par la rudesse des habitants, les Romains n'ont point songé à édifier chez nous de ces beaux monuments, comme on en admire encore à Orange, à Arles et à Nîmes; mais s'ils *n'ont point élevé*, dans les lieux que nous habitons, des édifices de

luxe, fruits des arts et de la paix, ils y ont laissé d'autres monuments durables, faisant parfaitement connaître le caractère de leur domination qui fut bien différente dans le nord et dans le midi de la Gaule. Nous ne trouvons ici, pour ainsi dire, que des ouvrages militaires, des voies, des camps et des stations fortifiées.

Vous savez bien, Messieurs, que je n'ai point eu pour but de faire l'étude analytique de nos anciens monuments; aussi, vous ne devez pas être surpris, si je ne vous décris pas avec soin tous les camps, toutes les habitations particulières, tous les édifices publics que nous devons aux vainqueurs de nos ancêtres, et si je ne vous détaille pas le tracé des voies romaines qui sillonnent notre département. Nous devons à MM. Bizeul, de la Monneraie, Charles Gaillard, Croizer et Cayot Délandre une connaissance assez exacte de ces voies; je n'ai rien à ajouter aux travaux sérieux de ces archéologues, et pour parler de ces voies, je me suis placé à un autre point de vue que ces patients investigateurs.

Dans le premier chapitre de ce mémoire archéologique j'ai cherché à établir la position des peuplades celtiques et leur étendue respective dans le Morbihan, par la distribution et par le nombre des monuments qu'ils nous ont laissés. Je vais maintenant, en suivant la même marche, en m'aidant de moyens semblables, apprécier l'importance de l'occupation romaine dans les mêmes lieux. Cette seconde étude aura un avantage de plus, c'est celui de servir de contrôle à la première.

Pour maintenir le pays conquis, pour prévenir tout soulèvement, les Romains avaient d'abord à occuper les principales localités et les grands centres de population dans chaque région celtique; puis ils devaient, en plaçant entre chacune des peuplades, des camps d'observation et des voies stratégiques bien surveillées, empêcher ces peuplades de se concerter entre elles, et de réunir leurs forces pour chasser leurs dominateurs; c'est aussi ce que les Romains ont fait.

Si nous jetons un coup-d'œil sur la carte archéologique que nous avons dressée, nous remarquons que, dans chaque peuplade, les Romains ont établi un ou plusieurs grands centres d'occupation, autour desquels rayonnaient plusieurs petits camps ou postes militaires qui relevaient évidemment des premiers; et nous voyons que presque toutes leurs voies, partant d'un grand centre pour aboutir à d'autres grands centres, sont tracées, autant que possible, sur les limites des peuplades assujéties ou entre ces peuplades, et commandées ou éclairées par un grand nombre de postes militaires.

Nous allons étudier ces grands centres, ces camps et ces routes stratégiques dans chaque peuplade, comme nous avons étudié tout d'abord les monuments druidiques.

Les deux régions les plus importantes à occuper dans la *Poblad ar Mor,* qui était elle-même la plus importante de toutes, sont certainement les bords du Morbihan et ceux de l'Etel; aussi, c'est là que nous trouvons les traces les plus nombreuses et les plus évidentes du séjour des Romains.

Ainsi, à Nostang sur l'Étel, * nous observons des digues romaines qui coupaient plusieurs bras de cette rivière, et créaient ainsi des étangs protecteurs pour les grands établissements formés dans ce lieu par les Romains. Au village de Kergoh, autour de la chapelle de S. Bieuzy, près du moulin de S. Georges, à la chapelle de S. Cado, au château de Kerfrésec, et dans d'autres points voisins, on trouve plusieurs retranchements, des ruines considérables et d'innombrables débris de briques romaines. Au sud de Nostang, à Plouhinec, près du village dit le Vieux-Passage, on observe une fortification romaine qui défendait l'entrée de l'Étel; et au N. O. de Nostang, en Kervignac, dans le bois de Kerbalay, on a découvert des briques à rebord et des fragments de poterie, ce qui rend incontestable l'occupation de ce point par les conquérants.

* *Voir* Cayot Délandre, page 195 et suivantes.

Sur les bords du Morbihan, d'un côté à Locmariaquer, au Major, à Cardelan, à Bourgerel, à Pen-Boch; de l'autre côté à Port-Navalo, à St-Nicolas, à Truscat, à Penvins, à Noyalo; au milieu, à Vannes; on peut retrouver encore des tuiles à crochet, des pierres cubiques, des canaux calorifères, des ruines d'édifices publics ou d'habitations particulières, des blocages à la chaux, des ciments, des stucs, des marbres, des médailles, des statuettes en bronze ou en or, des débris de poterie fine, objets qui marquent tous le séjour prolongé, l'occupation permanente des Romains dans tous les lieux que je viens de nommer, et dont les deux plus importants, Locmariaquer et Vannes, exigent une étude spéciale de notre part.

Situé à l'entrée du Morbihan, le bourg de Locmariaquer qui pourrait bien avoir été l'antique *Dariorig*, comme je le crois avec beaucoup d'antiquaires, sans pour cela avoir été la capitale des Vénètes, a dû, à cause de sa position elle-même, à cause aussi de sa population, dont la grandeur et le nombre de ses monuments druidiques marquent bien l'importance, être un des points les plus sérieux d'occupation pour les Romains. Aussi, là on a découvert, et on découvre encore, non seulement des ouvrages militaires, mais aussi des ouvrages civils qui sont dignes d'intérêt pour les archéologues.

A l'ouest et au-dessus du bourg, dans un point qui le domine, la chapelle St-Michel est assise sur des débris. Au sud de cette chapelle, on observe les assises d'une tour, et à l'est on peut reconnaître encore de longues et fortes maçonneries qu'on nomme dans le pays *er Castel*, le château. Rien ne prouve que la ville fut enceinte de murs; mais tout démontre qu'un château fort, un *oppida* romain, si je puis m'exprimer ainsi, assurait aux dominateurs la conservation de ce point important.

Les monuments militaires ne sont pas du reste les seuls que l'on puisse citer à Locmariaquer; les rues de ce bourg, les champs qui

l'entourent sont rougis de débris de tuiles ; les talus de ces champs sont presque partout revêtus de pierres cubiques, et l'existence d'un cirque dont l'enceinte circulaire, dont les murs en petit appareil régulier, dont le terrain en pente, indiquent parfaitement la destination, tout prouve que la population romaine y était nombreuse, que la garnison y était forte et n'y était point inquiétée.

Cette année même, au mois de janvier et au mois de mai, j'ai été chargé, par la Société Polymathique dont j'ai l'honneur d'être le secrétaire, d'aller étudier, pour lui en rendre compte, des substructions romaines découvertes par hasard, dans la cour d'une maison particulière, située au milieu du bourg de Locmariaquer. Permettez-moi, Messieurs, de vous entretenir un instant de cette découverte. *

Dans une cour carrée, mesurant dix-huit mètres sur chaque côté, on a trouvé à 0,40c de profondeur un édifice romain dont huit pièces ont été successivement mises à nu. Six de ces pièces étaient dallées en marbre blanc, fort résistant, ayant un peu l'aspect et l'âpreté du grès. Toutes ces pièces séparées par des murs en petit appareil, variant en épaisseur de 0,50 c à 0,70 c., étaient plus longues que larges et toutes au même niveau. L'édifice était exposé N. et S., l'entrée paraissait avoir été au N. Quoiqu'il ne soit pas entièrement déblayé, on peut penser qu'il avait quinze à seize mètres de largeur, sur dix-huit ou vingt de longueur.

Deux pièces séparées l'une de l'autre par un triple mur demi-circulaire, d'une épaisseur remarquable (1m,60c), doivent être spécialement décrites; car elles étaient pavées autrement que les autres, étaient situées à l'E. de l'édifice, et à des niveaux différents. Une de ces pièces, comprise dans le mur demi-circulaire, n'a pu être déblayée entièrement, parce qu'elle se prolonge évidemment sous un courtil voisin où existe un puits qui paraît très-ancien. On n'a point trouvé les degrés qui devaient conduire à cette pièce

* Le Rapport est en vente chez CAUDERAN, Libraire, à Vannes.— Prix : 30 c.

située à deux mètres au-dessous des autres et pavée, partie en carreaux de marbre, partie en schiste, et partie en tuiles d'une dimension extraordinaire (0,60c en largeur comme en longueur). La partie inférieure des parois de cette pièce était revêtue de grandes dalles de schiste placées debout.

En descendant dans l'épaisseur même du mur demi-circulaire jusqu'à 3m,75c, on observait sous ce mur, du côté de la pièce que je viens de décrire, une petite voûte dont toutes les pierres étaient revêtues d'un enduit fulgineux, et dont le ciment qui liait ces pierres entre elles était pénétré de noir de fumée. Sous la pièce dont je viens de parler devait donc être l'hypocauste.

La pièce voisine placée au S. E. de l'édifice, était toute pavée en belles pierres de granit soigneusement taillées et appareillées, et sur ce pavé on remarquait une gouttière bifurquée, large de 0m,20c et profonde seulement de 0m,02c. Quand je l'ai étudiée, cette pièce n'était que fort peu découverte ; aussi, j'éprouve une certaine difficulté à lui assigner une destination. Cependant, eu égard à la nature de son dallage, à la gouttière pratiquée sur ce dallage, au revêtement de ses murs recouverts partout d'une épaisse couche de ciment hydraulique, j'estime qu'elle était destinée aux bains. Elle était, du reste, située à un mètre au-dessus de l'hypocauste et à 60 centimètres au-dessous des autres pièces.

En fouillant profondément plusieurs parties de la maison que je crois être une habitation particulière, mais que vous jugerez peut-être avoir été un édifice public destiné aux bains, opinion que j'accepterais volontiers, on a trouvé partout, presque immédiatement sous les dallages, des conduits en briques formant des tuyaux carrés de trois dimensions différentes. Tous ces tuyaux, qui communiquaient entre eux, marchaient tous de l'E. à l'O., et paraissaient partir d'un canal central en pierres cubiques et en tuiles, placé transversalement du N. au S., tout près de l'hypocauste, avec lequel il devait être en communication par un conduit qui partait de la voûte que nous avons signalée sous cet hypocauste.

Tout-à-fait à l'O. de l'édifice, sous la dernière assise d'un mur de tuiles, et tout près de l'angle de jonction de deux murs, on a trouvé une monnaie romaine, moyen module en bronze, sur laquelle on est parvenu à lire avec beaucoup de peine CAE. MAGNENTIUS. AUG. On ne peut douter que cette monnaie ait été placée avec intention là où on l'a trouvée, car l'angle de jonction des deux murs était formé, comme ne l'était aucun autre, en pierres de taille, sur une desquelles on a trouvé neuf crampons de fer placés à différentes hauteurs, et qui assujettissaient le mur de tuiles sous lequel se trouvait placée la pièce de Magnence.

De ces faits, je crois pouvoir conclure que l'édifice découvert dans la cour de la maison Le Rol, au milieu du bourg de Locmariaquer, a été construit de 350 à 353 de l'ère chrétienne, puisque Magnence, tyran des Gaules, n'a porté la pourpre que pendant ces trois années.

Si, en quittant Locmariaquer, nous voulons suivre la côte O. du Morbihan jusqu'à Vannes, nous allons rencontrer à chaque pas des ruines romaines. D'abord, en face de Locmariaquer, à la pointe de Locmiquel, dans la presqu'île du Major, on a recueilli des pièces romaines qui ont disparu, sans avoir été examinées par les antiquaires. Dans les environs de Toulendac, en face de l'Ile-aux-Moines, on a trouvé et l'on trouve partout, sur une grande étendue des tuiles brisées. A Pen-Boch, on observe les ruines d'une fortification importante, sous la protection de laquelle les Romains avaient élevé, au-dessus et au-dessous de Bourgerel, et probablement au Truhélin, plusieurs villa qui toutes jouissaient d'une vue admirable sur la partie la plus pittoresque du golfe morbihannais. M. Louis Galles a découvert à Bourgerel une pièce en bronze de Magnence; et au Truhélin, près de Bourgerel, une pièce en bronze aussi de Crispus, fils aîné de Constantin-le-Grand. Toute la côte, de Bourgerel à Roguéda, est semée de débris de tuiles ro-

maines que les flots roulent avec les galets. Là, les souvenirs de deux âges se trouvent mêlés; car, à Mané-Bourgerel, un menhir mutilé touche aux murs en petit appareil d'une villa, et l'on a découvert, au mois de mai dernier, tout près de Roguéda, cinq pièces gauloises en étain.

Maintenant, Messieurs, nous allons chercher à démontrer que, de tout temps, sous les Gaulois comme sous les Romains, Vannes a été la ville la plus importante du Morbihan.

Sans doute, on ne voit point à Vannes des monuments druidiques comme on en admire à Locmariaquer; mais cela n'a rien d'étrange, car, par cela même que la population a toujours été plus considérable à Vannes, on a dû en détruire un plus grand nombre. Les monuments celtiques de Locmariaquer ont été fouillés, mutilés ou renversés, mais leurs débris sont là; tandis qu'à Vannes, ces débris ont dû disparaître, parce qu'ils ont été utilisés dans la construction des anciens quais, des remparts, des habitations particulières et des monuments publics.

N'avons-nous pas vu disparaître de nos jours une foule de menhirs, d'autels, de dolmens, dont les ruines couvraient les landes de Pleucadeuc et de Pluherlin, parce que ces ruines ont été employées dans la construction d'écluses pour le canal de Nantes à Brest.

A Locmariaquer, à Carnac, à Erdeven, partout enfin où nous trouvons beaucoup de monuments celtiques, on ne remarque ni édifices publics, ni canaux, ni ports, ni écluses, ni chemins dans la construction ou l'édification desquels on eut pu faire entrer tous leurs débris; mais à Vannes il n'en est pas ainsi, et l'industrie, de nos jours même où l'administration cherche à protéger ces monuments, aura bientôt fait disparaître les ruines qui en restent. Si vous voulez, Messieurs, apprécier jusqu'où peut aller la destruction, parcourez les landes du Bohalgo au Prat et du Prat au Rohic, et vous verrez là un fouillis sans nom, de pierres brisées, creusées,

bouleversées, et qui ont autrefois appartenu à des dolmens, à des autels et à des menhirs druidiques.

Pour vous prouver du reste que, sous les Druides, Vannes a été une terre sacrée, je puis vous citer quatorze autels dont les débris peuvent se reconnaître encore de Saint-Guen à Saint-Léonard, dans une étendue de moins de six kilomètres, et ces autels ont été sans doute brisés et renversés avant l'établissement du christianisme dans l'Armorique, car l'histoire nous apprend que le cruel Tibère, persécuteur des Chrétiens, fut aussi persécuteur des Druides. Quelques-uns de ces prêtres purent, en passant en Angleterre, échapper aux arrêts de mort qu'il avait lancés contre eux; mais les monuments de leur culte ne durent pas échapper aux dévastations ordonnées par ce tyran, dans des lieux où les exécuteurs romains étaient nombreux et tout puissants.

En effet, les preuves abondent pour établir que Vannes a été le grand centre de la domination romaine dans la Vénétie. Ainsi, vous pouvez voir, Messieurs, dans nos remparts qui subsistent encore, de la rue du Mené à la rue de l'Ouest, quatre portions de murailles construites en pierres de petit appareil, coupées à diverses hauteurs par des cordons de briques; vous pouvez visiter notre cimetière, et vous verrez que les fosses y sont creusées dans une terre remplies de débris de briques et de poteries romaines. De Saint-Guen à l'Étang-au-Duc, toutes les clôtures de nos prés sont formées de pierres cubiques provenant de la démolition d'un cirque dont la forme et la disposition sont les mêmes qu'au cirque de Locmariaquer. Ce cirque a certainement existé tout près de l'entrée de la route de Josselin, dans le pré n° 466 de la section K, 3e feuille. Au Hesquéno, les tuiles romaines abondent dans la direction de l'Étang-au-Duc. Enfin, six grandes voies stratégiques sortaient de Vannes ou venaient aboutir à ce grand centre, où des forces considérables devaient stationner d'une manière permanente; aussi, *dans les environs* de Vannes, mais surtout au Rohic, on a décou-

vert, en fouillant le sol, des villa romaines qui prouvent la profonde sécurité dont jouissaient ici nos dominateurs. M. Chanon, major en retraite, a trouvé, dans un champ qui lui appartient et qui touche, au N. O., à la chapelle du Rohic, des tuiles à rebord, des blocs de pierres noyées dans la chaux, deux piles d'un hypocauste, où des traces de suie existaient encore, et enfin une pierre de composition très-sonore, très-poreuse, en forme de chapeau chinois percé au sommet, et dont l'usage nous est totalement inconnu. Tous les talus des champs du Rohic sont formés de pierres cubiques, et les petits chemins y sont remplis de débris de briques romaines.

Depuis longtemps, les Archéologues sont en discussion pour savoir où placer Dariorig. Il est facile d'affirmer que ce ne peut être à Vannes; car cette ville a toujours porté dans la langue celtique le nom de *Guenet,* et dans la langue latine le nom de *Veneti* qui en dérive; or, de ce nom seul, on peut hardiment conclure que Vannes était la principale ville d'un peuple qui portait le même nom qu'elle. Dariorig devait être où est aujourd'hui Locmariaquer.

Nous nous sommes, trop longtemps peut-être, arrêtés à Locmariaquer et à Vannes, deux villes dont l'importance absolue, sous la domination romaine, était hors de doute ; mais nous tenions à assigner à chacune son importance relative; et à cet égard, nous croyons avoir établi que Vannes était la première des villes vénètes, et aussi la première des villes romaines dans la Vénétie.

Je vais examiner maintenant les moyens militaires employés par les Romains pour prévenir l'entente des peuplades entre elles et empêcher les soulèvements qui pouvaient survenir d'un concert arrêté.

Nous avons dit que six routes partaient de Vannes.

La première allait à Locmariaquer, et était protégée par les retranchements que nous avons signalés sur le bord ouest du Morbihan et par un camp qui se trouvait placé au confluent du Sal et du Tréauray. On rencontre encore dans ce point des tuiles romaines.

La seconde se rendait à Port-Navalo qui, situé à l'entrée du Morbihan, a été un point fort important pour l'occupation romaine qui y a laissé des traces matérielles. Cette seconde voie était protégée par les postes militaires dont nous avons parlé en citant les lieux occupés sur la côte E. du Morbihan et dans la presqu'île de Rhuis.

La voie de Port-Navalo, unique jusqu'à Noyalo, se divisait en ce lieu où commençait une autre voie qui, se dirigeant à travers les communes de Surzur, d'Ambon, de Billiers et d'Arzal, atteignait la Vilaine au château de l'Ile.

Cette voie de Vannes à Nantes était placée sur la limite même du territoire occupé par la *Poblad ar Mor*. On trouve, en Theix, en Surzur et à Noyalo, des traces matérielles du séjour des Romains. A Noyalo, c'est à l'E. de l'église, et en Surzur, c'est près de la ferme de Lezcorno, où l'on a découvert une colonne en l'honneur de Victorinus, et les traces d'un camp romain qui paraît avoir été permanent.

Nous avons dit un mot d'une petite population vénète qui occupait le territoire de la commnne de Noyal-Muzillac et une partie de celui des communes du Guerno et de Muzillac; les Romains n'en ont point négligé la surveillance; car on y trouve en beaucoup de points des tuiles à rebords, et M. Piéderrière, vicaire à Noyal-Muzillac, m'a fait connaître qu'auprès de la ferme de Kerroyant, dans cette commune, on avait trouvé en 1847, en défrichant une lande, les murs d'une maison romaine, et même des dallages entiers. M. Piéderrière m'a encore assuré qu'à 200 pas du bourg du Guerno, on a aussi découvert, en 1850, les ruines d'une habitation romaine, sur la route du Guerno à Questembert.

La quatrième voie romaine partant de Vannes allait à Nostang, où nous avons signalé un grand établissement romain. Sur cette route située presqu'à la limite N. de la *Poblad ar Mor*, on trouve à la Fontaine-de-Beurre, à Sainte-Anne, et près du vaste étang du

Cranic, d'anciens postes romains où les débris de tuiles abondent.

La cinquième voie, qui allait à Blain par Rieux, était aussi parfaitement éclairée par des retranchements dont on reconnaît très-bien les assises dans les communes de Saint-Nolff, de Treffléans, de Theix, de Sulniac, de Molac, de Pluherlin, de Questembert et de Malansac. En outre, au S. et loin de cette voie, on trouve des retranchements bien caractérisés pour être romains, à Talhouet et à Brangolo en Theix, à Berric, à Limerzel et à Béganne; et au N. de cette même voie, sur les bords de l'Arz, on peut voir un poste militaire à Monterblanc, un poste et une villa à Saint-Christophe d'Elven, une station considérable à Kerbricon en Molac, et deux camps au moins en Pluherlin.

Voilà donc vingt-cinq stations ou camps romains que je viens de citer, entre la rivière d'Arz qui servait de limite, au S., à la *Poblad ar Stærieu,* et la voie de Vannes à Nantes qui bornait au N. la *Poblad ar Mor;* et dans ces vingt-cinq stations militaires, il n'en est pas une seule qui ne soit parfaitement caractérisée par des découvertes de pièces romaines, ou par des blocages romains, ou par des tuiles à rebord, ou par des colonnes votives, ou par des murs en petit appareil, ou enfin par des fragments de poterie couleur de cire à cacheter.

Pour maintenir la *Poblad ar Guibledeu*, là où elle touchait presque à la *Poblad ar Stærieu*, les Romains ont multiplié les camps. On en trouve au Roc-Saint-André, à Lizio, à Sérent, à Saint-Abraham, à Caro, à Missiriac, à Tréal, à Monteneuf et à Carentoir. J'en compte au moins quatorze d'une origine non douteuse, qui devaient suffire pour mettre les Romains à l'abri de toute surprise. On y trouve aussi quelques villa, dont nous devons la connaissance aux recherches éclairées de M. Marot, curé de Rochefort, et de M. de La Monneraye, membre du Conseil général du Morbihan.

Tout en prévenant une entente dangereuse entre deux peuplades,

ces camps surveillaient la voie romaine de Vannes à Rennes, qui est, dans ces lieux, la même que celle de Rennes à Carhaix.

Au milieu de la peuplade des Rivières, dans la commune de Plaudren, au village de Kerfloch, et au point d'intersection des voies de Rennes à Carhaix et de Vannes à Corseul, on remarque un vaste retranchement qui contenait, au temps de la domination romaine, une forte garnison. Près de là, en un lieu nommé Goh-Ilis, on trouve beaucoup de fragments de tuiles à rebords. Ce nom de Goh-Ilis qui veut dire vieille église, paraît étrange, là où l'on ne voit que des débris romains, et pourtant j'ai remarqué que presque partout où l'on rencontre de grandes stations occupées autrefois par les Romains, on voit d'antiques chapelles. Voici, je crois, l'explication de ce fait.

Partout où les Romains s'étaient établis d'une manière permanente, les populations gauloises ont dû se rapprocher d'eux, car il y avait là des marchés à passer et du commerce à faire. Beaucoup de Celtes, une fois établis, ont dû y rester à demeure, même après le départ des Romains, chassés de l'Armorique en 409. Alors la religion chrétienne qui commençait à devenir dominante dans la petite Bretagne, établit ses églises partout où elle trouva des populations agglomérées, et par conséquent là où le séjour prolongé des Romains avait attiré et fixé des habitants. Il n'est donc pas étonnant que l'on trouve des chapelles près des camps romains.

De Kerfloch la voie de Rennes à Carhaix se dirigeait droit au N. O., et passait dans les communes de Baud, de Guénin, de Bieuzy et de Melrand. On trouve dans ces quatre communes au moins huit stations romaines bien évidentes. C'est que là avait lieu le plus grand rapprochement des *Poblad ar Stœrieu* et *ar Mannéyeu*. La station la plus importante et la plus sure était celle de Castennec, que M. Le Déan a démontré d'une manière incontestable avoir été la fameuse station de *Sulis*, * ou des soldats maures de l'empire

* Voir l'*Annuaire du Morbihan pour* 1839.

ont longtemps séjourné dans les derniers temps de l'occupation romaine.

Ce sont probablement ces soldats maures qui, dans les ennuis du corps-de-garde, ont sculpté la grossière statue qu'on voit maintenant à Quinipily, et qui portait à Castennec le nom de Femme de la Garde, *Groek ar Gouard*. On a trouvé aussi à Castennec une colonne portant le nom de Trébonianus.

De Kerfloch aussi, la voie de Vannes à Corseul marchant droit au N., atteignait la forêt de Lanouée au-delà de Pont-Meleuc, où les Romains ont laissé des preuves de leur séjour. M. René Gaillard, de Josselin, a trouvé beaucoup de tuiles à rebord dans sa propriété de Quelneuf, située sur un côteau qui domine Pont-Meleuc. Entre Kerfloch et Pont-Meleuc la voie de Corseul traversait un vaste désert; aussi les Romains ne paraissent point avoir éclairé et surveillé cette voie, comme ils avaient cru devoir protéger les autres. Je ne connais pas de camps bien caractérisés comme Romains sur cette voie, même au-delà de Pont-Meleuc, du moins dans le Morbihan.

On a voulu rattacher à cette voie, comme camp de sûreté, le *Camp des Rouets* à Bodieuc; mais outre que ce camp est situé fort loin dans l'Est, je ne le crois pas établi par les Romains.

C'est ici le lieu d'examiner, pour répondre à votre seconde question, les caractères auxquels on peut distinguer entre elles les buttes artificielles d'origine gauloise, gallo-romaine ou féodale.

Je vous avoue franchement, Messieurs, que je ne crois pas à la Butte Prétorienne dans les camps romains de notre département, car je n'ai pas vu une seule butte dans les retranchements réellement romains, dans les stations romaines bien caractérisées; tandis que je vois ces buttes dans des retranchements toujours placés au bord des cours d'eau, à portée de *passages* ou sur d'*anciens chemins* qui ne sont pas des voies romaines. Les camps où l'on trouve des buttes ont d'ailleurs presque tous trop peu de déve-

loppement pour avoir été occupés par une forte garnison ; à Kerboulard, à Luhan, en Saint-Nolff, on trouve des buttes entourées de fossés profonds, de parapets élevés; mais ces buttes et ces camps sont d'une très-petite étendue, placés à mi-pente, et ne surveillent que le cours d'eau qui passe entre eux. Il existe en Saint-Nolff une vraie station romaine, mais plus au S,, et sur une hauteur d'où l'on domine une immense étendue de pays : c'est à Saint-Colombier où l'on voit une vieille chapelle, et une croix fort curieuse, à la base de laquelle on peut voir des soldats romains sculptés en relief, armés de lances, et accompagnant Saint-Colombier en costume d'évêque.

En détruisant le fossé d'un champ près de la chapelle de Saint-Colombier, on a trouvé des tuiles à rebord de grande dimension, et des tuyaux d'hypocauste que j'ai vu retirer de terre moi-même.

Dans les environs de Bodieuc, où beaucoup d'antiquaires veulent voir un camp romain, on n'a jamais trouvé une tuile à rebord, pas une pièce de monnaie, pas une pierre cubique, pas un pouce de blocage qui permette d'attribuer cette fortification aux Romains; tout, au contraire, porte là l'empreinte et le cachet du moyen-âge. On y voit, ou du moins j'y ai vu il y a quelques années, un vieux chemin grossièrement empierré, fort élevé au-dessus des terres environnantes, une vraie chaussée enfin, coupée par la rivière de Ninian, et surmontée d'un pont de bois. La butte qui se trouve au milieu de l'enceinte fortifiée, et qu'on nomme le *Troanier,* est tronquée et a probablement supporté une tour. Je ne vois rien là de Romain, et si l'on cherchait bien, on trouverait peut-être quelque titre qui nous dirait que le camp de Bodieuc dépendait du château de Bodégat, ou que le prieuré de Bodieuc était autrefois un manoir féodal.

Comme vous le voyez, Messieurs, on ne peut confondre les buttes féodales qui ne sont pas très-rares dans notre département, *avec les buttes* gallo-romaines qui n'y existent pas.

La butte gauloise, ou tumulus, est très-facile aussi à distinguer de la butte féodale; cette dernière étant toujours entourée de fossés ou de douves, l'autre ne l'étant jamais. D'ailleurs, on ne trouve guère de tumulus (et j'ai soin de distinguer ici le tumulus de la tombelle) que dans la *Poblad ar Mor,* tandis que les buttes féodales y sont peu communes, si ce n'est à sa limite N.

On distingue aussi très-facilement la butte féodale de la butte factice édifiée pour y établir un moulin à vent; car la butte féodale est toujours entourée d'eau ou de retranchements, tandis que la butte à moulin n'en présente point, comme on le conçoit.

Dans le vaste désert que traversait du S. au N. la voie de Vannes à Corseul, il est un point sur lequel je désire attirer un moment votre attention.

On trouve, en Crédin et en Naizin, deux camps isolés, bien caractérisés romains, par les tuiles à rebord qu'on y a trouvées, et dont on ne s'explique pas l'existence, car ils ne sont point en rapport avec la voie romaine, ni avec le camp de Castennec ou de *Sulis* qui en est fort éloigné, quoique ce soit la station romaine la plus voisine. Il y a là nécessairement quelque chose à étudier, les Romains n'ayant pas dû jeter ainsi, sans motif. des détachements dans des camps perdus. Ce quelque chose, ne serait-ce pas l'emplacement de la ville romaine *Reginea*, que des archéologues ont voulu placer, à tort suivant moi, à Rohan, où l'on ne trouve rien, et qui est une ville toute féodale.

Reginea, comme on le sait, se prononçait autrefois *Reguinea;* or, non loin des camps dont je viens de parler, on trouve un bourg nommé *Réguiny*. Voilà un indice propre à mettre sur la voie des recherches. Un nom en archéologie, Messieurs, n'est qu'un indice, car cette science n'est point aussi conjecturale qu'on le croit généralement. Etablissons donc nos investigations sur cet indice. Dans la commune de Radenac, qui est la voisine immédiate de celle de Régüiny, on trouve au village des Rivières, tout près de l'antique

voie de Vannes à Corseul, des ruines considérables qui passent dans le pays pour être celles d'une ville qu'on y désigne sous le nom de la *Ville Blanche*. Ne serait-ce pas l'ancienne Réginea qui devait, si l'on en juge d'après les cartes anciennes, exister dans ces parages? c'est un point d'archéologie bien curieux à élucider, une recherche bien intéressante à faire. Je ne doute pas, Messieurs, que, sur votre demande, le conseil général du Morbihan ne s'empresse de voter assez de fonds, pour entreprendre des fouilles sérieuses au village des Rivières.

Dans la *Poblad ar Maméenneu*, dont Carhaix devait être le grand centre d'occupation, je ne connais qu'un seul camp romain, du moins sur le territoire morbihannais. Ce camp est situé en Langonnet, au village de Guernegal-Castel, où l'on trouve des traces d'une occupation considérable. Les débris de tuile y rougissent la terre. Dans cette commune de Langonnet, et dans toutes les communes voisines, on trouve beaucoup de retranchements, mais rien ne prouve qu'ils soient dûs aux Romains, et je ne veux citer ici que ceux qui ont été incontestablement élevés par eux.

Les îles vénètes situées dans le Morbihan, ou dans l'Océan en face des côtes morbihannaises, ont été occupées par les Romains, et leur séjour à Belle-Ile surtout, est attesté par des témoignages authentiques, puisqu'ils sont matériels.

En 1748, on a trouvé aux Grands-Sables une médaille de Vespasien et deux pièces de Jules César; dans la même année, on a recueilli, au Potager, une médaille en bronze de Trajan.

En 1820, on a trouvé au village de Kerlastrem, commune de Bangor, une belle médaille en bronze de l'empereur Adrien. Avec cette pièce se trouvaient ce que l'on est convenu de désigner sous le nom de haches en bronze. Ces prétendues haches étaient toutes creusées d'une douille, et pourvues, les unes d'une anse ou anneau, et les autres de deux anneaux. Pour moi, je regarde ces *haches comme* étant des objets de campement, parce que les auteurs

nous disent que les soldats romains portaient toujours avec eux tout ce qui était nécessaire pour établir des camps et dresser des tentes, et que d'ailleurs je ne puis trouver ces haches en bronze propres à aucun autre usage. C'est par exclusion que je suis arrivé à me former cette opinion. Les haches étant creusées d'une douille profonde, n'ont pu jamais être aiguisées, et par conséquent devenir des instruments tranchants, des armes de guerre.

On a aussi découvert en 1840, à Belle-Ile, dans la commune de Locmaria, une médaille de Jules César de $0^{m},03^{c}$ 1/2 de diamètre, et en 1843, un vase en cuivre fort curieux que Cayot Délandre a décrit (page 538), et dont il a donné le dessin.

Avant de clore ce mémoire que vous trouverez sans doute, Messieurs, plus long qu'il n'est intéressant, je dois vous parler des tombelles que beaucoup d'antiquaires regardent comme des tombeaux gaulois, et qui ne sont pour moi que des tombes romaines, parce qu'on ne les trouve guère que là où les Romains ont séjourné, et là où l'on ne trouve pas un seul monument druidique.

Ainsi, en Sérent, en Limerzel et en Tréfléans, on ne trouve pas un seul Dolmen, pas un seul Menhir, tandis qu'on y voit des enceintes fortifiées par les Romains, quelquefois même des villa romaines, et des tombelles près de ces camps et de ces villa. D'ailleurs les objets qu'on y trouve démontrent bien qu'elles ne sont pas gauloises.

Près de *Coh-Castel* (vieux château), enceinte fortifiée en Tréfléans, on a fouillé quelques tombelles qui y sont fort petites et au nombre d'une vingtaine, et dans toutes on a trouvé des cendres et du charbon.

A Limerzel, dans le bois de Brespan, existent neuf tombelles dont une assez élevée et écartée de cent pas des huit autres. M. de Penhouet en a fouillé quelques-unes en 1808, et il y a trouvé, sur une aire en ciment d'une extrême dureté, des ossements calcinés, des fragments de verre et de poterie.

A Bot-Hurel, en Sérent, on observe un retranchement de 46^{m} sur 32^{m}, et près de ce retranchement vingt-quatre tombelles, dont plusieurs ont été fouillées et quatre détruites. On y a recueilli, comme dans les autres, des cendres et des charbons.

Si, dans les lieux où l'on rencontre des tombelles, on ne voit pas de traces de populations gauloises, mais au contraire des villa et des camps romains; si toutes ces tombelles renferment des ossements calcinés et des charbons, n'est-on pas en droit de conclure que ces tombelles ne sont que des tombes romaines, et qu'elles datent des dernières années de l'ère payenne, et des trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Pour répondre complètement aux quatre premières questions de votre programme, je joins au travail synthétique que je viens de vous lire, un catalogue analytique des monuments druidiques, des villa, des camps, des buttes que Cayot Délandre a décrits ou cités, que j'ai vus moi-même, que mes amis m'ont fait connaître, ou que MM. Louis Galles, Mouillard et Piéderrière, mes collègues à la société archéologique, m'ont signalés. Puissiez-vous avoir trouvé dans la lecture que vous venez d'entendre, assez d'intérêt pour vous dédommager de l'attention que vous avez bien voulu me prêter.

NOTE SUR LES DRUIDES.

La république des Gaulois était composée de trois différents états, les *Druides*, les *Chevaliers* et le *Peuple*.

D'après Diodore et Strabon, il y avait trois ordres dans les Druides : les *Druides* ou *Vacies*, les *Bardes* ou *Saronides*, les *Eubages* ou *Samothées*. César et Pomponius-Méla ne parlent que des Druides.

Les *Druides* sacrifiaient les victimes; ils interprétaient les dogmes; ils promulguaient les lois; ils rendaient la justice; ils instruisaient la jeunesse; ils réglaient les calendriers; ils traitaient les malades et consultaient les astres.

Les *Bardes* chantaient la divinité et les hommes illustres; ils excitaient les guerriers aux combats et célébraient dans leurs chants les belles actions et les triomphes.

Les *Eubages* tiraient les augures des victimes.

Ces trois classes étaient soumises à un souverain pontife qui avait sur elles tout pouvoir. Ce pontife, nommé à l'élection, participait au gouvernement politique.

Le principal corps des Druides faisait, pendant les six mois d'été, sa résidence dans l'Autunois, vers la montagne qu'on nomme encore *Mont-des-Druides*; mais le siége souverain de la domination des prêtres gaulois était à Chartres.

Le grand sacrifice du gui de l'an neuf se faisait, à Chartres, le sixième jour de la lune, qui était le commencement de l'année, car les Druides comptaient par nuits et par lunes.

Quand on avait trouvé le gui sur un chêne d'environ trente ans, on le coupait avec une serpette d'or et on le recueillait dans le rochet d'un prêtre; puis on commençait le sacrifice en brûlant un peu de pain et en versant quelques gouttes de vin sur l'autel où deux taureaux blancs étaient immolés.

On cueillait aussi, avec des pratiques mystérieuses, la verveine et le tamarin.

Les Druides avaient beaucoup de foi dans la vertu de œufs de serpents.

Les femmes des Druides et certaines femmes, nommées *Senones* et *Druidesses*, se livraient à la divination.

Les principaux objets des lois des Druides étaient.

L'honneur qu'on doit rendre au souverain Être;

La distinction des fonctions des prêtres;

L'obligation d'assister aux instructions et aux sacrifices solennels;
La défense de discuter les matières de religion et de politique;
La défense de révéler aux étrangers les dogmes ou les lois;
Les peines contre l'oisiveté, le larcin et le vol;
L'établissement des hôpitaux;
L'éducation des enfants qui étaient élevés en commun;
Enfin, la permission aux femmes de juger les affaires particulières pour faits d'injures.

Quoique l'établissement du Druidisme se perde dans la nuit des temps, on a prétendu, ou du moins on a cherché à prouver qu'au temps d'Annibal les Druides n'existaient pas encore, parce que dans un traité entre les Gaulois et les Carthaginois, on disait que si un Gaulois se plaignait d'un Carthaginois, *pour des injures*, l'affaire serait portée devant le Magistrat de Carthage; mais que si c'était un Carthaginois qui se plaignait, les femmes gauloises en seraient les juges.

Mais ici les femmes gauloises ne sont appelées à juger que pour *faits d'injures*, et non pour autre chose. On avait égard en cela à leur délicatesse, et nos mœurs actuelles semblent avoir remplacé les lois de nos ancêtres; mais parce que des femmes ont pu former ce qu'on appelle de nos jours *un jury d'honneur*, on ne peut en conclure qu'elles fussent chargées de l'administration de la Justice chez les Gaulois, et encore moins que les Druides n'existassent pas encore.

D'après Pomponius-Mela et Lucain, les Druides reconnaissaient l'immortalité de l'âme. César et Diodore de Sicile paraissent croire que le système des Druides était celui de la métempsycose; mais la connaissance des dogmes druidiques, confiés seulement à la mémoire des adeptes, a toujours été fort incertaine.

Avant l'invasion des Romains, les Druides paraissent avoir admis l'unité de Dieu, et la preuve, c'est qu'ils n'avaient ni temples ni ni idoles, et cela seul démontre avec évidence, qu'ils n'étaient ni polythéistes, ni idolâtres, car il n'y a jamais eu de polythéistes sans idolâtrie, ni d'idolâtrie sans images.

Nous ne sommes pas assez instruits pour savoir ce qu'on entendait par Hesius, Teutates, etc.; mais nous le sommes assez pour penser que des hommes qui ne représentent ni ne matérialisent la divinité, ne doivent pas être regardés comme idolâtres.

(Extrait analytique du Mémoire de M. Duclos, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Séance du 4 février 1746.)

MORBIHAN.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

CATALOGUE ANALYTIQUE

DES

MONUMENTS GAULOIS, DES VILLA ET DES CAMPS ROMAINS,

AINSI QUE DES BUTTES FÉODALES QUI EXISTENT DANS LE MORBIHAN.

PEUPLADE DE LA MER.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
GUIDEL.....	*Dolmen.*	Près du village du Palmero.
	Menhir.	A St-Fiacre. — Près de 5 mètres. — Engagé dans un fossé.
	Butte féodale.	Vis-à-vis de St Maurice, au bord de la rivière de Quimperlé.
	Menhir.	Au moulin de La Saudraie. — Il a 5 mètres et est très-large.
	Dolmen.	A Cautus, assez bien conservé, mais petit.
	Menhir.	Dans un champ nommé Parc-Menhir, à 300 mètres au N. E. du bourg. — Il a 4 m. 50.
	Dolmen.	Près de Kerhouarh. — Assez bien conservé.
PLOEMEUR...	*Menhir.*	Près de Cruguellec. — Il a 2 m.
	Menhir.	Entre Courégan et Kerbistoret.— Il a plus de 5 mètres.
	Dolmen et Tumulus.	Entre Penher et Kerbistoret — 6 mètres.— Dolmen bouleversé sur un tumulus.
	Tumulus.	Dans le village de St-Adrien. — Affaissé au sommet.
	Dolmen.	Entre Kerroc'h et Penher. — Il est en partie ruiné.
	Dolmen.	Près du précédent. — Complètement bouleversé.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
PLOEMEUR . .	*Dolmens.*	Supports de dolmens détruits à l'O. de Kerroc'h.
	Menhir.	Près de Kerroc'h. — 2 mètres.
	Menhirs.	Un groupe assez nombreux au S. de Kerroc'h.
	Menhir.	A 200 mètres au N. de Kerroc'h. — 3 mètres. — Brisé.
	Menhirs.	Près du fort du Tallut. — Un debout, un autre renversé.
	Menhir.	Entre St Bieuzy et Kerloës. — Brisé.
	Dolmen et Tumulus.	*Butte-à-Madame.* — Le tumulus fouillé a présenté une petite chambre dans laquelle on a trouvé des cendres, en 1829.— Il est situé à 1000 m. du bourg. — Le dolmen complètement ruiné est placé dans le tumulus.
QUÉVEN.....	*Dolmen.*	Au sommet du Manéguen, au N. de la route. — Ruiné.
	Menhir.	Dans un champ, au bord de la route de Lorient à Quimperlé.
RIANTEC. . . .	*Dolmen.*	Près de Kerpréhet. — En partie ruiné.
NOSTANG. . . .	*Ruines romaines.*	Digues, retranchements, établissements importants, immense quantité de tuiles brisées.
LANDÉVANT .	*Ruines romaines*	Au bourg. — Borne milliaire. — Débris de briques.
KVIGNAC. . . .	*Ruines romaines.*	Dans le bois de Kerbalay. — Débris de poterie et de briques.
	Dolmen.	Au bord de la route de Vannes à Hennebont.
	Dolmen.	Près de Kermadio. — Ruiné. — On y a trouvé un vase avec des cendres.
	Dolmen.	Près de Lopriac.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
PLOUHINEC..	*Camp romain.*	Au vieux passage, près de l'entrée de l'Étel.
	Alignement.	Près le moulin de Kerousine.
	Alignement.	Près du moulin de Gueldro. — Considérable.
	Menhirs.	A Kerfourché. — Renversés. — Ce sont peut-être les débris d'un dolmen.
	Dolmen.	Au S. de Kerfourché. — Détruit.
	Tumulus.	Près du moulin de Kerjoachim. — 2 m. 60.
	Menhir.	Au Mané-Kersine. — 1 m. 50.
	Dolmen.	Au même village. — Détruit.
	Dolmens.	Au même village. — Deux. — Bouleversés.
	Dolmen.	A Kersine. — En partie enfoui.
	Menhirs.	A Kerrouay. — Plusieurs, penchés ou renversés.
	Menhirs.	A Kervelhué. — Cinq ou six.
	Tumulus.	A Kervelhué. — Haut de 4 m. Tronqué au sommet.
LOCOAL-MENDON.	*Dolmen.*	Sur une butte, au N. de Kervoën. — Ruiné.
	Dolmens.	Dans le champ Brielec, à l'O. de Locqueltas. — Deux.
	Dolmens.	Au Mané-er-Hloh. — Trois.
BELZ.....	*Tumulus.*	A Crubelz. — 4 mètres.
	Dolmen.	A Kernours. — Partie détruit, partie enfoui.
	Dolmen.	A Kerlourde, près de l'Étel. — Renversé.
	Dolmen.	A Kerhuen. — Ruiné.
	Dolmen.	Près de Saint-Cado. — Ruiné.
	Dolmen.	Près du précédent. — Plus ruiné encore.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
BELZ.....	*Dolmen.*	Près du précédent. — Sans table.
	Dolmen.	Sur la même lande que le précédent. — Bouleversé.
	Cromlech.	Sur un monticule.
	Dolmen.	A Kerludu. — Le plus remarquable de la commune de Belz.
	Dolmens.	Entre Belz et Etel.—Deux.
	Menhir.	A Er-Velioneo. — 4 mètres.
PLOEMEL....	*Menhir.*	A l'E. et près du village de Saint-Cado.
	Menhir.	A l'E. du village de St-Laurent. — 4 m. 50.
ERDEVEN....	*Dolmen.*	Au S. O. de Kervaso. — Boulev,
	Dolmen.	Non loin du précédent.—Boulev.
	Menhir.	A 1 kilomètre au S. O. du bourg. 4 mètres.
	Dolmen.	Au village des Sept-Saints. — Ruiné.
	Dolmen.	Près d'Étel. — Ruiné.
	Dolmen.	Sur un monticule près d'Étel. — 5 supports. — Ruiné.
	Dolmen.	Près d'Étel. — 7 supports. — Ruiné.
	Alignements.	A Kerzerho.
	Tumulus.	A l'extrémité des alignements. — Affaissé.
	Dolmen et Tumulus.	Au milieu des alignements. — Dolmen sur un tumulus.
	Dolmen.	Au S. de l'extrémité E. des alignements, avec 4 cabinets.
PLOUHARNEL...	*Dolmen.*	A Corconno ou Kerconno. — C'est le plus grand du Morbihan.
	Dolmen.	A Renusto. — Enfoui jusqu'à la table.

COMMUNES	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
PLOUHARNEL..	*Dolmens.*	Trois, enfouis ensemble. — Le plus grand au milieu a un cabinet. Une fouille récente y a fait découvrir deux colliers ou bracelets d'or et des cendres contenues dans un vase. — Ces dolmens sont près du bourg
	Menhirs.	Une quarantaine à Sainte-Barbe. — Le plus grand est à l'O.
	Menhirs.	Route de Plouharnel à Erdeven.— Trois, dont deux dans un fossé,
	Dolmen.	A Kernehué. — Sa table est déplacée.
	Dolmen.	A Kercaradec.
QUIBERON...	*Menhirs.*	Près de Saint-Pierre. — Alignés et très remarquables.
	Dolmen.	A Mané-Meur. — Ruiné. — A chambre circulaire.
	Cromlech.	A la côte S. O. — Détruit.
	Menhir.	A l'O. du Mané-Meur.—3 à 4 m.
	Tumulus.	Nommé Mont St-Michel. — Le plus beau du Morbihan.
CARNAC.....	*Alignements.*	Du village de Ménec jusqu'à La Trinité.
	Dolmen.	A Crux-Moquen ou Crux-Motten. — Surmonté d'une croix.
	Dolmen.	Route d'Auray à Carnac. — Trois tables, 7 supports.
	Tumulus.	Au village du Moustoir. — Surmonté d'un menhir. (J'ai trouvé là des tuiles à rebord.)
	Dolmen.	A Goh Ker, vieux village.—Trois tables, 8 supports.
	Dolmen.	Au S. du précédent. — Détruit.
	Dolmen.	Encore au S. du précédent. — Détruit.
	Menhir.	A Couacongau.—Surmonté d'une croix.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
CARNAC.....	*Dolmen.*	Au N. de la route d'Auray à Quiberon. — Détruit.
	Tumulus.	A Couëtatou, près Crucuni. — Surmonté d'un menhir.
	Menhir.	A Kergrim. — 1 m. 70.
	Dolmen.	A Keriaval.
	Dolmens.	A Keriaval. — Trois, dont deux enfouis jusqu'aux tables.
	Menhir.	Route d'Auray à Quibéron. — 2 m. 50, penché.
	Dolmen.	A l'O. de la maison du passager. — Enfoui et bouleversé.
	Dolmen.	A l'O. du château du Laz ou du Lac. — Détruit.
	Dolmen.	Sur une montagne au S. O. du château du Lac. — Enfoui.
	Dolmen.	Près et à l'O. du passage du Lac. — Bouleversé.
	Menhir.	Près d'Astellic. — Renversé.
LOCMARIAQUER.	*Dolmen.*	Au N. du moulin de Cocordeau. Déplacé.
	Dolmen.	A l'E. de la route d'Auray, près de Cocordeau. — Bouleversé.
	Tumulus.	Nommé *Mané-er H'rouich*, ou *Butte-de-César*. — 12 m.
	Menhirs.	Renversés aux pieds du tumulus.
	Dolmen.	Nommé *Pierres-Plates*, avec un cabinet entièrement fermé.
	Dolmens.	Nommés *Roc'h-Bras;* une chambre dallée d'une grande pierre plate dans l'un, qui est assez bien conservé. — Troïs.
	Menhir.	A Kerguelvan. — 3 m. 10.
	Menhir.	A Kerpenhir. (Près de là, une double file de menhirs renversés.) — 3 m.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
LOCMARIAQUER.	*Dolmen.*	A Kerlud, nommé *Roc'h-Guerlud.*
	Dolmen.	A Kernehué. — Renversé.
	Dolmen.	A Keroc'h. — Assez bien conservé.
	Dolmen.	Près du précédent. — Enfoui jusqu'à la table.
	Menhir.	A Porher. — Nommé *Men-Melen* (pierre jaune).
	Dolmen.	A Saint-Pierre. — Nommé *Roc'h-Pointe-er-Vil.*
	Dolmen.	A Pont-el-Len. — Détruit.
	Dolmen.	A Kercadoret-le-Gal. — Déplacé et surmonté d'une croix.
	Dolmen.	Près du moulin de Cocordeau.
	Tumulus.	Au Mané-Lud. — En vase comme celui de Tumiac.
	Dolmen.	A l'O., dans le tumulus même. — Enfoui. — Je suis disposé à croire que ce dolmen pourrait bien n'être pas seul enfoui sous le tumulus du Mané-Lud.
	Dolmen.	Nommé *Table de César* ou *des Marchands.* — Il a été autrefois enfoui sous un tumulus en vase; il est encore à demi-enfoui.
	Dolmen.	Complètement ruiné. — On en voit la table entre le précédent et le Mané-Lud. — Il devait être enfoui sous un tumulus en vase.
	Menhir.	20 m. 10. — Brisé en quatre morceaux. — Le plus beau Menhir connu. — On croit qu'il a été renversé et brisé par la foudre.
	Menhir.	Près d'une maison, au N. du bourg. — Brisé en deux. — 7 m. 50.
	Dolmen.	Près du bourg. — Enfoui jusqu'à la table.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
LOCMARIAQUER.	*Dolmen.*	Entre Keraulay et Locpereck. — Bien conservé.
	Dolmen.	A la pointe Er-Hourer.
	Dolmen.	A Kerhan. — A demi-renversé.
	Autel druidiq.	Tout au près de Kerhan. — Des cercles concentriques y sont creusés.
	Autel.	Un autre autel druidique existe aussi près du précédent.
	Dolmen	A Kerdaniel. — A demi-renversé. (Là, il y a beaucoup de ruines celtiques.)
	Menhir.	Près de Lann-Brie et de la baie de Saint-Philibert. — 3 m.
	Ruines romaines.	Cirque ruiné; fortifications dont les murs sont apparents: habitation particulière ou bains publics, dans la cour de la maison Le Rol; traces d'une tour carrée près de la chapelle St-Michel: enfin des pierres cubiques et des débris de briques partout.
CRACH.....	*Dolmen.*	A Kerléhuérit ou Kergléverit. — Assez bien conservé.
	Menhirs.	Au S. de Kerléhuérit. — Un debout et petit, plusieurs renversés.
	Dolmens.	Sur une colline au S. de Kergleverit. — Débris de trois dolmens.
	Dolmen.	A Kerven-Tanguy. — Bien conservé.
	Menhir.	A trois cents mètres de Kerven. — 2 m.
	Menhir.	A deux kilomètres du précédent. — Petit.
	Menhir.	Sur lequel on a tracé une double croix, route d'Auray à la Trinité.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
CRACH.....	*Menhirs.*	Plusieurs, tout près de la chapelle Saint-Jean.
	Dolmen.	Au S. du bourg. — Ruiné, entouré de ses débris.
	Dolmens.	A Parc-er-Roç'h, près de la ferme du Beuric. — Ruinés.
PLOUGOUMELEN..	*Menhir.*	Dans le bourg. — Creusé à sa partie supérieure, probablement pour recevoir une croix. On le nomme *Pierre du Serment.*
	Tumulus.	Au rocher.
	Dolmen.	Ou grotte coudée sous ce tumulus.
PLUNERET...	*Dolmen.*	A Kervengu. — Le mieux conservé du Morbihan.
	Menhir.	Brisé en deux, près d'une chapelle. — 6 m.
PLUMERGAT..	*Dolmen.*	A Coët-Sal. — Irrégulier, informe et petit.
	Menhir.	Au Bois-Juste. — Renversé.
	Tumulus.	Au N. de Lann-Groës. — Fort petit. — 2 m.
	Menhir.	Près de Laimer. — 3 m.
BRECH.....	*Dolmen.*	Près Brégoarne. — Demi-ruiné.
	Dolmen.	Près de Kerhouarin. — Ruiné.
	Ruines romaines.	A Sainte-Anne et près de l'étang du Cranic. — Débris de briques.
PLOEREN....	*Retranchem.*	Près de Kermurier. — Origine inconnue.
	Retranchem.	A trois cents mètres à l'O. de Cliscouët. — Origine inconnue.
	Butte féodale.	A Penhouet, près du village de Luscanen. — On y a trouvé des restes de maçonneries.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
ARRADON. . .	*Ruines romaines.*	A Pen-Boc'h, retranchement d'origine romaine. — A Bourgerel, au Truhélin, à Roguéda, à à Kervoyer, villa, murs en petit appareil, débris de briques.
	Menhir.	A Mané-Bourgerel, il touche la maison qu'on y trouve.
	Dolmen.	Au S. E. de la Chênaie. — Nommé *Er-Roc'h,* engagé dans un fossé.
	Menhir.	Au S. de la Chênaie. — Brisé, entouré de ses débris.
	Dolmen.	Entre la Chênaie et le menhir précédent. — Brisé, bouleversé, méconnaissable.
BADEN. . . .	*Tumulus.*	A l'Ile de Gavr'innis.
	Dolmen.	Sous le Tumulus de Gavr'innis. — La plus belle grotte connue.
	Tumulus.	A l'Ile-Longue.
	Dolmen.	Ou grotte ouverte en 1853, sous le tumulus précédent.
	Retranchem.	Au Major, près Locmiquel. — On y a trouvé des pièces romaines.
	Ruines romaines.	Dans les environs de Toulendac. — Débris de briques.
ILE-AUX-MOINES	*Dolmen.*	A Pen-Happ. — Très-beau.
	Dolmen.	Entre Pen-Happ et Kerno. — Ruiné
	Dolmen.	A Kerno. — Assez bien conservé.
	Dolmen.	A l'O. de Kergrahiec. — Ruiné, engagé dans un fossé.
	Menhir.	Entre Pen-Happ et Kerno. — 1 m. 60
	Cromlec'h	A Kergonan. — Le plus beau du département.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMETTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
ILE-D'ARZ. . .	*Tumulus.*	Au village de Gréaveau. — Détruit.
	Menhirs.	Près du Cap de Broël. — Deux, dont un petit.
	Dolmen.	Près du Cap de Broël. — Renversé sur la côte.
	Dolmens.	Deux, en ruine, nommés *Maisons-des-Poulpiquets.*
	Cromlec'h.	A la Pointe-de-Pen-Raz. — A demi-détruit et peu remarquable. — Beaucoup de monuments druidiques ont disparu à l'Ile-d'Arz.
VANNES. . . .	*Autels.*	De Saint-Guen à Saint-Léonard. — Quatorze.
	Menhir.	Sur la lande au N. E. de la Chênaie. — Brisé et entouré de ses débris. — Il mesure encore un mètre.
	Dolmens.	Au N. E. de Bohalgo. — Deux, brisés, méconnaissables.
	Dolmen.	Au N. et près du Gras-d'Or. — Bouleversé de fond en comble.
		N. B Entre Bohalgo, Le Prat et Le Rohic, on trouve sur toutes les landes une immense quantité de débris de monuments celtiques brisés et bouleversés.
	Ruines romaines.	Villa au Rohic. — Cirque à Saint-Symphorien. — Débris de briques au Hesquéno, à St-Guen, au cimetière. — Parties de murs romains conservées dans quatre points des remparts de la ville. — On a trouvé, il y a quelques années, une statuette romaine en bronze, en démolissant une maison, rue de Pontivy.

COMMUNES	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
SAINT-AVÉ.	*Ruines romaines.*	On trouve, au bourg d'en-haut, des fossés en pierres de petit appareil vers le N. du bourg. On y trouve aussi quelques débris de briques.
	Ruines romaines.	A Mangoër-Lorian sur le sommet d'une haute colline, on voit une chapelle et un village où se tient, chaque mois, pendant toute la belle saison, une très-ancienne foire. Comme on dit indifféremment *Mango-Lorian* ou *Mangoër-Lorian*, on a prétendu que ce nom venait des mots latins *Magno Aureliano*, et que, par conséquent, les Romains avaient certainement occupé ce point situé tout près de la voie de Vannes à Rennes. S'il n'y avait d'autre preuve de l'occupation de ce point par les Romains que celle apportée par le nom, ce serait peu de chose à mes yeux, car en changeant quelques lettres, on fait dire à des noms tout ce qu'on veut, et je pourrais soutenir que le nom de *Mango-Lorian* vient de *Mangoër* muraille, enceinte fortifiée, et de *Laëron* voleurs, mot-à-mot *Camp-des-Voleurs*. En effet, qu'un soldat romain, gaulois ou franc, du camp placé au S. et en face de Mango-Lorian, eût volé une poule ou un chou dans le voisinage, cela suffisait pour nommer ce camp, Camp-des-Voleurs; mais à Mango-Lorian, j'ai trouvé, le 25 août dernier, en y faisant des recherches, quelques débris de briques dans les champs et une tuile à rebord dans un vieux fossé dé-

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
SAINT-AVÉ. .		truit au S. du village, et qui marche directement du N. au S. On voit d'ailleurs beaucoup de petites pierres cubiques dans les murets qui servent de clôtures aux courtils des maisons. Au S. de Mango-Lorian, près du village de Kernehué, au sommet d'une haute colline, on trouve une fortification très-remarquable, qui porte le nom de Castel-Ker-Nehué. Au-dessous de ce camp, on voit une chaussée, un étang et un moulin. En étudiant cette fortification avec soin, on observe que sa triple enceinte est formée de gros fragments de granit entassés sans mélange et recouverts de terre. Dans l'enceinte la plus intérieure, j'ai cru reconnaître les assises de deux murs formant angle droit, et qui paraissaient avoir appartenu à une construction de petite dimension. Ce camp de Kernehué est-il bien romain? Pour moi, j'en doute, car je ne lui trouve point les mêmes caractères qu'aux autres camps romains de notre département; je lui trouve l'aspect féodal, au contraire.
ST.-NOLFF.. .	*Ruines romaines.*	A Saint-Colombier, au S. de Tallouët, villa, tuiles à rebord.
	Butte féodale.	Près Luhan. — On la nomme *er-Fordeu,* les forts.
	Butte féodale.	A Kerboulard, dans la pente au N.
SÉNÉ.	*Dolmen.*	Entre Gornevez et la mer.—Ruiné et de grande dimension.
	Dolmen.	Sur un mamelon, près d'une chapelle. — Bouleversé.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR LEUR DE CONSERVATION, etc.
SÉNÉ.	*Dolmen.*	Sur un mamelon au S. O. de la même chapelle.
	Dolmens.	Près encore de la même chapelle. — Trois contigus, complètement ruinés.
SURZUR. . . .	*Menhirs.*	Près de Bergord, au N. E. du bourg. — Trois de 5 mètres.
	Dolmens.	Dans le taillis de Talhouët. — Deux, tout-à-fait ruinés.
	Ruines romaines.	A Lescorno.—Débris de briques, colonne votive dédiée à Victorinus
TREFFLÉAN. .	*Retranchem.*	Près de Crann. On le nomme Coh-Castel, qui veut dire vieux camp ou vieux château.
	Tombelles.	Auprès de ce camp.
SULNIAC. . .	*Retranchem.*	A Ste-Marguerite, à La Ferrière, et dans plusieurs autres points de cette commune. (Origine douteuse.)
	Ruines romaines.	A Kerrado. — Villa, fragments de poteries et de tuiles brisées.
	Menhir.	Près de l'église de Gorvello, à la limite de la commune de Theix.
THEIX.	*Retranchem.*	A Brangolo. — Évidemment romain, avec débris de tuiles.
	Retranchem.	A Talhouët. — Avec tuiles romaines et pierres cubiques.
	Menhirs.	A Lan-Marodey, près Salarun.— Deux dont un renversé.
	Menhir.	A l'O. et à 500 mètres du Poteau-Rouge, route de Sarzeau. — 2 mètres.
	Menhir.	Au S. du précédent. — 1 m. 50.
	Menhir.	Section M. du cadastre, n° 265. — 1 m. 30.
	Menhirs.	Près du village de Kerrec. — En partie brisés ou renversés.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
NOYALO. . .	*Ruines romaines.*	A l'E. de l'église. — Débris de briques. — Noyalo devait être un point important, puisque là se joignaient deux voies romaines.
LE HÉZO. . .	*Ruines romaines.*	Débris d'une mosaïque, la seule trouvée dans le Morbihan.
ARZON. . .	*Tumulus.*	A Tumiac. — Magnifique, de 20 mètres de hauteur. — Des fouilles toutes récentes ont fait découvrir sous ce tumulus un dolmen dans lequel on a trouvé des débris humains, 30 celtæ en jade et en trémoline dure, et trois colliers à grains de jaspe. La chambre qui était dallée en granit, était couverte sur ce dallage de planches dont on a retrouvé les détritus. *
	Tumulus.	Près de Port-Navalo. — Nommé *le Petit-Mont.* — On aperçoit sous ce tumulus les parois d'un dolmen qui, sans doute, a été fouillé autrefois.
	Retranchem.	A la pointe Saint-Nicolas, près du moulin de Pen-Castel. On y trouve des débris de briques romaines, les ruines d'une chapelle et d'un ancien monastère, et des fortifications des temps féodaux.
	Autel.	Dans une petite lande, en face des retranchements de Saint-Nicolas.
	Menhir.	Dans le clos Plancho. — 3 m.
	Dolmen.	Dans le clos Vouillarenn.—Ruiné.
	Menhir.	Dans le même clos. — 3 m. 30.
	Menhir.	Sur la butte de Mottenno.

* Le Rapport sur cette découverte est en vente à la même Librairie. PRIX : 75 c.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
ARZON. . . .	*Dolmen.*	Près de Locmaria. — 17 mètres de longueur.
	Menhir.	Près du moulin de Pen-Castel. — Renversé. — 6 mètres.
		N. B On trouve des débris de briques un peu partout en Arzon, mais surtout à Port-Navalo.
ST.-GILDAS. .	*Dolmen.*	Au Clos-er-By, qui veut dire champ du tombeau, près du village du Net. — Ruiné. — 23 mètres de long.
	Menhir.	Tout près du dolmen précédent. 3 mètres.
	Menhirs.	Un dans le champ Scalguir. — Deux, près de là.
	Menhir.	Près du marais de Kerver.—4 m.
	Dolmen.	A la pointe de Port-Maria. — Il est ruiné.
SARZEAU. . .	*Menhir.*	Près de Largueven. — 5 mètres. —Nommé *Fuseau de Jeannette.* — Renversé.
	Menhir.	Entre Le Palais et Coh-Porh. — 4 mètres.
	Menhir.	Entre Sucinio et La Noëdic. — Petite dimension.
	Dolmen.	A Prat-Fetteun.—Ruiné.—Nommé *Men-Béniguet,* pierre bénite.
	Dolmen.	Entre Le Porh et Kergilet. — Nommé *Lannec-er-Men.*
	Dolmen.	Sur la hauteur de Brillac — Brisé et affaissé.
	Dolmen.	Près de Kerblay. — Nommé *Men-Hiaul* ou pierre du soleil. Ses supports sont brisés et détruits.
	Menhir.	A Croeun-Landeun. —Ses débris forment une espèce de Cromlec'h.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
SARZEAU. . .	*Dolmen.*	Dans le clos Rodus. — 10 mètres de long.
	Ruines romaines.	A Truscat, villa. — A Penvins, camp et tuiles à rebord.
AMBON. . . .	*Menhir.*	Route d'Ambon à Pénerf. — Surmonté d'une croix.
	Dolmen.	Près du bourg. — Considérable, mais complètement ruiné.
	Dolmen.	Près de la fontaine Sainte-Julitte. — Assez bien conservé.
MUZILLAC. . .	*Dolmen.*	A Cotihir. — Incomplet.
NOY.-MUZILLAC.	*Dolmen.*	Entre Kermabolo et Kerluré. — Sans table.
	Autel.	Entre la ferme de Cocor et Keroyant — Près de ce débris d'autel, un autre débris d'autel creusé de bassins et surmonté d'une croix.
	Ruines romaines.	A Kerroyant. — Une villa; des tuiles à rebord un peu partout.
LE GUERNO. .	*Ruines romaines.*	A 200 pas du bourg. — Une villa; beaucoup de tuiles romaines.
LAUZACH. . .	*Autel.*	A la Clarté.
	Dolmen.	Près de la Clarté. — Bouleversé.
	Menhir.	Près du dolmen.
BILLIERS. . .	*Dolmens.*	A la baie des Granges. — Deux, ruinés.
PÉNESTIN. . .	*Dolmen.*	Entre les pointes de Locmer et de Castelli. — Nommé *Men-Arzein.* — Détruit.
	Dolmen.	Au village du Haut-Pénestin.
	Menhir.	Près de Trehiguer. — Nommé *Pierre-Blanche.* — 4 mètres.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
PÉNESTIN. . .	*Dolmen.*	Près de Trehiguer.
	Menhir.	Dans un champ de l'Ar-Mor.
		N. B. Je ne crois pas que Pénestin et son territoire fussent aux Vénètes.
QUESTEMBERT..	*Ruines romaines.*	La chapelle de Coët-Bihan est bâtie sur des ruines romaines. — On a trouvé près de là, dans les ruines d'un ancien manoir féodal appartenant aux anciens comtes de Rochefort, une pièce de Postume en petit bronze.
	Butte féodale.	A Boquignac, dans une prairie. — Elle a été récemment détruite par le propriétaire qui y a trouvé des restes de maçonneries.
LIMERZEL.. .	*Tombelles.*	A la Noë-Brespan. — Neuf. — Traces des Romains.
BÉGANNE. . .	*Ruines romaines.*	Dans la lande des Maunys. — — Fragments de briques.

N. B. M. Louis Galles, m'a beaucoup aidé dans le classement des monuments de l'arrondissement de Lorient, M. Piederrière, dans ceux de Noyal-Muzillac, et M. Mouillard, dans ceux de Pénestin. Je leur offre ici mes remerciements.

PEUPLADE DES RIVIÈRES.

QUISTINIC. . .	*Retranchem.*	Près du village de Quistinic. — Il est en partie détruit.
LANGUIDIC. .	*Alignements.*	Entre les villages de Penhouët, de Kersulan et du Resto. — Les menhirs qui les composent sont tous de petite taille.
	Tumulus.	De petite taille aussi. — On en trouve deux dans les alignements.
	Tumulus.	A Kernec. — Peu élevé.
	Menhir.	A Kerdoret. — Engagé dans un fossé.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
CAMORS. . . .	*Menhir.*	Près de Kerguélin. — Nommé *Roc'h-Hir*, pierre longue.
	Menhirs.	Dans la forêt de Camors.—Deux.
	Menhirs.	Près de la clôture N. du Vieux-Semis. — Deux.
	Menhir.	A 60 mètres au S. des deux précédents.
	Menhir.	Dans un bois de pins, nommé Jeune-Semis.
	Menhir.	Au bord du chemin nommé *Hent-Mériadec*, dans le bois de la Croix-Blanche.
	Butte féodale.	Entre les villages de Kerfraval et de Tallen.
PLUMELIN. . .	*Retranchem.*	Dans la lande de la Ferrière, au S. de Bot-Coët. — Deux camps dont l'origine n'est pas bien constatée. Sont-ils romains?
ORÉAC.. . .	*Menhir.*	Près de la chapelle Saint-Jean. — 2 mètres.
	Retranchem.	Sur la lande dite de Moréac, au N. de Bot-Coët.—Il a du être fort important et est romain, car on a découvert, en Moréac, une grande amphore et des instruments de fer d'un usage inconnu et qui se trouvaient avec l'amphore.
AIZIN. . . .	*Retranchem.*	Nommé *le Camp.* — On y trouve des briques romaines en grand nombre.
RÉDIN. . . .	*Retranchem.*	En grand nombre, mais d'origine inconnue. — On trouve dans cette commune quelques tuiles romaines.
BIGNAN. . . .	*Tum. et Dolm.*	Près du village de Kergoufalse.
	Menhir.	Au village de Bezo, au bord d'un champ.
	Retranchem.	Entre le petit Clésio et Kerviguenno. — Origine inconnue.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
MOUSTOIR-AC. .	*Menhirs.*	Près de Boulaye. — Deux, très-beaux.
	Dolmens.	Près du village du Mené.—Deux.
	Dolmen.	Près du moulin à vent du Resto.
GUÉNIN. . . .	*Retranchem.*	Le long de l'Evel. — Trois camps romains; on y trouve des tuiles.
BAUD.	*Retranchem.*	Sur l'Evel. — Un camp; on y trouve des tuiles. — Un camp au confluent de l'Evel et du Blavet; mais rien ne le caractérise.
GRAND-CHAMP..	*Dolmen.*	Au village de Loperhet.
	Autel.	Près de ce dolmen.
	Menhirs.	Près du cabaret de la Croix-de-Bois. — Nombreux.
	Autels.	Aux mêmes lieux. — Plusieurs.
	Menhirs.	Entre La Croix-de-Bois et Larcuste. — Nombreux, beaucoup sont renversés.
	Autels.	Dans les mêmes lieux. Plusieurs.
PLAUDREN.. .	*Menhirs.*	Au Poulgat. — Nombreux, mais renversés. — Un très-beau debout.
	Menhirs.	Au N. du village de Botquinan.— Deux, renversés.
	Dolmen.	A l'E. du village de Botquinan.— Nommé *Men-Gouarech.*
	Dolmen.	Plus à l'E. encore. — Ruiné.
	Menhir.	Sur la route de Plaudren à Josselin. — Près de 6 mètres.
	Dolm., Autels et menhirs.	Dans les environs du menhir précédent, on trouve une foule de monuments brisés, mutilés et bouleversés.
	Ruines romaines.	A Kerfloc'h et à Goh-Ilis. — Innombrables fragments de briq.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
PLAUDREN. .	*Retranchem.*	Au N. O. de Kergulion; au N. de ce point; aux Salles; près du moulin de Lohan.—Origine inconnue.—Cependant le camp de Lohan me paraît féodal. Il est situé au-dessus de l'Arz.
BILLIO.. . . .	*Retranchem.*	Au S. O. du bourg.—Est-il féodal ou romain? Je le crois plutôt féodal.
GUÉHENNO. .	*Tombelles.*	Sur la lande du Crano, à l'O. du moulin à vent.
GUÉGON.. . .	*Retranchem.*	Près de la chapelle et près du Pigeon-Blanc. — L'un nommé camp de *Lez-Couëts*, l'autre *la Redoute*. — Origine inconnue.
S.-J.-BRÉVELAY.	*Menhir.*	Sur le chemin du Bourg au Bézo.
	Retranchem.	Entre le Petit-Clézio et Kerviguenno. — Origine inconnue.
TRÉDION. . .	*Dolmen.*	Dans le bois de Kerfily, près du chemin d'Elven à Trédion.-Ruiné.
	Menhirs.	Disposés en cromlec'h autour de ce dolmen, presque à le toucher.
	Autel.	A cinq cents mètres de ce dolmen. — Colossal, creusé de bassins.
	Menhirs.	A deux cents pas à l'E. — Plusieurs, dont un de 7 m., renversé.
	Dolmen.	Dans le parc de Trédion. — A demi-ruiné.
	Menhirs.	Dans le même parc. — Deux, un debout, l'autre renversé.
	Menhirs.	Dans la lande de Beaucbêne. — Beaucoup de Menhirs renversés.
	Autels.	Près de la Grande-Ville-Neuve.
	Menhir.	Dans un champ près de la Grande-Ville-Neuve. — 4 m.
	Dolmen.	Non loin du Menhir précédent. — A peine reconnaissable.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
TRÉDION. . .	*Menhirs.*	A l'entrée de la forêt de Hanveaux. — Deux, nommés *Babouin* et *Babouine*. — Le plus grand est renversé.
ELVEN.. . . .	*Menhir.*	Dans le village de St-Germain.
	Menhirs.	Au village des Princes. — Nombreux, renversés ou inclinés.
	Dolmen.	Tout près de là, dans la lande Hayée.
	Dolmens.	Près de Cornebo. — Deux.
	Autel.	Au N. E. de Cornebo.
	Autel.	Près de Cornebo et de la forêt de Hanveaux. — Nommé *Roche-Binet.*
		N. B. Cette partie de la commune d'Elven, au N. de l'Arz, est couverte de monuments druidiques, presque tous ruinés.
	Ruines romaines.	A Saint-Christophe. — Une villa. — On y a trouvé une pièce de Claude-le-Gothique, une clé en bronze, etc.
	Retranchem.	A Mérianec, à la Haie-Dréan, à Lez-Castel, à Coh-Castel, à Feuvis, à Lesvis; sont-ils tous romains? Sont-ils même romains?
ST.-GUYOMARD.	*Dolmens.*	Entre le bourg et la foret de Molac. — Trois; ils sont ruinés.
	Menhirs.	Près de Coët-Nely. — Deux de 6 m. 30; un debout, l'autre renversé.
	Menhir.	Sur le chemin de Molac à Saint-Guyomard, dans le bois de St Maurice. — 5 m., nommé *Pierre-Droite.*
	Butte.	Au camp des Caillibottes. — Féodale.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
ST.-GUYOMARD.	*Retranchem.*	A la ville Margaro. — Origine inconnue.
	Cromlec'h.	Au S. du bourg, au sommet de la lande.
	Menhirs.	Près de la grande route de Malestroit. — Renversés.
	Dolmen.	Près de Boquéré. — Demi-ruiné.
MOLAC. . . .	*Menhir.*	A la limite O. de la commune, au bord de la route de Rennes. — Renversé.
	Menhirs.	Sur Lanveau. — Plusieurs; presque tous renversés.
	Autels.	En plusieurs points de la commune. — Tous brisés.
	Ruines romaines.	A Kerbricon. — Quantité considérable de tuiles romaines.
	Ruines romaines.	Le village de Quinquizio est entièrement construit sur des ruines romaines. On y trouve des tuyaux en brique qui y apportaient l'eau d'une source séparée du village par une vallée.
PLEUCADEUC.	*Autel.*	Aux Faillis-Clos, à cinq cents mètres à l'O. du bourg.
	Dolmen.	Au N. E. du bourg.
	Menhir.	Non loin de ce Dolmen.
	Autel.	Dans le talus du champ de la Grée-Ny.
	Autel.	Près de la Noë-des-Saudrettes.
	Autels.	A l'O. et au N. de cette Noë. Deux.
	Pierre druidique.	Près de l'étang de Couedelo. — D'un usage inconnu. — Nommée le *Chapeau-de-Roche.*
	Pierre druidique.	Près du même étang. — Creusée en bain de siége.
	Autels.	Entre l'étang et le bourg. — Plusieurs; tous brisés et creusés de bassins.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
PLEUCADEUC.	*Menhirs.*	Sur Lanveaux, et surtout entre Pleucadeuc et Pluherlin. — Très-nombreux, mais presque tous renversés.
	Autel.	Nommé *Pierre-à-Bassins.* — Très-remarquable.
	Pierre branlante et sonnante.	Sur Lanveaux. — Elle ne sonne plus depuis qu'on la rétablie après l'avoir renversée.
	Menhir.	Au S. de la ferme de la Prévautaye. — 5 m. — renversé.
	Menhir.	Près de la ferme de Regnon. — 6 m. 40.
	Débris	De monuments druidiques, près de ce Menhir.
	Dolmen.	Sur une pente, entre la ferme de Regnon et l'étang de Couedelo.
		N. B. Toute la lande Lanveaux est couverte de monuments druidiques, brisés et bouleversés.
PLUHERLIN.	*Ruines romaines.*	Villa divisée en 7 pièces au Meteno; autre à la Ville-Julo; autre à Carevin. On a trouvé beaucoup de briques romaines à Carnoguen. A la Grée-Mahé, on a découvert, il y a plusieurs années, un monument octogone remarquable que les antiquaires comparent au temple de Lanleff dans les Côtes-du-Nord. Des fouilles toutes récentes ont fait découvrir les fondations qui sont en murs de petit appareil, et trois pavés superposés. Le premier était une aire en ciment; le second était en pierres ordinaires; le troisième était en grandes dalles de schiste. Ce monument est-il un temple romain ou un édifice particulier ?
		N. B. Toutes ces ruines ont été découvertes, étudiées et décrites par M. Marot, curé de Rochefort.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
MALANSAC...	*Ruines rom.*	A la Haudraie et à l'Hôpital.
ST-GRAVÉ...	*Dolmen.*	Dans le bois de Cancoët. — Dit *Maison-des-Follets.*
	Menhir.	Près de l'étang de Cancouët. — 2 m.
PEILLAC...	*Retranchem.*	Au bois de la Chauvaille. — Origine inconnue.
ST-CONGARD.	*Dolmen.*	Au sommet du mont Hersé. — Ruiné.
	Dolmen.	Près de Carhon. — 14 m. de long, assez bien conservé.
	Menhir.	Près du bois de Misny. — 5 m., dit la *Roche-Bégu.*
		N. B. Tous les environs du bois de Misny sont remplis de débris de monuments celtiques. On en trouve encore beaucoup au lieu dit les Vallées, et aussi près Bignac et Bégasson.
BOHAL. . . .	*Dolmen.*	Près de la Claye, entre le bourg et le Portal. — Ruiné.
ST-MARCEL. .	*Dolmen.*	A la lande de Chassouville, près du bourg.
	Dolmen.	Non loin de l'autre. — Complètement ruiné.
	Tombelles.	Sur la même lande. — Très-peu saillantes.
	Alignements et Cromlec'hs.	Du bourg de Saint-Marcel vers les dolmens dont nous venons de parler, et vers le moulin de Rocaran, on trouve des levées de terre, des pierres peu considérables, mais rangées en ligne, des espèces de cromlec'hs. Tout cela doit attirer l'attention.
MALESTROIT.	*Menhirs.*	Près le bois Solon. — Deux.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
SÉRENT. . . .	*Retranchem.*	Au Crouésio, à la Ville-au-Rouge, à Bot-Hurel, au Madry, sur la lande de Pinieuc. Sont-ils tous romains? On a trouvé des tuiles à rebord dans quelques-uns.
	Tombelles.	Près de Bot-Hurel. — 20.
	Tombelles.	Au Glétin. — 20, très-petites.
LIZIO.	*Ruines romaines.*	A Mangoër. — Beaucoup de briques.
	Retranchem.	A la Tombe-aux-Morts et près du bourg. Sont-ils romains?
PLUMELEC. .	*Dolmen.*	Entre Trégouët et Kersimon. — Ruiné.
	Dolmen.	A huit cents mètres du bourg, sur le bord de la route de Saint-Jean-Brévelay; il est en schiste et à demi-enfoui sous les déblais du chemin.
	Dolmen	A la lande de Penclen. — Nommé *Roche-Bigot.*
	Dolmen.	Au S. E. du précédent. — Ruiné complètement.
	Autel.	Sur la lande de Penclen. — Nommé *Roche-Morvan.*
	Dolmen.	Entre Penclen et Kermado. — Renversé dans un champ.
	Dolmen.	Au S. E. de Cadoudal. — Presque enfoui dans un retranchement.
	Autel.	Dans la taille de Cadoudal. — Nommé *Roche-des-Coupes.*
	Chambre sépulcrale.	Près de la Roche-des-Coupes.
	Pierre sonnante.	A la Grée-aux-Cerfs, taille de Cadoudal.
	Retranchem.	Au Château-Blanc, près Cadoudal. — Origine inconnue.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
PLUMELEC.	*Butte féodale.*	A Calac. — Avec des ruines de donjon.
	Retranchem.	A Trevozan, près Locmaria. — Très-vaste. — Est-il romain?
	Tombelles.	Près de ce retranchement.

PEUPLADE DES FORÊTS.

MISSIRIAC. . .	*Ruines romaines.*	A l'E. de Bermagois. — Briques à rebord très-abondantes. — Villa romaine, vis-à-vis Fohenno.
RUFFIAC. . .	*Menhir.*	Sur le chemin de Ruffiac à Malestroit. — 4 m., nommé *Roche-Piquée.*
CARO.	*Menhir.*	Près de Bodel. — De grande dimension.
	Ruines romaines.	Près de Lagageat. — Briques à rebord.
	Retranchem.	A la Pommeraye, à Bodel, à la Butte-d'Argent. — On a trouvé presque partout des tuiles romaines.
MONTERREIN.	*Menhirs.*	Près de Piperaye, chemin du bourg à Ploërmel. — Deux, très-beaux.
	Retranchem.	Près de Piperay. — Est-il romain?
ST-ABRAHAM.	*Tombelles.*	A la ferme du Coin-de-l'Or. — Deux petites.
	Dolmen.	Près de cette même ferme. — Brisé et ruiné.
	Ruines romaines.	Au même lieu. — Fragments de belle poterie romaine et débris de tuiles à rebord.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
LA CHAPELLE..	*Dolmen.*	A la Ville-au-Voyer. — Dit *Maison-Trouée.*
	Cromlec'h.	Autour de ce dolmen.
	Menhirs.	Sur la lande de Saint-Méen. — Plusieurs.
	Tumulus.	Sur la même lande. — Fouillé.
	Dolmen.	Au même lieu. — Bouleversé.
LE ROC SAINT-ANDRÉ.....	*Retranchem.*	A la Ville-Der. — On trouve là beaucoup de briques.
QUILY.	*Retranchem.*	Aux Châtelets. — On trouve aussi là des briques à rebord.
GUILLAC. . .	*Butte féodale.*	Au village de la Motte, au-dessus de l'Oust.
		N. B. On m'a assuré qu'il y avait en Guillac des monuments druidiques, mais je ne les connais pas.
PLOERMEL. .	*Dolmen.*	Au village du Haut-Bezon.
AUGAN. . . .	*Dolmen.*	Près du vallon de Saint-Couturier. — Bouleversé.
	Dolmen.	Au bois de Lémo. — Ruiné.
	Dolmen.	Près de la Ville-Marquer. — Ruiné.
	Dolmen.	Près de Brambellec. — Détruit.
MONTENEUF..	*Menhirs.*	Sur le point le plus élevé de la lande. — Sept ou huit de 3 ou 4 m.
	Retranchement romain.	Près du village de la Ville-au-Comte.
	Ruine romaine.	Au bord de la route de Monteneuf à Guer. — En 1847, j'ai vu là des tuiles de vingt-deux pouces qu'on venait de retirer d'une substruction dont on ne pouvait reconnaître encore la forme. A-t-on fouillé depuis? je l'ignore.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
GUER.	*Ruines romaines.*	A Saint-Etienne. — Tuiles à rebord.
TRÉAL. . . .	*Ruines romaines.*	A l'enclos du Madry. — Briques abondantes.
	Tombelle.	Dans le même enclos.
	Menhir.	Au même lieu. — 1 m., incliné.
	Dolmen.	Au N. du camp romain. — En ruine.
CARENTOIR. .	*Retranchem.*	Près du village du Temple. — Dit *Camp des Romains.*
	Menhirs.	Au village du Gage. — En quartz, disposés en patte d'oie:
	Menhir.	Au S. du Camp des Romains. — De belle dimension.
LA GACILLY..	*Menhir.*	Près de la route de Malestroit. — 5 m. — Nommée *Roche-Piquée.*
	Menhir.	Près de l'autre. — Renversé.
	Retranchem.	Sur la lande de Signé. — Origine inconnue.
COURNON. . .	*Dolmen.*	Nommé Tablette de Cournon.
MOHON. . . .	*Butte féodale et Camp.*	A Bodieuc.
MÉNÉAC.. . .	*Menhirs.*	Près l'un de l'autre, à mille pas à l'O. du bourg. — Deux de 3 m.
	Menhir.	Près du château de Bellouan. — 6 m.
ST-LÉRY. . .	*Tumulus.*	Deux, élevés de 4 m.
	Menhirs.	Au Jardin-des-Tombes. — Douze.
TRÉHORENTEUC	*Tumulus.*	Au lieu dit Buttes-des-Tombes. — Trois.
	Menhir.	Sur un des tumulus. — Petit.
	Menhirs.	Une soixantaine rangés sur deux lignes. — Presque tous renversés.

N. B. J'ai ajouté peu de chose à la nomenclature que Cayot Délandre a donnée des monuments druidiques, qui sont clair-semés dans cette peuplade.

COMMUNES	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
	PEUPLADE DES MONTAGNES.	
BIEUZY. . . .	*Dolmen.*	Sur le chemin vicinal de Napoléonville. — Nommé *En-Trimen.*
	Menhir.	Au S. du village de Keroret. — 4 m.
	Retranchem.	A Castennec. — Station romaine de *Sulis.* — Débris considérables. — Colonne votive portant le nom de *Trebonianus.*
	Ruines romaines.	A Kerven, à la limite de Melrand et de Bieuzy. — Débris considérables de briques.
NAPOLÉONVILLE.	*Menhir.*	Au bord du chemin de la Houssaie. — En poudingue, de 4 m.
		N. B. A Signan, on a trouvé cent vingt-deux pièces romaines, dont quelques-unes à l'effigie de Tibère et d'Auguste. On a trouvé aussi un celtæ en jade. Ces découvertes ont eu lieu en 1829.
NEULLIAC. . .	*Retranchem.*	Aux Quatre-Vents. — Origine inconnue.
	Retranchem.	Au Porzo. — Il est féodal, car on y trouve des ruines de constructions du moyen-âge.
CLÉGUÉREC. .	*Dolmen.*	Au *Parc-er-Bé,* Champ du Tombeau. — Il est ruiné.
	Dolmen.	A Bod-er-Mohet. — 24 m. de longueur, et ruiné.
	Menhir.	Entre les villages de Bod-er-Mohed et de Gouvello. — 4 m.
	Tumulus.	Ecrèté. — Est-il druidique ?
	Tumulus.	Dans la lande Dureste. — Est-il druidique ?
	Retranchem.	A Kerveno. — Origine inconnue.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
ST-AIGNAN. .	*Butte féodale.*	A Corboulo. — Nommée *Motten-Morvan.*
	Retranchement féodal.	A Castel-Finans.
SILFIAC. . . .	*Menhir.*	Au N. O. du Moustoir. — 4 m. 50. Nommé *Queguil-en-Diaul*, quenouille du diable.
SÉGLIEN.. . .	*Retranchem.*	Près Porh-Lann; près Roscadet et près Coët-Rivalin. — Trois. — Origine inconnue.
LANGOELAN..	*Dolmen.*	A l'E. du village de la Ville-Neuve.
	Dolmen.	A cinq cents mètres au N. de la Ville-Neuve. — Il est complètement ruiné.
	Autel.	Près de ce lieu. — Couvert de bassins et de rigoles.
LOCMALO. . .	*Retranchem.*	A Kerbellec et au N. de Lez-Maëc. — Sont-ils romains?

N. B. Le territoire de la peuplade des Montagnes a été très-peu exploré par les antiquaires.

PEUPLADE DES SOURCES.

PLOERDUT...	*Butte féodale.*	Entre Kerfandol et Hent-Gaër.
	Tumulus.	A l'O. de Kerfandol. — Deux. — Je ne les crois pas gaulois.
	Retranchem.	A Coët-Even, à Quénépazan, au taillis de Belotte, dans la lande de Lochrist, près de Porh-Loscan, et à Lestrévédan. — On en ignore l'origine; quelques-uns sont peut-être romains, mais on n'a point signalé, dans cette commune, un seul débris de tuile romaine.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
LIGNOL. . . .	*Tumulus.*	A cinq cents mètres à l'E. de la chapelle Saint-Hervé. — Deux. — Les Tumulus de Ploërdut et de Lignol ne ressemblent en rien aux beaux tumulus de la côte, aussi je ne les crois pas gaulois. Le voisinage des camps indique que, sous ces tumulus, reposent probablement les cendres de guerriers.
PLOURAY....	*Dolmen.*	Dans le champ nommé *en-er-Huennau d'Endiass.* — Assez bien conservé.
	Retranchem.	L'un nommé *le Vieux-Castel;* l'autre dans la lande de Lann-Pouperic; le troisième dans la lande de Lann-er-Motennou; le quatrième entre Kerniguèse et Kergazal. Ce dernier est le plus remarquable; tous sont d'origine inconnue.
	Butte. féodale	A la lande de Lann-er-Motennou.
LANGONNET .	*Menhir.*	A la ferme du Bodéro, au S. du bourg. — Plus de 4 mètres.
	Menhirs.	Près des Montagnes noires, à la limite N. de la commune. — Deux.
	Dolmen.	Dans la vallée en face du manoir de Kerarven.
	Tumulus.	Sur la route du bourg au haras, près de Kerarven.
	Ruines romaines.	Au village de Guernégal-Castel. — Considérables.
	Butte féodale.	Au milieu d'un marais, près du tumulus de Kerarven.
	Retranchem.	Près du village de Kercastello.— Est-il romain?
ROUDOUALLEC.	*Retranchem.*	Deux dans la section B., un dans la sect. D. (Origine inconnue).

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
ROUDOUALLEC.	*Autel.*	Dans la section E. — Creusé de 0m,16c sur une de ses faces.
	Dolmen.	Dans un champ voisin de l'autel. Tout brisé.
GUISCRIFF...	*Dolmen.*	A l'E. du village de Kerviniou.
	Menhirs.	A l'E. de Kerviniou. — Un de 4 m. debout, deux renversés.
	Menhirs.	Au N. de Kerbiguet. — un de 4 m. debout, deux renversés.
	Menhir.	Près de la chapelle Saint-Jean.— 5 m. 50.
BERNÉ. . . .	*Menhir.*	A 200 mètres au S. du village de Kerlivio-Pontulaire.—4 m. 50.
	Retranchem.	Au village de Zinzec. (Origine inconnue.)
PLOUAY.. . .	*Retranchem.*	A la chapelle Sainte-Anne.
	Butte féodale.	A Sainte-Anne. — Un peu au-dessous de ce point on trouve en Arzano, dans le Finistère, une autre butte féodale au bord du Scorff, à mi-pente, près d'un moulin.

N. B. Le territoire de cette peuplade est encore moins connu des antiquaires que celui de la précédente.

PEUPLADE DES ILES.

GROIX.. . . .	*Dolmen.*	Dans le vallon de Stancpédel, à 200 mètres au N. du bourg.
	Dolmen.	A cent pas du Port-Mélite. — Bien conservé.
	Dolmen.	A 300 pas au S. E. du précédent. — Ruiné.
	Dolmen.	Au bord de la côte, au S. E. de Locmaria.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
GROIX.....	*Dolmens.*	Au-dessus de la baie de Saint-Nicolas — Deux.
	Dolmens.	A 300 mètres au N. O. de Moustero. — Deux.
	Menhir.	A Saint-Sauveur, à l'O. du bourg. — 6 mètres.
	Menhir.	A 200 pas au S. E. du moulin de de Kergatouarn. — 5 mètres. — Renversé.
	Menhir.	A 100 pas du fort La Croix. — 5 mètres. — Renversé.
	Menhir.	A l'E. du village de Quelhuit. — Renversé.
	Menhir.	A 100 pas à l'E. de Kermarec.— 5 mètres. — Renversé.
	Tumulus.	Au S. de Kervedan.
	Menhir.	Sur le tumulus précédent.
	Tumulus.	A 500 mètres à l'O. du Moustero. — Fouillé.
	Retranchem.	Au S. O. de Kervédan.—Nommé *Camp des Romains.*
		N. B. Il existe d'autres monuments druidiques à Groix; mais tous sont en état de ruine complète.
HOUAT.....	*Menhir.*	Dans le champ dit *du Menhir.*
HOEDIC. . . .	*Menhirs.*	Deux.
BELLE-ILE...	*Menhirs.*	Dans la lande de Kerlédan. — Deux, en schiste.
	Menhir.	Près du moulin de Gouc'h. — En quartz.
	Menhir.	En schiste rouge. — 3 m. 60. — Nommé *Jean-de-Runélo.*
	Menhir.	Brisé. — 7 m. 86, en granit. — Nommé *Jeanne-de-Runélo.* — Il est renversé près du précédent.

COMMUNES.	NATURE DES MONUMENTS.	SITUATION, RENSEIGNEMENTS SUR LEUR ÉTAT DE CONSERVATION, etc.
BELLE-ILE..	*Dolmen.*	Sur le montissel de Runédaol. — En granit.— Tout-à-fait ruiné.
	Dolmen.	Près du moulin de Runédaol. — En granit.
	Pierre branlante.	Près du moulin de Gouc'h.
	Cromlec'h.	Sur la lande de Runélo.
	Tombelles.	En 1846, il en existait encore une vingtaine. Peu à peu on les détruit
	Grottes.	On trouve encore des grottes sous des montissels; trois, près du Runélo; une, à Kerspern et une près de Kerdanet.
		N. B. On a trouvé, à Belle-Ile, de nombreuses traces du séjour qu'y ont fait les Romains.

Je suis bien loin de penser que ce Catalogue soit complet je n'ai eu d'autre prétention, en le dressant, que de commencer un édifice auquel tous les Archéologues morbihannais sont invités à ajouter quelques matériaux. Maintenant que nous avons à Vannes une Société dont le but est d'étudier nos antiquités, il est facile à tous ceux qui les aiment, de signaler ceux que dont nous n'avons pas parlé. On arrivera ainsi au recensement complet des monuments qui existent encore dans notre département.

FIN.

Vannes.— Imp. de Gust. de Lamarzelle.